

GUIDE D'ADMINISTRATION
relatif à
L'EXAMEN DE COMPÉTENCES CLINIQUES

Édition 2024
(version du 1^{er} janvier 2024)

Table des matières du Guide d'administration

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	1
<i>Déclaration d'intention.....</i>	<i>1</i>
<i>Exigences générales concernant les lieux d'examen.....</i>	<i>1</i>
<i>Animal.....</i>	<i>2</i>
<i>Personnel.....</i>	<i>2</i>
<i>Installations et équipement.....</i>	<i>3</i>
<i>Pauses.....</i>	<i>4</i>
<i>Renseignements supplémentaires sur la politique d'examen.....</i>	<i>4</i>
<i>Discussion générale à propos de l'ECC.....</i>	<i>4</i>
<i>Candidats demandant des accommodements particuliers en raison d'une invalidité ou d'une grossesse ..</i>	<i>5</i>
<i>Règles de conduite.....</i>	<i>5</i>
<i>Composition de l'ECC.....</i>	<i>9</i>
<i>Information fournie au candidat.....</i>	<i>9</i>
<i>Exigences à l'égard des candidats.....</i>	<i>10</i>
<i>Matériel fourni par le candidat.....</i>	<i>10</i>
<i>Évaluation des candidats.....</i>	<i>10</i>
<i>Autres facteurs à considérer dans l'évaluation des candidats.....</i>	<i>10</i>
<i>Erreur fatale.....</i>	<i>11</i>
<i>Critères de réussite et remise des résultats.....</i>	<i>11</i>
<i>Candidats ne réussissant pas toutes les sections.....</i>	<i>12</i>
<i>Recours au matériel de référence.....</i>	<i>12</i>
<i>Relevé de notes détaillé destiné au candidat.....</i>	<i>12</i>
<i>Maladies et diagnostics courants.....</i>	<i>12</i>
<i>Ouvrages de référence pour l'ECC.....</i>	<i>13</i>
ANESTHÉSIE.....	18
<i>Énoncé des compétences.....</i>	<i>18</i>
<i>Temps alloué.....</i>	<i>18</i>
<i>Installations :.....</i>	<i>19</i>
<i>Exigences générales à l'égard du candidat.....</i>	<i>20</i>
<i>Aperçu de la section Anesthésie.....</i>	<i>21</i>
<i>Annexes, section Anesthésie.....</i>	<i>36</i>
PRATIQUE ÉQUINE.....	44
<i>Énoncé des compétences.....</i>	<i>44</i>
<i>Temps alloué.....</i>	<i>44</i>
<i>Installations.....</i>	<i>44</i>
<i>Exigences à l'égard du candidat.....</i>	<i>45</i>
<i>Station 1 : Cas clinique.....</i>	<i>46</i>
<i>Station 2 : Interventions cliniques.....</i>	<i>50</i>
<i>Station 3 : Diagnostic de boiterie.....</i>	<i>53</i>
<i>Pratique équine : évaluation globale.....</i>	<i>58</i>
ANNEXES DE LA SECTION PRATIQUE ÉQUINE.....	59
ANIMAUX DESTINÉS À L'ALIMENTATION.....	60
<i>Énoncé des compétences.....</i>	<i>60</i>
<i>Temps alloué.....</i>	<i>60</i>
<i>Installations.....</i>	<i>60</i>
<i>Exigences à l'égard du candidat :.....</i>	<i>61</i>

<i>Station 1 : Cas clinique, bovin</i>	61
<i>Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation</i>	65
<i>Station 3 : Interventions cliniques</i>	69
<i>Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires</i>	74
<i>Évaluation globale – Animaux destinés à l'alimentation</i>	78
<i>Annexes de la section Animaux destinés à l'alimentation</i>	79
NÉCROPSIE	81
<i>Énoncé des compétences</i>	81
<i>Temps alloué</i>	81
<i>Installations</i>	81
<i>Exigences à l'égard du candidat</i>	82
<i>Annexes — Nécropsie</i>	90
POSITIONNEMENT RADIOGRAPHIQUE	94
<i>Énoncé des compétences</i>	94
<i>Temps alloué</i>	94
<i>Installations :</i>	94
<i>Exigences à l'égard du candidat</i>	94
<i>Feuille d'évaluation pour la section Positionnement radiographique (RAD01)</i>	96
MÉDECINE DES PETITS ANIMAUX	98
<i>Énoncé des compétences</i>	98
<i>Temps alloué</i>	98
<i>Installations</i>	98
<i>Exigences à l'égard du candidat</i>	99
<i>Station 1 : Évaluation clinique</i>	99
<i>Station 2 : Prise en charge médicale</i>	104
<i>Station 3 : Interventions cliniques</i>	108
<i>Évaluation globale – Médecine des petits animaux</i>	114
<i>Annexes — Médecine des petits animaux</i>	115
CHIRURGIE	125
<i>Énoncé des compétences</i>	125
<i>Temps alloué</i>	125
<i>Installations</i>	125
<i>Exigences à l'égard du candidat</i>	126
<i>Aperçu de la section Chirurgie</i>	127
<i>Feuille d'évaluation pour la section Chirurgie (SU01)</i>	129
<i>Annexes — Chirurgie</i>	134

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Déclaration d'intention

L'examen de compétences cliniques (ECC) s'adresse aux étudiants diplômés en médecine vétérinaire du monde entier qui désirent obtenir une équivalence scolaire ou obtenir un permis d'exercice pour les États-Unis ou le Canada, respectivement, et qui ne sont pas diplômés d'une école vétérinaire agréée par le Council of Education (COE) de l'American Veterinary Medical Association (AVMA). Dans certains cas, le Bureau national des examinateurs du Canada (BNE) utilise l'ECC pour évaluer les étudiants diplômés d'écoles vétérinaires agréées par le COE de l'AVMA lorsqu'ils ont échoué à l'examen d'agrément national. L'ECC sert à évaluer les compétences pratiques requises au niveau d'entrée à la profession (c.-à-d. qui correspond aux compétences d'un étudiant nouvellement diplômé d'une école agréée par le COE de l'AVMA). Chaque lieu d'examen doit respecter l'ensemble des lois applicables le concernant (p. ex. les lois relatives à l'utilisation des animaux et à la disponibilité des médicaments). De plus, chaque lieu d'examen doit signaler au BNE ou à l'Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates (ECFVG) de l'AVMA toute dérogation à ce Guide d'administration requise par la loi, afin que celle-ci soit entérinée. Le BNE et l'ECFVG aviseront les candidats de toute dérogation requise par la loi.

Exigences générales concernant les lieux d'examen

Tout établissement désireux de devenir un lieu d'examen doit d'abord remplir ces trois conditions : disposer d'animaux appropriés et être en mesure de leur offrir les soins requis; fournir du personnel qualifié; et offrir des installations et du matériel adéquats.

Le Guide d'administration de l'ECC décrit chacune des sections de l'examen ainsi que les compétences et habiletés évaluées et sert de référence pour l'examen que passe l'ensemble des candidats. Le BNE reconnaît que certaines variables ne peuvent pas être maîtrisées complètement (p. ex. tempérament des animaux utilisés, mauvais fonctionnement de l'équipement, etc.), mais s'attend à ce que chaque lieu d'examen respecte aussi fidèlement que possible les standards décrits dans le Guide d'administration de l'ECC. Tous les lieux d'examen actuels ou futurs sont tenus d'accepter la supervision du BNE. Le programme de surveillance des sites d'examen figure dans le document intitulé *Quality Assurance for the CPE – Site Proposal*, disponible en annexe au *CPE Candidate Bulletin* à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx, et plus précisément à www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx#cpe-appendix-2.

Un candidat ne pourra être évalué dans un établissement servant de lieu d'examen dans les cas suivants :

Le candidat est diplômé de cette école/université*.

Le candidat a participé à un programme de formation clinique dans cet établissement ou cette école/université*.

Le candidat est ou a déjà été un employé de cet établissement ou de cette école/université*.

* Exception seulement pour l'Université de Montréal, Saint-Hyacinthe (candidats francophones; BNE seulement).

Les candidats peuvent passer l'ECC dans un établissement où ils ont suivi des cours de formation continue, à condition qu'ils ne soient pas évalués par la ou les mêmes personnes qui ont offert ladite formation. De

plus, la formation doit avoir eu lieu dans cet établissement au moins six mois avant l'ECC. Les candidats ne peuvent passer l'ECC dans un établissement où ils ont suivi un programme de résidence ou d'internat.

Animal

Chaque site d'ECC doit s'assurer que les animaux sont traités de façon humaine. Dans le but d'assurer des soins adéquats, les exigences suivantes doivent être respectées :

- Les animaux doivent répondre aux critères énumérés dans le *Guide d'administration* de l'ECC (espèce, poids, âge, sexe, quantité, etc.).
- On doit respecter la réglementation pertinente relative au bien-être animal, qu'elle soit locale, provinciale ou fédérale. Chaque lieu d'examen doit respecter les plus récentes exigences du *United States Federal Animal Welfare Act* ou du Conseil canadien de protection des animaux.

Les sources d'approvisionnement d'animaux vivants, d'animaux destinés à la nécropsie et de fœtus bovins peuvent inclure :

- les établissements conformes à la Loi sur les animaux destinés à la recherche;
- les marchands d'animaux agréés par le United States Department of Agriculture;
- les animaux élevés pour la recherche;
- les refuges pour animaux;
- les producteurs d'animaux destinés à l'alimentation;
- les encans d'animaux;
- les abattoirs;
- les institutions publiques ou privées;
- les dons d'animaux (dans ce cas, un consentement signé par le propriétaire est exigé);
- animal appartenant à un client avec consentement signé par le client.

Le poids de tous les animaux utilisés dans un lieu d'examen est exprimé en kilogrammes (kg).

Personnel

Les membres du personnel faisant passer l'ECC et évaluant les candidats doivent posséder une expertise reconnue leur permettant d'évaluer des étudiants diplômés possédant des compétences équivalant à celles du niveau d'entrée à la profession. Les coordonnateurs sur le lieu d'examen, les coordonnateurs de section et les examinateurs doivent posséder des connaissances solides des diagnostics et maladies courants, de même que des produits pharmaceutiques et biologiques utilisés en pratique vétérinaire au Canada et aux États-Unis.

Afin de s'assurer de la compétence du personnel, les standards suivants doivent être respectés :

- Le personnel doit répondre aux critères figurant dans le *Guide d'administration*.
- Il existe 4 catégories de personnel. Chaque catégorie doit respecter les normes minimales suivantes :
 - *Coordonnateur sur le lieu d'examen ou équivalent* – Le coordonnateur sur le lieu d'examen est responsable de la coordination et de la prise en charge des activités au lieu d'examen. Il doit posséder un DMV (ou l'équivalent) et doit compter au moins 5 années d'expérience clinique aux États-Unis ou au Canada dans une des disciplines (sections) de l'examen. Il doit également assister régulièrement aux réunions des coordonnateurs sur le lieu d'examen de l'ECC, animées par des représentants de l'ECFVG et du BNE.
 - *Coordonnateur de section ou équivalent* – Le coordonnateur de section est responsable de l'organisation et de la préparation d'une section de l'ECC. Il est également chargé du contrôle global de la qualité et de l'administration de ladite section (voir le Guide d'administration de

l'ECC). Les coordonnateurs de section doivent posséder un DMV (ou l'équivalent) et doivent avoir exercé dans le domaine de la section dans les 10 dernières années, avec au moins 5 années d'expérience aux États-Unis ou au Canada.

- *Examineur* – L'examineur est responsable de la coordination et de la préparation d'une station, aux côtés du coordonnateur de section. Il administre également la station et est directement responsable de l'évaluation des candidats. L'examineur doit aussi approuver les feuilles d'évaluation du candidat en tant qu'examineur principal, même si un examineur secondaire ou un technicien vétérinaire a participé à l'évaluation du candidat. Les examinateurs doivent posséder un DMV (ou l'équivalent) et doivent avoir exercé dans le domaine de la section dans les 10 dernières années, avec au moins 2 années d'expérience aux États-Unis ou au Canada.
- *Technicien vétérinaire* – Le technicien vétérinaire est titulaire d'un diplôme de technicien vétérinaire (technicien en santé animale au Québec) ou de technologue vétérinaire. Il doit posséder une formation et une expertise en lien avec l'espèce/l'intervention pour laquelle il offre son assistance. Si le technicien vétérinaire aide l'examineur dans l'évaluation des candidats et documente les observations sur les feuilles d'évaluation, il doit être sous la supervision directe de l'examineur. Le technicien vétérinaire doit posséder les qualifications requises pour faire de telles évaluations (être titulaire d'un permis, d'un certificat ou de toute autre preuve de son expertise pour cette section/discipline).

Installations et équipement

Les installations et l'équipement utilisés dans l'examen doivent être similaires à ce que l'on retrouve dans un établissement vétérinaire moderne, tant au Canada qu'aux États-Unis. Par installations, on entend les infrastructures, et par équipement, on entend le matériel mobile utilisé en pratique de la médecine vétérinaire. Les lieux d'examen doivent respecter les critères suivants :

- Les installations et l'équipement doivent être conformes aux exigences du *Guide d'administration* de l'ECC.
- Les installations doivent assurer la sécurité du personnel et des candidats, et doivent contribuer à la sécurité et au bien-être des animaux.
- Les installations et l'équipement doivent permettre l'évaluation simultanée de plusieurs candidats.
- Les installations et l'équipement peuvent varier légèrement d'un lieu d'examen à l'autre afin d'être conformes à la réglementation pertinente en vigueur, qu'elle soit locale, provinciale ou fédérale. De façon non limitative, ces exigences sont relatives au zonage, à la radioprotection, à la sécurité du personnel et des animaux, à l'utilisation des animaux et aux soins qu'ils nécessitent, ainsi qu'à l'utilisation de substances dangereuses ou potentiellement toxiques (gaz anesthésiques).
- Puisque les candidats sont évalués sur leur capacité à pratiquer la médecine vétérinaire en tant que vétérinaires débutants, les installations et l'équipement doivent être équivalents à ce que l'on retrouve dans un établissement vétérinaire moderne.
- On doit fournir aux candidats un lieu adéquat pour les accueillir, leur permettre de ranger leurs effets et prendre du repos.
- Chaque station ou section d'un lieu d'examen doit comporter une minuterie pouvant être vue de tous les candidats. La minuterie doit être de type « compte à rebours » afin de permettre aux candidats et aux examinateurs de voir clairement combien de temps il reste pour terminer la station ou la section.

Pauses

Les candidats à l'ECC doivent limiter le plus possible les pauses entre les sections ou les stations de l'examen. Si un candidat doit prendre une pause de façon urgente au milieu d'une station de l'examen, il doit savoir que le temps alloué continuera à s'écouler durant la pause, conformément au Guide maître. Fait à noter, même si un candidat prend une pause pendant la section Chirurgie, il doit tout de même maintenir une technique aseptique et le temps alloué continuera à s'écouler même pendant qu'il enfile de nouveaux gants, une nouvelle blouse, etc. Dans tous les cas, si le fait de prendre une pause met un animal en danger ou donne lieu à une situation inhumaine, tel qu'il est déterminé par l'examineur (p. ex. laisser un animal anesthésié sans surveillance), le candidat pourrait se voir attribuer une erreur fatale pour la station ou section de l'ECC.

Renseignements supplémentaires sur la politique d'examen

Pour toute information concernant la politique de l'ECC, les candidats du BNE doivent s'adresser au bureau du BNE par téléphone (613-236-1162, poste 123) ou par courrier électronique (ohoffmann@cvma-acmv.org). Ils peuvent aussi consulter le site <http://www.canadianveterinarians.net/programs/national-examining-board.aspx>.

Discussion générale à propos de l'ECC

Il est fortement suggéré aux candidats de lire attentivement le *CPE Candidate Bulletin* (accessible à www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx) ainsi que le présent guide afin de bien comprendre les exigences et les compétences qui seront évaluées à l'examen. Ainsi, les candidats détermineront les domaines où ils sont plus faibles et où ils auraient besoin d'approfondir leurs connaissances. Le cas échéant, le recours au soutien et à l'expertise d'un mentor est fortement suggéré avant leur participation à l'ECC.

L'ECC sert à évaluer les compétences pratiques requises au niveau d'entrée à la profession (c.-à-d., correspondant aux compétences d'un étudiant nouvellement diplômé d'une école agréée par le COE de l'AVMA). Il est conseillé aux candidats à l'examen d'évaluer de façon critique si le degré d'éducation reçu suffit à leur donner le niveau de compétence nécessaire à la réussite de l'ECC. Par exemple, les candidats doivent savoir effectuer des chirurgies sur des petits animaux et pratiquer l'anesthésie, de façon théorique ou pratique sous supervision, avant de se présenter à l'examen. On encourage les candidats qui n'ont pas d'expérience pratique dans tous les domaines de la médecine vétérinaire, y compris les domaines évalués dans le cadre de l'ECC, à approfondir leurs connaissances cliniques avant de se présenter à l'examen. Par exemple, ils peuvent communiquer avec un établissement d'enseignement vétérinaire ou un responsable de la formation continue pour s'informer des occasions de formation clinique qui s'offrent à eux et, le cas échéant, pour connaître les exigences, les coûts et les restrictions qui s'appliquent aux médecins vétérinaires diplômés à l'étranger.

Dans leur préparation, les candidats doivent se familiariser avec les espèces animales dont il est question dans l'examen. L'accent étant mis sur le chien, le chat, le cheval et la vache, les candidats doivent concentrer leurs efforts sur ces espèces et moins sur les espèces porcine, caprine ou ovine). Si l'expérience d'un candidat avec l'une ou l'autre de ces espèces est déficiente, il doit acquérir une expérience adéquate avant de participer à l'ECC. Pour ce faire, le candidat peut côtoyer les animaux en question au sein d'un environnement non vétérinaire où il lui serait possible de les nourrir, les entretenir, leur donner de l'exercice, les manipuler, les toiletter et leur donner les soins de base (p. ex. soins des sabots du cheval). Le candidat peut avoir côtoyé les animaux en question au sein d'un environnement non vétérinaire où il lui serait possible de les nourrir, les entretenir, leur donner de l'exercice, les manipuler, les toiletter et leur donner les soins de base (p. ex. soins des sabots du cheval).

En dépit du fait que la lecture, l'écoute de vidéos et l'étude de photographies, entre autres choses, s'avèrent utiles dans l'acquisition de connaissances pertinentes à l'ECC, le candidat ne doit pas considérer ces sources d'information comme un substitut à l'expérience pratique décrite plus haut.

Les aptitudes en communication et le service à la clientèle revêtent une importance primordiale au sein de la pratique vétérinaire aux États-Unis et au Canada. Au cours de l'ECC, on demande fréquemment au candidat de communiquer avec le client (ce rôle étant joué par l'examineur), le plus souvent au cours de la prise d'anamnèse et lorsque le candidat doit transmettre de l'information clinique au client, comme ses observations, son plan diagnostique, les résultats de tests comme leur interprétation, les plans de traitement et pronostics. À certaines stations, le candidat sera appelé à communiquer ses observations directement à l'examineur. **Une maîtrise insuffisante des aptitudes de niveau d'entrée de communication en français ou en anglais nuira au rendement d'un candidat à l'examen.**

Candidats demandant des accommodements particuliers en raison d'une invalidité ou d'une grossesse

La nature même de l'ECC exige l'utilisation d'animaux vivants. Le personnel s'efforce par tous les moyens de sélectionner des animaux au tempérament docile. Cependant, le comportement des animaux demeure imprévisible et il existe un risque pour les candidats, particulièrement en cas d'invalidité ou de grossesse. En plus des blessures pouvant résulter du travail auprès des animaux (surtout les grands animaux), il existe des risques pour l'enfant à naître lorsqu'une candidate enceinte est exposée à des agents infectieux, des agents anesthésiques par inhalation, des rayonnements, etc.

Les candidats souhaitant bénéficier d'accommodements spéciaux doivent s'adresser au bureau du BNE. Ils sont invités à consulter le site www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx#cpe-testing-accommodations.

Un candidat peut en appeler de toute décision prise en vertu des directives ci-dessus en présentant une demande écrite à l'attention du président du BNE, a/s Association canadienne des médecins vétérinaires, 339, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1R 7K1. Il peut également consulter les politiques et procédures de l'ECFVG à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-pp-toc.aspx pour connaître la procédure d'appel. Les demandes d'appel peuvent aussi être acheminées par courriel à l'adresse ECFVG@avma.org

Règles de conduite

Le BNE a élaboré des règles de conduite pour chapeauter l'ECC, afin qu'aucun candidat ou groupe de candidats ne bénéficie d'avantages indus au cours de l'examen, par inadvertance ou autrement.

Dans un lieu d'examen donné, le personnel de l'ECC (c.-à-d., les coordonnateurs, les examinateurs, les techniciens vétérinaires et les assistants techniques) participe à la surveillance de toutes les sections de l'examen. Pendant l'examen, si un membre du personnel surprend un candidat à contrevenir aux règles de conduite ou à agir d'une manière inappropriée, il n'a pas à le signaler immédiatement au candidat, mais il doit cependant rapporter de tels incidents au BNE, en vue d'une enquête approfondie. Le BNE sera responsable de toute décision.

Le BNE se réserve le droit d'utiliser des enregistrements vidéo ou audio pour assurer la sûreté des tests et leur qualité. Si l'intégrité du processus d'évaluation est mise en doute de quelque façon que ce soit, le BNE peut invalider l'ECC, en tout ou en partie. Si des renseignements laissent croire que la poursuite de l'examen compromettrait la confidentialité du contenu de l'examen ou l'intégrité des résultats, le BNE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute session d'examen.

En s'inscrivant à l'ECC, chaque candidat accepte de respecter les règles de conduite suivantes :

1. Vous êtes bel et bien la personne dont le nom apparaît sur la demande de candidature.
 - a. **Admission à l'ECC** – Lorsque le candidat arrive au lieu d'examen pour la séance d'information et l'inscription, ou pour reprendre des sections d'examen, il doit présenter une pièce d'identité avec photo et signature. Les pièces d'identité acceptées sont les suivantes :
 - passeport valide;
 - permis de conduire valide;
 - carte d'identité nationale valide;
 - toute autre pièce d'identité valide délivrée par le gouvernement.

La pièce d'identité présentée doit arborer la photographie et la signature du candidat. Si le candidat ne peut présenter de pièce d'identité adéquate, il ne sera pas admis à l'ECC. Dans ce cas, le candidat devra prendre les mesures nécessaires pour se réinscrire à une session d'examen subséquente, conformément à la politique du BNE.

Les candidats seront appelés à présenter leur pièce d'identité avec photo chaque fois qu'ils arriveront sur le lieu d'examen.

Le nom du candidat apparaissant sur sa demande de candidature à l'ECC doit être exactement le même que le nom figurant sur la pièce d'identité présentée. Si le nom apparaissant sur la demande de candidature est erroné, veuillez communiquer immédiatement avec le BNE au 613-236-1162.

2. Vous n'utiliserez aucun appareil téléphonique dans l'aire d'examen sécurisée.
3. Vous ne fournirez ni ne recevrez aucune aide non autorisée durant la période d'examen, y compris pendant les pauses. **Remarque** : Parler à un autre candidat en cours d'examen pourrait être considéré comme le fait de donner ou de recevoir de l'aide non autorisée. **Il n'est permis, en aucun temps, aux candidats de discuter des cas entre eux, ni de converser dans une autre langue que l'anglais (ou le français à l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe). Le personnel de l'ECC surveillera les agissements des candidats en tout temps. Voir les « Comportements répréhensibles » plus loin.**

Le personnel de l'ECC n'est pas autorisé à répondre aux questions des candidats quant au contenu de l'examen et aux résultats.

4. Vous n'aurez en main aucune formule, matériel didactique, notes, articles scientifiques ou dispositifs électroniques de toute nature, à moins d'être hors des aires d'examen sécurisées. Vous n'emporterez aucun matériel hors des aires d'examen, qu'il soit écrit, imprimé, enregistré ou autre, à moins d'y être autorisé par les examinateurs. Vous comprenez et acceptez que tout le matériel d'examen demeure la propriété du lieu d'examen et du BNE. Vous respecterez la confidentialité quant aux cas cliniques soumis dans le cadre des sept (7) sections de l'ECC. Vous ne reproduirez ni ne tenterez de reproduire aucun matériel d'examen, que ce soit par mémorisation ou autrement, ni ne fournirez de renseignements sur le contenu de l'examen, lesquels seraient susceptibles de favoriser indûment d'autres candidats potentiels (ceci inclut notamment la distribution de renseignements sur Internet).

5. **Effets personnels** – À moins d'une autorisation formelle, les candidats ne peuvent apporter leurs effets personnels dans les aires d'examen sécurisées. Toute transgression de ce règlement sera considérée comme une violation des règles de conduite et pourra entraîner l'application de mesures punitives. Les candidats doivent savoir qu'une section complète d'examen s'étend sur une période de 3 à 4 jours, incluant les pauses, et que cette section est considérée comme étant fermée et sécurisée. Le lieu d'examen en son entier est considéré comme sécurisé, y compris les toilettes et les locaux où sont pris les repas et les pauses. Conséquemment, les règlements relatifs à la possession de matériel prohibé s'appliquent aux heures de repas, s'il y a lieu, et aux pauses.

Les **effets personnels prohibés** incluent notamment :

- appareils mécaniques ou électroniques, tels des téléphones cellulaires, assistants numériques personnels, montres-ordinateurs ou dotées de mémoire, téléavertisseurs électroniques, dispositifs d'enregistrement audio ou vidéo, radios;
- vêtements d'extérieur, tels manteaux, vestons, chapeaux, gants;
- sacs pour livres, sacs à dos, sacs à main, porte-documents, portefeuilles;
- livres, notes, matériel didactique, papier brouillon.

Si un candidat apporte des effets personnels au lieu d'examen, il doit les ranger dans un casier ou un autre espace de rangement, selon les directives du personnel. Tous les appareils mécaniques et électroniques doivent être éteints lorsque rangés. En cas de doute raisonnable, les effets personnels d'un candidat peuvent être inspectés, de même que leur contenu, s'il y a lieu. Tout matériel pouvant raisonnablement laisser croire qu'il a été tiré du contenu de l'ECC en cours sera confisqué. La prise de notes pendant l'examen est interdite, sauf à l'aide du matériel fourni sur place à cette fin. Pour toute question relative aux effets personnels admissibles sur le lieu d'examen, les candidats doivent communiquer avec le BNE ou avec l'un des membres de l'équipe de l'examen, et ce, avant leur entrée sur le site.

6. **Comportements répréhensibles** – On définit comme un comportement répréhensible toute tentative, de la part d'un candidat ou d'un tiers, de corrompre ou de tenter de corrompre le processus d'examen. Ces comportements incluent notamment :
- la falsification des renseignements figurant sur la demande de candidature ou sur les documents qui l'accompagnent, ou le fait de ne pas fournir au BNE les documents d'information requis avec la demande;
 - l'usurpation d'identité (le candidat passe l'examen en se faisant passer pour quelqu'un d'autre ou charge une tierce personne de passer l'examen à sa place);
 - le fait de donner ou de recevoir de l'aide non autorisée au cours de l'examen, ou toute tentative de le faire;
 - le fait de reproduire, de révéler ou d'avoir en main toute partie du contenu de l'examen (notamment la teneur des cas cliniques) par communication interpersonnelle, partage sur les réseaux sociaux ou tout autre moyen, que ce soit avant, pendant ou après l'examen;
 - la prise de notes de toute nature en cours d'examen, à l'exception des notes prises à l'aide du matériel destiné à cette fin fourni par l'ECC;
 - un comportement perturbateur ou non professionnel sur le lieu d'examen;
 - le fait de proposer des avantages à un membre de l'équipe de l'ECC ou à un représentant du BNE, en échange de tout droit, privilège ou avantage dont un autre candidat dans la même situation ne pourrait bénéficier.

Si l'on estime qu'un candidat n'a pas respecté les règles de conduite ou si l'on considère qu'il a agi d'une manière répréhensible, le BNE peut prendre une ou plusieurs des mesures suivantes : mettre fin à la participation du candidat à l'examen, invalider les résultats d'examen, retenir ou révoquer les résultats ou les agréments obtenus, interdire la participation du candidat à tout examen subséquent, ainsi que toute autre mesure punitive appropriée. De plus, l'incident sera noté au dossier permanent du candidat. Cette information pourrait être dévoilée à toute tierce partie qui demanderait ou aurait demandé à connaître le statut du candidat au sein du BNE, de même qu'à toute autre partie qui y aurait légitimement droit.

Dans le cas où il existe suffisamment d'éléments suggérant que la sécurité de l'examen a été compromise, le BNE peut exiger qu'un candidat recommence une ou plusieurs parties de l'examen, même si ce candidat n'est pas lui-même impliqué dans l'événement.

Lieu et déroulement de l'examen – L'endroit et l'heure de la séance d'information et de l'inscription seront transmis à chaque candidat par courriel avant le jour prévu de l'examen. Les candidats retardataires ne seront pas admis à l'examen et ils devront se réinscrire à une session d'examen subséquente, conformément à la politique du BNE en vigueur. (Pour les renseignements sur les déplacements et l'hébergement propres à votre lieu d'examen, veuillez accéder à la lettre par l'intermédiaire de votre compte en ligne de l'ECFVG [étape de l'ECC]).

De plus, veuillez noter que :

- vous ne devez apporter que le matériel énuméré dans chacune des sections du *Guide d'administration de l'ECC* – tout autre matériel pertinent sera fourni au lieu d'examen;
- le port de vêtements confortables et d'allure professionnelle est conseillé;
- il n'y a pas de salle d'attente prévue pour la famille et les amis – veuillez prévoir un autre endroit de rencontre à la fin de l'examen;
- les membres du personnel de l'ECC, reconnaissables à leurs porte-noms, vous guideront au cours de chaque journée d'examen. Vous êtes prié de suivre leurs instructions en tout temps.

Une séance d'information précédera chacune des sections de l'ECC, afin de familiariser les candidats avec certaines procédures et de les informer à propos des règlements en vigueur.

Une fois qu'un candidat est entré dans l'aire sécurisée du lieu d'examen, il ne peut quitter les lieux sans le consentement d'un membre de l'équipe de l'ECC. Des pauses, incluant une pause repas, sont prévues : le personnel de l'ECC guidera les candidats vers les espaces réservés à ces fins.

Un candidat désirant porter plainte relativement à tout aspect de l'ECC peut le faire sur place pendant les jours d'examen. Si le candidat ne porte pas plainte sur-le-champ, il peut le faire en écrivant au BNE dans les trois semaines suivant le dernier jour d'administration de l'ECC. Toute plainte dûment notifiée sera étudiée conformément à la procédure d'étude des plaintes du BNE (voir le Guide du candidat du BNE à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-pp-complaints.aspx).

Remarque : Des observateurs autorisés par le BNE peuvent à l'occasion assister au déroulement d'une session d'ECC. À l'exception des responsables de l'agrément des lieux d'examen, aucun observateur n'interagira avec les candidats, ni ne recevra de renseignements sur l'identité des candidats ou sur leur rendement.

Procédure d'appel – Les candidats qui auraient contrevenu aux règles de conduite ou qui auraient démontré un comportement répréhensible peuvent en appeler de la décision en suivant la procédure d'appel du BNE (voir le Guide du candidat du BNE à l'adresse <http://www.veterinairesauCanada.net/programs/candidates-enrollment-guide.aspx>).

Composition de l'ECC

L'ECC comprend les sept sections suivantes :

- Anesthésie (AN)
- Pratique équine (EQ)
- Animaux destinés à l'alimentation (FAP)
- Nécropsie (NEC)
- Radiologie (RAD)
- Médecine des petits animaux (SAM)
- Chirurgie (SU)

Certaines des sections comportent plusieurs stations. En raison de la rotation qui doit être effectuée par les candidats entre les différentes sections et stations, il est peu probable que la séquence indiquée dans le Guide d'administration puisse être respectée. Les candidats doivent donc être prêts à commencer l'examen à n'importe laquelle des sections et stations et à progresser dans n'importe quel ordre entre les différentes sections et entre les stations d'une section donnée.

Chacune des sections du *Guide d'administration* de l'ECC se divise comme suit :

- Énoncé des compétences : description générale des compétences et habiletés évaluées
- Temps alloué : désigne le temps maximum alloué.
- Installations : renseignements fournis aux examinateurs et au personnel de soutien afin de les aider dans leur préparation de l'examen. On y retrouve les exigences relatives aux éléments suivants :
 - Animaux
 - Personnel
 - Installations et équipement
 - Matériel et information fournis par l'examineur
 - Matériel fourni par le candidat
 - Équipement ou matériel particuliers pour la section
- Exigences à l'égard du candidat : Aperçu de la section/station. Description des aptitudes particulières que doit démontrer le candidat.
- Texte de présentation standard pour la section/station
- Feuilles d'évaluation liées à la section/station.
- Annexes, le cas échéant.

Information fournie au candidat

Pour chacune des sections de l'examen, une séance d'information sera donnée par les examinateurs. La séance portera sur les aires d'examen, le matériel et les équipements, y compris les posologies des médicaments utilisés durant l'ECC. La qualité des installations et de l'équipement sera comparable à ce que l'on retrouve couramment dans les établissements vétérinaires du Canada ou des États-Unis. Les examinateurs fourniront aux candidats une copie des formulaires à remplir durant l'examen (ces différents formulaires se retrouvent dans le *Guide d'administration*) ainsi que du papier brouillon au besoin.

Exigences à l'égard des candidats

Les paragraphes sur les exigences à l'égard des candidats et sur l'évaluation de chacune des sections du présent guide renferment la description du comportement et des compétences attendues du candidat. Chaque description est suivie d'une feuille d'évaluation énumérant ces diverses compétences ainsi que la note maximale possible pour chacune d'elles. Un espace est prévu dans la grille pour inscrire la note allouée par l'examineur.

Matériel fourni par le candidat

Même si l'incidence de la rage chez les animaux domestiques aux États-Unis et au Canada est extrêmement faible, le BNE encourage fortement les candidats à se faire vacciner contre la rage avant de se présenter à l'ECC.

Le matériel que doit fournir le candidat est décrit dans chacune des sections du *Guide d'administration*. Ce matériel peut inclure :

- sarrau propre;
- combinaison de travail (sauf pour la nécropsie : une combinaison de travail destinée à cette fin sera fournie au lieu d'examen);
- dosimètre (optionnel – si le candidat désire mesurer son niveau personnel d'exposition aux rayons X, il doit fournir son propre dosimètre);
- lampe-stylo;
- thermomètre rectal (pour petits et grands animaux);
- chaussures de sécurité (sauf pour la nécropsie : des bottes destinées à cette fin ou des couvre-chaussures seront fournis au lieu d'examen);
- stéthoscope;
- montre-bracelet avec trotteuse;
- vêtements de chirurgie;
- crayon/stylo.

Évaluation des candidats

Le *Guide d'administration* énumère les connaissances et les habiletés techniques évaluées dans l'examen : la combinaison de ces deux éléments constitue les compétences cliniques.

Les examinateurs évalueront les connaissances et les habiletés techniques des candidats par l'observation directe et, dans certains cas, par leurs réponses écrites (observations et conclusions). Le BNE se réserve le droit d'utiliser des enregistrements vidéo ou audio pour assurer la sûreté des tests et leur qualité. Toutefois, les enregistrements vidéo ou audio ne serviront pas au processus de notation ni à renverser un échec lors d'un appel, car ils ne sont pas assez précis pour remplacer la capacité de discernement qu'a un examinateur en temps réel, envers un candidat.

Autres facteurs à considérer dans l'évaluation des candidats

Le terme « efficacité » revient dans certaines évaluations. L'efficacité est une facette de la compétence. Les candidats sont évalués sur leur utilisation efficace du temps et des ressources qui leur sont alloués pour mener à bien une intervention.

Suivant le jugement de l'examineur, un candidat qui met trop de temps à terminer une intervention, mettant ainsi en péril le succès de celle-ci, sera pénalisé. La pénalité se reflétera sur le nombre de points alloués pour l'intervention en question. Un candidat qui ne réussit pas à effectuer une intervention ou un

groupe d'interventions dans le temps alloué, sera pénalisé. Une note de 0 pourra même lui être attribuée pour une station ou une section donnée.

Dans plusieurs stations, on demande aux candidats d'effectuer plus d'une tâche ou plus d'un ensemble de tâches. Dans ces cas, les candidats doivent gérer eux-mêmes leur temps de manière à terminer toutes les tâches dans les délais impartis. Il n'est pas de la responsabilité des examinateurs de diriger les candidats à travers les différentes tâches ou de leur rappeler les tâches qui restent à accomplir. Les candidats sont entièrement responsables de terminer toutes les tâches requises de façon autonome.

Pendant l'ECC, si un candidat compromet sa propre sécurité ou celle du personnel au cours de son travail auprès de l'animal (p. ex. s'il se tient trop près du train postérieur d'un cheval), l'examineur pourra mettre un terme à l'intervention en cours et imposera une pénalité.

Si le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation, l'examineur prendra la relève auprès de l'animal. Selon la gravité de la faute, l'examineur pourra soustraire des points pour cette habileté particulière ou renvoyer le candidat et lui attribuer une erreur fatale pour la station.

Erreur fatale

Tout au long du Guide maître, le terme « erreur fatale » est utilisé pour désigner une action tentée, réalisée ou précisée par un candidat qui serait hautement susceptible de causer une blessure grave à un patient, au candidat et/ou au personnel. Veuillez noter qu'une « erreur fatale » est une détermination faite par l'examineur qui peut immédiatement mettre fin à l'examen et qui ne signifie pas nécessairement que l'action aurait été fatale au patient. De même, la détermination d'« erreur fatale » ne se limite pas uniquement aux situations mettant en jeu un animal vivant, mais peut également être faite lors d'interactions simulées avec un patient ou en lien avec des portions écrites de l'examen. De nombreux exemples d'erreur fatale sont fournis dans les différentes sections du Guide maître, mais ces exemples ne sont pas exhaustifs. Les examinateurs peuvent donc attribuer une « erreur fatale » à leur discrétion pour toute action non précisée dans le Guide maître qui serait hautement susceptible de causer une blessure grave au patient, au candidat ou au personnel.

Critères de réussite et remise des résultats

La plupart des sections de l'examen sont évaluées selon un système de points décrit dans le Guide d'administration, à l'exception des sections Anesthésie et Chirurgie qui sont évaluées sur la base « réussite/échec ». Pour réussir l'ECC, une note d'au moins 60 points ou la mention « réussite » est requise pour chacune des 7 sections de l'ECC. Les candidats qui ont réussi toutes les sections de l'examen pourront passer à la prochaine étape menant au certificat de qualification, sous réserve d'avoir fourni tous les autres documents requis.

Les résultats des examens (réussite ou échec seulement) ayant lieu dans les sites approuvés par l'ECFVG seront transmis par le bureau de l'ECFVG par courriel et par l'intermédiaire d'ECFVG Online. Les notes seront disponibles dans les vingt (20) jours ouvrables suivant le dernier jour d'examen d'ECC. Les notes ne peuvent pas être transmises par télécopieur ou téléphone. Afin d'assurer la transmission efficace en temps opportun des notes, il est essentiel que les candidats mettent immédiatement leur adresse courriel à jour par l'intermédiaire d'ECFVG Online.

Les résultats des examens ayant lieu dans lieux approuvés par le BNE du Canada seront transmis par le BNE conformément aux protocoles de l'organisme.

Candidats ne réussissant pas toutes les sections

Les candidats qui échouent quatre sections ou plus devront reprendre l'examen au complet. Les candidats qui échouent à au plus trois des six sections de l'ECC ont jusqu'à deux tentatives pour répéter et réussir les sections échouées, pourvu qu'ils présentent une demande de reprise dans les 6 mois suivant chaque échec et acceptent une des premières disponibilités offertes. Les candidats qui ne réussissent pas les sections échouées en deux tentatives de répétition ou qui n'acceptent pas une des premières disponibilités devront reprendre l'examen au complet. **REMARQUE** : Seules deux tentatives de répétition sont permises pour chacune des sections échouées, peu importe l'endroit où ces reprises ont lieu – soit dans un site d'examen approuvé par le BNE ou par l'ECFVG. Les bureaux du BNE et de l'ECFVG sont en communication concernant les candidats inscrits aux deux programmes.

Recours au matériel de référence

L'ECC est une épreuve qui évalue la capacité d'un candidat à effectuer diverses interventions cliniques à un niveau équivalant à celui d'un vétérinaire débutant. On attend des candidats qu'ils démontrent les aptitudes requises **sans** avoir recours à du matériel de référence, à moins que ce ne soit nécessaire dans une partie bien précise de l'examen. Dans ce cas, le matériel de référence est énuméré dans la partie Matériel et information fournis par l'examineur. L'examineur fournira alors le matériel de référence nécessaire.

Relevé de notes détaillé destiné au candidat

Un candidat ayant un échec dans une ou plusieurs sections de l'ECC peut obtenir un relevé de notes détaillé de la part du BNE pour la ou les sections qu'il n'a pas réussies. Ce rapport ciblera les **domaines** au sein du manuel d'administration où le candidat n'a pas démontré les connaissances et/ou les compétences techniques nécessaires (note inférieure à 60 % ou échec). Par exemple, si le candidat a obtenu moins de 60 % pour « élaboration d'un plan diagnostique » à la station 2 de la section Animaux destinés à l'alimentation, le relevé de notes détaillé indiquera le domaine « élaboration d'un plan diagnostique » comme étant un domaine où les connaissances et/ou les compétences techniques du candidat étaient déficientes. Pour ce qui est des sections où les compétences sont évaluées sur la base « réussite ou échec », le relevé de notes détaillé peut comprendre des énoncés comme « n'a pas vérifié correctement la machine à anesthésie pour la présence de fuites » pour la section Anesthésie, ou « n'a pas utilisé une bonne technique de pose des champs opératoires » pour la section Chirurgie.

Le relevé de notes détaillé vise à mettre en évidence les domaines où les compétences et les connaissances du candidat doivent être largement améliorées en préparation à une carrière en médecine vétérinaire plutôt qu'à seulement pointer les lacunes exactes (échecs) propres au cas ou à la situation rencontrés par le candidat durant l'examen. Les candidats ne recevront aucune autre information que celle qui figure dans le relevé de notes détaillé. Les demandes de relevé de notes détaillé doivent être reçues dans les 2 semaines (14 jours) suivant la transmission des résultats de l'ECC. Les candidats qui ont l'intention de faire appel d'un échec doivent demander un relevé de notes détaillé dans les 14 jours suivant la réception de leur résultat et avant de mettre en route le processus d'appel. Les demandes de relevé de notes détaillé doivent être envoyées par courriel à : neb-bne@cvma-acmv.org. Le relevé de notes détaillé sera envoyé au candidat par courriel dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la demande. **Les candidats peuvent uniquement présenter leur demande de relevé de notes détaillé au BNE; il est formellement interdit de demander une rétroaction ou des détails concernant un échec à l'examineur pendant l'examen ou à la fin de celui-ci.**

Maladies et diagnostics courants

L'ECC est un examen qui évalue les compétences pratiques requises au niveau d'entrée à la profession. Conséquemment, les cas cliniques et les maladies choisis pour l'examen doivent être couramment

rencontrés en pratique vétérinaire et être bien connus d'un étudiant nouvellement diplômé d'une école agréée par l'AVMA. Une liste de diagnostics courants peut être consultée sur le site de l'ECFVG à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx. Cette liste n'est cependant pas exhaustive et l'ECC n'est pas tenu de se limiter aux diagnostics et maladies de cette liste.

Ouvrages de référence pour l'ECC

Le niveau de connaissances attendu pour l'obtention d'une note de passage à l'ECC est celui d'un vétérinaire américain ou canadien débutant (c.-à-d. un nouveau diplômé d'une école de médecine vétérinaire agréée par le COE de l'AVMA). Les listes d'ouvrages de référence pour les curriculums des écoles de médecine vétérinaire agréées sont longues. La liste suivante représente un sous-groupe pertinent qui traite de manière adéquate le contenu de l'ECC. Cependant, même si l'expérience acquise lors de la lecture de documents est utile pour la préparation à l'ECC, le candidat ne doit pas les considérer comme un remplacement de l'expérience clinique pratique.

1. Ballweber, LR. Veterinary Parasitology, (2001), Boston: Butterworth-Heinemann.
2. Baxter, GM. Adams & Stashak's Lameness in Horses, 6th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
3. Bertone, JJ. Equine Clinical Pharmacology, (2004), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
4. Birchard, SJ. Saunders Manual of Small Animal Practice, 3rd ed. (2006), St Louis: Elsevier.
5. Bonagura, JD. Kirk's Current Veterinary Therapy, XIV, 14th ed. (2009), St Louis: Saunders (Elsevier).
6. Boothe, DM. Small Animal Clinical Pharmacology & Therapeutics, 2nd ed. (2012), St Louis: Elsevier).
7. Butler, JA. Clinical Radiology of the Horse, 3rd ed. (2008), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
8. Castro, AE. Veterinary Diagnostic Virology: A Practitioner's Guide, (1992), St. Louis: Mosby.
9. De Lahunta, A. Applied Veterinary Anatomy, (1986), Philadelphia: Saunders.
10. Dennis, R. Handbook of Small Animal Radiology and Ultrasound: Techniques and Differential Diagnosis, 2nd ed. (2010), St Louis: Churchill-Livingstone (Elsevier).
11. Dyce, KM. Textbook of Veterinary Anatomy, 4th ed. (2010), St Louis: Elsevier.
12. Ettinger, SJ. Textbook of Veterinary Internal Medicine, 7th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
13. Evans, HE. Miller's Anatomy of the Dog, 4th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
14. Farrow, CS. Veterinary Diagnostic Imaging – The Dog and Cat, (2003), St. Louis: Mosby.
15. Fossum, TW. Small Animal Surgery, 4th ed. (2012), St Louis: Mosby (Elsevier).
16. Frandson, RD. Anatomy and Physiology of Farm Animals, 7th ed. (2009), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
17. Greene, CE. Infectious Diseases of the Dog and Cat, 4th ed. (2012), St Louis: Elsevier.
18. Grubb, T, *et al.* 2020 AAHA Anesthesia and Monitoring Guidelines for Dogs and Cats. *J Am Anim Hosp Assoc* 2020; 56: 1-24 (https://www.aaha.org/globalassets/02-guidelines/2020-anesthesia/anesthesia_and_monitoring_guidelines_final.pdf).
19. Jones, TC. Veterinary Pathology, 6th ed. (2010), Ames, IA: Blackwell.
20. Kahn, CM. Merck Veterinary Manual, 10th ed. (2010), Whitehouse Station, NJ: Merck.
21. Kealy, JK. Diagnostic Radiology and Ultrasonography of the Dog and Cat, 5th ed. (2011), St Louis: Elsevier.
22. Knottenbelt, DC. Color Atlas of Diseases and Disorders of the Horse, (1994), St Louis: Mosby.
23. Kumar, V. Robbins and Cotran Pathological Basis of Disease, 8th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
24. Latimer, KS. Duncan & Prasse's Veterinary Laboratory Medicine – Clinical Pathology, 5th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.

25. Lavin, LM. Radiography in Veterinary Technology, 3rd ed. (2003), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
26. Maxie, MG. Jubb, Kennedy, & Palmer's Pathology of Domestic Animals, 5th ed. (2007), St Louis: Elsevier.
27. Muir, WW, III. Handbook of Veterinary Anesthesia, 5th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
28. Nelson, RW. Small Animal Internal Medicine, 4th ed. (2009), St Louis: Mosby (Elsevier).
29. Osborne, CA. Urinalysis: A Clinical Guide to Compassionate Patient Care, (1999), Shawnee Mission, KS: Bayer.
30. Plumb, DC. Plumb's Veterinary Drug Handbook, 7th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
31. Pugh, DG. Sheep and Goat Medicine, 2nd ed. (2012), Maryland Heights, MO: Elsevier.
32. Radostits, OM. Veterinary Medicine: A textbook of the diseases of cattle, horses, sheep, pigs and goats, 10th ed. (2007), St. Louis: Saunders (Elsevier).
33. Reed, SM. Equine Internal Medicine, 3rd ed. (2010), St Louis: Saunders (Elsevier).
34. Riviere, JE. Veterinary Pharmacology & Therapeutics, 9th ed. (2001), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
35. Rollin B, Wilson, JF, and Jarbe JL. Law and Ethics of the Veterinary Profession, (2002), Priority Press Ltd
36. Ross, MW. Diagnosis and Management of Lameness in the Horse, 2nd ed. (2011), St Louis: Elsevier.
37. Slatter, D. Textbook of Small Animal Surgery, 3rd ed. (2002), St Louis: Elsevier.
38. Smith, BP. Large Animal Internal Medicine, 4th ed. (2009), St Louis: Elsevier.
39. Spiers, VC. Clinical Examination of Horses, (1997), Philadelphia: Saunders.
40. Stockham, SL. Fundamentals of Veterinary Clinical Pathology, 2nd ed. (2008), Ames, IA: Blackwell.
41. Thrall, DE. Textbook of Veterinary Diagnostic Radiology, 6th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
42. Thrall, MA. Veterinary Hematology and Clinical Chemistry, 2nd ed. (2012), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
43. Timoney, JF. Hagan and Bruner's Microbiology and Infectious Diseases of Domestic Animals, 8th ed. (1988), Ithaca, NY: Comstock.
44. Tranquilli, WJ. Lumb and Jones' Veterinary Anesthesia and Analgesia, 4th ed. (2007), Ames, IA: Blackwell.
45. Willard, MD. Small Animal Clinical Diagnosis by Laboratory Methods, 5th ed. (2012), St Louis: Elsevier.
46. Wingfield, WE. Veterinary ICU Book, (2002), Jackson Hole, WY: Teton NewMedia.
47. Youngquist, RS. Current Therapy in Large Animal Theriogenology, 2nd ed. (2007), St Louis: Elsevier.
48. Zachary, JF. Pathologic Basis of Veterinary Disease. 5th ed. (2012), St Louis: Elsevier.

Texte servant à la séance d'information générale des candidats à propos de l'ECC et du lieu d'examen

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à tous les candidats à titre d'information générale sur l'ECC et le lieu d'examen. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement.

« Bienvenue à l'Examen de compétences cliniques. Je m'appelle **(insérer le nom)** et je suis le coordonnateur de l'examen ici, à **(insérer le lieu d'examen)**. Au nom de tous les examinateurs présents ici, je vous souhaite la meilleure des chances au cours des prochains jours. Cet examen peut être stressant, mais détendez-vous et faites de votre mieux. Vous n'aurez à accomplir aucune tâche exigeant des compétences supérieures à celles que devrait posséder un vétérinaire nouvellement diplômé. Des centaines de candidats avant vous ont réussi l'ECC et eu de belles carrières en médecine vétérinaire.

Au cours des 3 prochains jours, vous participerez à un examen pratique complet évaluant vos aptitudes cliniques en médecine vétérinaire.

Vous trouverez l'horaire détaillé de l'examen dans votre trousse d'information. Si vous avez des questions à propos de l'horaire, veuillez les poser maintenant ou attendre à la fin de la séance d'information.

Si ce n'est déjà fait, veuillez signer la feuille d'inscription.

Je vais maintenant prendre quelques minutes pour vous parler des installations. **(Il faut donner aux candidats les renseignements particuliers sur les salles destinées aux pauses, les toilettes et les endroits où ils peuvent se procurer de la nourriture ainsi que sur l'accès à la bibliothèque.)**

La salle **(insérer le nom ou le numéro de la salle)** a été désignée comme le « camp de base » des candidats participant à l'ECC. Vous êtes libre d'y travailler, d'y laisser du matériel (à vos propres risques) et de vous y réunir avant les différentes sections de l'examen. Assurez-vous de vous rassembler avant l'heure indiquée sur votre horaire pour chaque section de l'examen. **(Insérer au besoin des renseignements particuliers à votre lieu d'examen relativement aux autres lieux de rassemblement des candidats durant l'examen).**

Durant l'examen, portez votre porte-nom en tout temps et inscrivez votre numéro et/ou votre nom sur tous les documents soumis. Tout document non identifié pourrait être exclu de l'évaluation.

Dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la dernière journée de l'examen, nous soumettrons un rapport au BNE. Le BNE examinera les résultats obtenus et transmettra la note finale à chaque candidat par la poste ou par courriel. Par conséquent, il peut s'écouler jusqu'à 4 semaines entre la fin de l'examen et la réception de vos résultats.

Il est interdit de discuter du contenu de l'examen pendant son déroulement. Pour éviter toute apparence d'infraction à ce règlement, les conversations sur le lieu d'examen doivent se dérouler uniquement en anglais ou en français. N'oubliez pas que vous avez signé un serment d'honneur par lequel vous vous engagez à ne pas discuter de l'examen avec les autres candidats. Le BNE a le droit d'exclure de l'examen tout candidat qui violerait la sécurité de cet examen durant son déroulement. Les téléphones cellulaires, les assistants numériques personnels et les autres dispositifs électroniques d'assistance sont interdits durant l'examen. Pour toute question sur les effets que vous pouvez apporter à l'examen, venez me voir ou demandez à l'un des coordonnateurs de section.

Si nous avons une raison de croire que l'intégrité du processus d'examen est menacée, nous avertirons immédiatement le BNE. Le BNE pourrait invalider l'examen, en tout ou en partie. Si des renseignements laissent croire que la poursuite de l'examen compromettrait la confidentialité du contenu de l'examen ou l'intégrité des résultats, le BNE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute session d'examen.

En vous inscrivant à l'ECC, vous acceptez de respecter les règles de conduite suivantes :

1. Vous êtes bel et bien la personne dont le nom apparaît sur la demande de candidature.
2. Vous rangerez vos effets personnels dans un casier ou un cubicule avant d'entrer dans les aires d'examen sécurisées. Les effets personnels incluent téléphones cellulaires, montres pouvant communiquer avec un ordinateur et/ou dotées de mémoire, téléavertisseurs, assistants numériques personnels, formules, matériel didactique, notes, articles scientifiques, sacs à main et portefeuilles. Les casiers mis à votre disposition sont situés (**insérer l'emplacement des casiers destinés aux candidats**).
3. Vous n'utiliserez aucun appareil téléphonique dans l'aire d'examen sécurisée.
4. Vous ne fournirez ni ne recevrez aucune aide non autorisée durant la période d'examen, y compris pendant les pauses.
5. Vous n'aurez en main aucune formule, matériel didactique, notes, articles scientifiques ou dispositifs électroniques de toute nature, à moins d'être hors des aires d'examen sécurisées.
6. Vous n'emporterez aucun matériel hors des aires d'examen, qu'il soit écrit, imprimé, enregistré ou autre, à moins d'y être autorisé par les examinateurs.
7. Vous comprenez et acceptez que tout le matériel d'examen demeure la propriété du lieu d'examen et du BNE. Vous respecterez la confidentialité quant aux cas cliniques soumis dans le cadre des 7 sections de l'ECC.
8. Vous ne reproduirez ni ne tenterez de reproduire aucun matériel d'examen, que ce soit par mémorisation ou autrement, ni ne fournirez de renseignements sur le contenu de l'examen, lesquels seraient susceptibles de favoriser indûment d'autres candidats potentiels (ceci inclut notamment la distribution de renseignements sur Internet).
9. Vous vous conduirez de manière professionnelle avec les examinateurs et le personnel avant, pendant et après l'examen. Si l'on met fin à votre participation à toute partie de l'examen, vous devez quitter rapidement l'aire d'examen. Dans le cas contraire, on pourrait demander à la sécurité de vous escorter hors de l'aire d'examen, ce qui pourrait vous empêcher de participer à d'autres sections de l'ECC.

À moins d'une autorisation formelle, les candidats ne peuvent apporter d'effets personnels dans les aires d'examen sécurisées. Toute transgression de ce règlement sera considérée comme une violation des règles de conduite et pourra entraîner l'application de mesures punitives.

Les candidats doivent savoir qu'une session complète d'examen s'étend sur une période de 3 jours, incluant les pauses, et que cette session est considérée comme fermée et sécurisée. Le lieu d'examen en entier est considéré comme sécurisé, y compris les toilettes et les locaux où sont pris les repas et les pauses. Conséquemment, les règlements relatifs à la possession de matériel prohibé s'appliquent aux heures de repas, s'il y a lieu, et aux pauses.

Tous les membres de l'équipe de l'ECC, c'est-à-dire les coordonnateurs sur le lieu d'examen, les coordonnateurs de section, les examinateurs, les techniciens vétérinaires et les assistants techniques, surveillent toutes les sections de l'ECC. Pendant l'examen, si un membre du personnel surprend un candidat à contrevenir aux règles de conduite ou à agir d'une manière inappropriée, il rapportera

l'incident au BNE en vue d'une enquête approfondie. Chaque signalement fera l'objet d'une enquête exhaustive.

Comme titulaires du site de l'ECC, nous avons l'obligation de faire passer l'examen tel qu'il est décrit dans le Guide d'administration. Si, à un moment ou à un autre, vous croyez que l'examineur vous demande de réaliser une tâche qui ne figure pas dans le Guide d'administration, vous devriez effectuer la tâche au meilleur de votre capacité et, ensuite, me faire part du problème ou en informer (**ou insérer les noms des membres du personnel appropriés et les présenter**). Effectuez tout de même la tâche au meilleur de votre capacité parce qu'il est possible que vous ayez mal lu ou mal interprété le Guide d'administration, mais faites-nous part du problème afin que nous puissions faire les recherches nécessaires et clarifier la situation. Il est possible qu'un examinateur lise mal ou interprète mal une partie du Guide d'administration. Une telle situation n'aurait aucun effet sur vos résultats d'examen.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons conscience qu'il s'agit d'un processus stressant. Les examinateurs feront tout leur possible pour réduire le stress au minimum. Ne laissez pas une simple erreur nuire à votre rendement lors du reste de l'examen. Jusqu'à maintenant, personne n'a obtenu une note parfaite à cet examen. Tout le monde fait des erreurs. Lorsque vous en commettez une, laissez-la derrière vous et continuez d'offrir le meilleur de vous-même durant le reste de l'examen.

Bonne chance, et faites de votre mieux!

Avez-vous des questions? »

ANESTHÉSIE

Énoncé des compétences

La section sur l'anesthésie se compose de deux parties distinctes; la partie 1 doit être réalisée la veille de la partie 2.

- Partie 1
 - choisir les médicaments anesthésiques appropriés, planifier en fonction d'une période d'anesthésie prolongée (plus de 3 heures) et calculer les doses adéquates (tâche évaluée pendant la station Protocole des médicaments et calcul des doses ou intégrée à une autre section).
- Partie 2
 - effectuer un examen préanesthésique et déterminer le risque anesthésique de la patiente;
 - choisir l'équipement et les accessoires d'anesthésie appropriés et les utiliser convenablement;
 - administrer la prémédication, procéder à l'induction et au maintien de l'anesthésie générale d'une chienne;
 - procéder au suivi et à l'évaluation d'une patiente sous anesthésie générale;
 - discuter de la récupération de la patiente à la suite de l'anesthésie, incluant le traitement de la douleur postopératoire.

Temps alloué

- Le candidat dispose de quarante-cinq (45) minutes pour la station Protocole des médicaments et calcul des doses.
- Le temps total accordé à chaque candidat du début à la fin de la station Anesthésie est de 4 heures 10 minutes au maximum. Le candidat disposera de cent (100) minutes (1 heure 40 minutes), à partir du début de l'examen préopératoire jusqu'au moment où la patiente anesthésiée est prête pour la préparation chirurgicale. Cela signifie que le candidat a mené à bien toutes les tâches décrites dans le Guide d'administration et que les voies respiratoires de la patiente sont sécurisées (patiente intubée et tube endotrachéal adéquatement attaché); le tube endotrachéal de la chienne est connecté à l'appareil d'anesthésie, l'anesthésie par inhalation est amorcée à un niveau approprié, un cathéter intraveineux fonctionnel est en place et correctement fixé, une fluidothérapie est amorcée, la chienne est à un niveau d'anesthésie acceptable pour amorcer la préparation chirurgicale et le candidat a amorcé la surveillance initiale de la patiente. Le matériel de surveillance requis peut être placé après la limite de 100 minutes. Toutefois, le candidat doit continuer à surveiller la patiente de façon appropriée (évaluation de l'état cardiovasculaire et respiratoire et de la profondeur de l'anesthésie) tout au long de la période entourant l'induction. Les candidats qui excèdent 100 minutes pour ces activités/compétences seront immédiatement renvoyés de la section et se verront attribuer la mention « échec » pour l'ensemble de la section.
- Les candidats qui ont accompli toutes les tâches requises en moins de 100 minutes doivent en informer l'examineur et lui indiquer qu'ils sont prêts pour le chirurgien.
- Une fois l'intervention chirurgicale commencée, l'évaluation du candidat responsable de l'anesthésie se poursuit pendant le maintien anesthésique et la période de réveil. L'évaluation de la section Anesthésie se termine à la fin de l'ovariohystérectomie ou immédiatement après celle-ci.

Installations :

1. Animal — Une chienne par candidat, poids minimum de 6 kg (note d'état corporel de 2 à 4 sur 5), non gestante d'après l'évaluation visuelle ou la palpation, non visiblement en chaleurs (c.-à-d. absence de signe externe d'écoulement vaginal sanguinolent) et présentant un risque anesthésique acceptable d'après l'examen physique.
2. Personnel (exigences minimales)
 - a. Pour la station Protocole des médicaments et calcul des doses
 - i. Un surveillant
 - b. Pour le reste de la section Anesthésie
 - i. Un examinateur vétérinaire pour 3 candidats
 - ii. Un assistant technique ou un technicien vétérinaire pour 2 candidats.
3. Installations et équipements — Les sections Anesthésie et Chirurgie partagent les mêmes installations et équipements.
 - a. Une pièce/aire pour la station Protocole des médicaments et calcul des doses afin de permettre aux candidats d'élaborer les protocoles et calculer les doses.
 - b. Pièces ou aires équipées pour la préparation des animaux en vue de la chirurgie.
 - c. Pièces ou aires équipées pour procéder à l'intervention chirurgicale requise.
 - d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.
4. Matériel, équipement et accessoires fournis par l'examineur
 - a. Appareils d'anesthésie standards (chaque appareil doit être muni d'un vaporisateur de précision d'isoflurane ou de sévoflurane. Le vaporisateur doit compenser les variations de température et de débit et doit être muni de sa propre source d'oxygène. La disponibilité des vaporisateurs dépendra du lieu d'examen).
 - b. Systèmes de réinspiration et sans réinspiration.
 - c. Accessoires standards pour l'anesthésie et la surveillance anesthésique, tels un stéthoscope œsophagien, un dispositif de mesure de la pression artérielle (oscillométrie ou Doppler, selon le lieu d'examen), un thermomètre et/ou équipement de surveillance électronique, des tubes endotrachéaux, un laryngoscope avec lames de différentes tailles, des cathéters intraveineux, solutés intraveineux, oxymètre de pouls et un capnographe.
 - d. Papier brouillon et calculatrice de base non programmable pour calculer les doses de médicaments.
5. Matériel fourni par le candidat
 - a. Stéthoscope, sarrau propre, vêtements de chirurgie.
6. Médicaments anesthésiques

Le candidat devra choisir (parmi la liste suivante) les médicaments anesthésiques dont il aura besoin pendant l'intervention. L'examineur fournira au candidat les posologies et concentrations des médicaments suivants pour le calcul des doses et des volumes. Les médicaments offerts varieront selon le lieu d'examen, mais proviendront de la liste suivante :

- Acépromazine
- Alfaxalone
- Atipamézole
- Atropine
- Buprénorphine
- Butorphanol
- Carprofène
- Citrate de maropitant
- Diazépam
- Dexmédétomidine
- Glycopyrrolate
- Hydromorphone
- Isoflurane
- Kétamine
- Méloxicam
- Méthadone
- Midazolam
- Morphine
- Propofol
- Sévoflurane

Exigences générales à l'égard du candidat

Les sections Anesthésie et Chirurgie de l'ECC sont effectuées simultanément. Le candidat attitré à l'anesthésie procédera à l'anesthésie de l'animal, s'assurera de la stabilité de la patiente et fera le suivi anesthésique, pendant que le candidat attitré à la chirurgie, ou une autre personne désignée par le lieu d'examen, effectuera l'ovariohystérectomie.

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si aux yeux de l'examineur le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation, l'examineur pénalisera le candidat et il pourrait mettre fin à l'examen ce qui entraînerait le renvoi du candidat.

La section Anesthésie est notée sur la base « réussite/échec ». Les candidats qui reçoivent la mention **ÉCHEC** pour toute habileté **MAJEURE** ou pour toute combinaison de 4 habiletés **MINEURES** (voir la feuille d'évaluation AN01) pourraient être autorisés à terminer l'examen, mais obtiendront une mention **ÉCHEC** pour la section Anesthésie. Les candidats qui commettent une erreur fatale (voir l'Annexe 1 de cette section du guide pour des exemples d'erreurs fatales), tel qu'il serait déterminé par l'examineur, seront immédiatement renvoyés de la section et recevront une mention d'échec pour cette section de l'ECC. Les candidats doivent également noter que de nombreux facteurs influent sur l'attribution d'une mention réussite/échec pour cette section. En ce qui a trait aux habiletés évaluées dans la section Anesthésie, un niveau de compétence équivalant à celui d'un vétérinaire débutant signifie bien plus que de faire en sorte que la chienne survive à l'anesthésie. En d'autres mots, il ne suffit pas de réussir à terminer l'intervention sans avoir commis d'erreur fatale.

Si le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation (erreur fatale : voir l'Annexe 1 de la section Anesthésie du Guide d'administration), l'examineur prendra la relève auprès de l'animal et mettra fin à la section Anesthésie. Les situations mettant la vie de l'animal en danger sont

notamment l'intubation œsophagienne (laquelle ne serait ni détectée ni corrigée par le candidat), l'omission d'ouvrir la valve régulatrice de pression et l'incapacité à maintenir un niveau d'anesthésie approprié. De telles erreurs pourraient être considérées comme des erreurs fatales. Si le candidat commet l'une de ces erreurs, l'examinateur détaillera les faits et les confirmera, corrigera l'erreur et mettra immédiatement fin à la participation du candidat à cette section. Le candidat obtiendra alors un échec pour la section Anesthésie, sans égard aux points déjà cumulés au moment où l'examinateur met fin à l'épreuve.

Aperçu de la section Anesthésie

1. Protocole des médicaments et calcul des doses (période allouée de 45 minutes) : Cette station devra être réalisée la veille de l'anesthésie de la patiente. À cette station, le candidat se verra remettre la liste des médicaments disponibles, ainsi que leur concentration et la posologie recommandée. D'après le poids et l'âge estimé de la chienne et supposant un statut ASA de 1, le candidat **élaborera un protocole anesthésique** (prémédication, induction, maintien de l'anesthésie et analgésie); **calculera le volume** de chacun des médicaments choisis en fonction de la concentration fournie et **inscrira les résultats** dans le Compte rendu de l'anesthésie (Annexe 3). Le candidat doit aussi **inscrire les raisons** pour lesquelles il a choisi ces médicaments dans le Compte rendu de l'anesthésie.

2. Procédure anesthésique : examen préanesthésique et prémédication; sélection et préparation de l'équipement d'anesthésie; induction, intubation et début de l'anesthésie par inhalation et surveillance initiale de la patiente (temps maximal alloué de 100 minutes; le compte à rebours commence une fois que toutes les instructions ont été lues et que les candidats ont reçu leur chienne).
 1. *Examen préanesthésique et prémédication* — Le candidat **effectuera** l'examen préopératoire d'une chienne qui doit subir une ovariohystérectomie et en **notera les résultats**. Il demandera les tests de laboratoire appropriés en fonction de la patiente et de l'intervention prévue, puis **analysera et inscrira les résultats** de ces tests (les résultats seront fournis par l'examinateur) et **déterminera** le statut ASA de la patiente (voir l'Annexe 2 de la section Anesthésie). Tous les renseignements demandés devront être inscrits sur le formulaire figurant à l'Annexe 3 de la section Anesthésie (Compte rendu de l'anesthésie). Le candidat **administrera la prémédication** par injection intramusculaire ou sous-cutanée, selon le protocole médicamenteux qu'il a déjà déterminé. Il enregistrera tous les renseignements pertinents sur le formulaire figurant à l'Annexe 3 de la section Anesthésie. Remarque : les doses des médicaments anesthésiques ont été calculées précédemment en presumant un statut ASA de 1. Par contre, si le candidat attribue un statut ASA différent à la suite de l'examen physique préanesthésique, il pourra alors modifier les doses des médicaments en conséquence.

 2. *Choix et préparation de l'équipement anesthésique* – Le candidat **déterminera** les débits de gaz frais pour la patiente et les **notera; choisira** les accessoires appropriés pour la patiente (p. ex. tube endotrachéal), **choisira le système respiratoire approprié et le raccordera à l'appareil, vérifiera** systématiquement l'assemblage et le bon fonctionnement de l'équipement anesthésique et **expliquera ou décrira** verbalement à l'examinateur l'assemblage et le fonctionnement de cet équipement.

3. *Induction, intubation et administration de l'agent anesthésique* – Le candidat **posera un cathéter intraveineux et administrera l'agent d'induction**, selon le protocole médicamenteux qu'il a préparé plus tôt. Remarque : les doses/volumes des médicaments anesthésiques ont été calculés initialement en présumant un statut ASA de 1. Si le candidat attribue un statut ASA différent à la suite de l'examen physique préanesthésique, il pourra alors modifier les doses des médicaments en conséquence. Dans les 5 minutes suivant le début de l'administration de l'agent d'induction, le candidat **intubera** la patiente, attachera le tube, gonflera le ballonnet de façon appropriée, connectera le tube endotrachéal à l'appareil d'anesthésie de façon appropriée et sélectionnera les débits de gaz frais et de gaz anesthésique nécessaires pour amener la patiente à un niveau d'anesthésie acceptable pour la chirurgie. Si le candidat ne parvient pas à accomplir toutes ces tâches dans un délai de 5 minutes, sa participation prendra immédiatement fin et il se verra attribuer une mention d'échec pour la section Anesthésie.
4. *Surveillance initiale de la patiente* – Le candidat **commencera la surveillance initiale de la patiente dans les 3 minutes suivant l'intubation** (c.-à-d. évaluation de l'état cardiovasculaire et respiratoire et de la profondeur de l'anesthésie), **compilera** les renseignements requis dans le Compte rendu de l'anesthésie et **administrera le soluté intraveineux** (type et débit adéquats).

Les tâches 1 à 4 ci-dessus doivent avoir été exécutées en un maximum de 100 minutes. Pour éviter de prolonger indûment l'anesthésie de la patiente, si le candidat a terminé les tâches 1 à 4 ci-dessus en moins de 100 minutes, il **DOIT** indiquer qu'il est prêt à laisser la place au candidat attiré à la chirurgie, afin que ce dernier prépare la patiente. **REMARQUE** : au moment où le candidat à l'anesthésie appelle le candidat à la chirurgie, cela indique qu'il a terminé les étapes 1 à 4 ci-dessus. Si toutes ces tâches ne sont pas réalisées dans la période de 100 minutes allouée, cela entraîne le renvoi du candidat et son échec à la section Anesthésie.

5. *Maintien (2,5 heures au maximum; le temps réel dépendra du candidat à la chirurgie)* – Dès que possible après avoir avisé le chirurgien, le candidat mettra en place les équipements de surveillance standards (y compris les suivants : électrodes d'ECG, moniteur de tension artérielle, oxymètre de pouls, thermomètre et capnographe); assurera un maintien de l'anesthésie à un niveau acceptable durant l'ovariohystérectomie et effectuera le suivi à cet égard; inscrira les données anesthésiques et d'autres renseignements dans le Compte rendu de l'anesthésie (Annexe 3) en temps opportun (p. ex. aux 5 à 10 minutes); saura expliquer à l'examineur quels paramètres sont surveillés et de quelle façon; interprétera les paramètres de la patiente et les résultats affichés par les équipements de surveillance; corrigera toute anomalie décelée pendant la surveillance et pourra justifier pourquoi il a décidé ou non d'apporter des correctifs. Veuillez noter que les résultats, les interventions et tout autre commentaire doivent être notés aussitôt qu'une évaluation est effectuée. Le candidat sera pénalisé s'il ne remplit pas le Compte rendu de l'anesthésie en temps réel.

Si un candidat croit qu'une pièce d'équipement ne fonctionne pas correctement, il doit immédiatement en informer l'examineur. Celui-ci déterminera si la préoccupation du candidat est légitime et, si tel est le cas, remédiera à la situation. Si le candidat croit que le problème n'a pas été corrigé de manière satisfaisante et que la pièce d'équipement défectueuse aurait pu avoir une incidence négative sur son évaluation, il doit documenter le problème immédiatement après la fin de l'examen en remplissant le *Rapport d'incident lié à l'équipement d'anesthésie* qui se trouve à

l'Annexe 4. Si le candidat ne remplit pas ce rapport, toute demande d'appel liée à l'utilisation d'une pièce d'équipement défectueuse sera rejetée.

Texte de présentation standard pour la station Protocole des médicaments et calcul des doses

Avant le début de la station Protocole des médicaments et calcul des doses, l'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié s'il y a des installations particulières ou des restrictions sur le plan de l'équipement.

« Vous procéderez à l'anesthésie d'une chienne en vue d'une ovariohystérectomie de routine. Vous aurez en main la liste des médicaments disponibles ainsi que leur posologie recommandée et leur concentration. Vous recevrez également le Compte rendu de l'anesthésie, sur lequel vous retrouverez les renseignements sur la chienne dont vous vous occuperez, notamment son poids et son âge estimé.

En présumant un statut ASA de 1, vous disposez d'un maximum de 45 minutes pour élaborer un protocole anesthésique, notamment ce qui a trait aux médicaments que vous prévoyez administrer pour la préanesthésie, l'induction et le maintien de l'anesthésie ainsi que l'analgésie. Calculez les doses finales de tous les médicaments choisis et le volume correspondant à administrer. Inscrivez les résultats aux endroits appropriés dans le Compte rendu de l'anesthésie. Le jour où a lieu la section Anesthésie, vous pouvez indiquer à l'examineur si vous désirez que certains des médicaments soient mélangés avant leur administration.

Vous devez aussi décrire les raisons pour lesquelles vous avez choisi ces médicaments pour la patiente. Un espace à cette fin a été prévu dans le Compte rendu de l'anesthésie; vous pouvez aussi utiliser le verso de la feuille. Des feuilles supplémentaires vous seront remises au besoin pour faire vos calculs. Veuillez inscrire votre numéro d'identification (ID) et votre nom sur toutes les feuilles du Compte rendu de l'anesthésie et toutes les feuilles supplémentaires, et remettez le tout à l'examineur à la fin des 45 minutes allouées. L'examineur ou le coordonnateur de la section Anesthésie attribuera une note à vos choix de médicaments, à vos calculs et à vos commentaires. Tous les médicaments seront préparés par les examinateurs ou les techniciens vétérinaires de la section Anesthésie, selon vos calculs et vos directives. Vous disposez d'un maximum de 45 minutes pour réaliser cette tâche. »

Texte de présentation standard pour la section Anesthésie – De l'examen préanesthésique à la phase de maintien

« Vous procéderez à l'anesthésie d'une chienne en vue d'une ovariohystérectomie de routine qui sera réalisée par un autre candidat ou un chirurgien. La chienne retournera à la maison après une période de récupération suffisante.

Un technicien qualifié vous portera assistance, mais vous devez communiquer avec lui pour lui demander son aide. L'examineur évaluera [*j'évaluerai*] votre travail et il prendra [*je prendrai*] en note les comportements positifs et négatifs. Ne vous laissez pas distraire par le fait que l'examineur prend [*je prends*] des notes. Les techniciens et l'examineur [*moi*] ne peuvent pas [*ne pouvons pas*] donner de rétroaction pendant ou après l'examen. L'examineur pourra

mettre **[je pourrai mettre]** fin à l'examen et vous attribuer une erreur fatale si vous commettez une erreur qui met l'animal en danger ou qui compromet votre sécurité ou celle du personnel.

L'examineur vous a **[je vous ai]** remis votre Compte rendu de l'anesthésie. Une fois la minuterie enclenchée, vous pouvez vérifier vos calculs de doses de médicaments ainsi que les médicaments qui vous ont été fournis. Informez l'examineur **[informez-moi]** de toute erreur que vous constatez ou de tout changement que vous désirez apporter. Inscrivez toutes vos observations et autres données dans le Compte rendu de l'anesthésie. Assurez-vous que votre nom et votre numéro d'identification (ID) sont inscrits sur toutes les pages et signez la dernière page du compte rendu à la fin de l'examen.

La minuterie réglée à 100 minutes sera enclenchée dès que la chienne vous sera amenée. Vous devrez préparer la chienne en vue de la chirurgie et réaliser les tâches de la liste suivante (laquelle figure dans le Manuel d'administration) au cours de la période de 100 minutes :

1. procéder à l'examen physique préanesthésique de la chienne
2. inscrire les résultats de l'examen physique dans le Compte rendu de l'anesthésie
3. demander des analyses sanguines
4. attribuer un statut physique préanesthésique d'après vos observations
5. administrer la prémédication par injection intramusculaire ou sous-cutanée conformément à votre plan médicamenteux
6. assembler l'appareil d'anesthésie et le système respiratoire et vérifier leur bon fonctionnement
7. rassembler le matériel nécessaire pour la pose d'un cathéter intraveineux et l'intubation endotrachéale
8. poser un cathéter intraveineux
9. induire l'anesthésie et amorcer l'anesthésie par inhalation
10. mettre en route la fluidothérapie intraveineuse
11. commencer la surveillance de l'anesthésie et enregistrer vos observations dans le Compte rendu de l'anesthésie
12. appeler le chirurgien

Lorsque vous aurez terminé toutes les tâches énumérées ci-dessus, dites que tout est prêt pour le chirurgien; la minuterie sera alors arrêtée. Assurez-vous d'avoir terminé toutes les tâches dans les 100 minutes fixées et avant d'appeler le chirurgien, sous peine d'être renvoyé de la section et d'obtenir une mention d'échec. Vous devez déterminer comment réaliser efficacement et correctement toutes ces tâches. Veuillez gérer votre temps en conséquence.

L'examineur va **[je vais]** vous montrer où se trouvent les fournitures **nécessaires [le montrer aux candidats]**. Si un article que vous avez demandé n'est pas disponible, nous vous demanderons de faire un autre choix parmi les fournitures et l'équipement dont nous disposons ici.

Une fois qu'on vous aura amené la chienne, commencez par procéder à l'examen physique préanesthésique et inscrivez vos résultats. Le poids de la chienne sera fourni. Demandez les tests de laboratoire que vous jugez nécessaires. L'examineur vous fournira **[je vous fournirai]** les résultats des tests qui ont bel et bien été effectués. Ensuite, en vous basant sur l'examen physique et les résultats des tests de laboratoire, attribuez un statut physique préanesthésique (statut ASA) à la patiente et inscrivez toutes les données dans le Compte rendu de l'anesthésie.

À partir de ces renseignements, vous pourrez apporter tous les changements que vous jugez nécessaires à votre plan médicamenteux; il vous suffira d'en aviser l'examinateur [*de m'en aviser*].

Vous n'êtes pas obligé d'utiliser le plan médicamenteux que vous avez élaboré hier. Vous pouvez le modifier en fonction du statut ASA que vous avez déterminé aujourd'hui à la suite de l'examen physique préanesthésique de votre patiente. Veuillez informer l'examinateur [*m'informer*] des changements que vous désirez apporter à votre plan. Si vous croyez qu'il y a eu une erreur dans le calcul des doses ou dans les médicaments qui vous ont été remis, veuillez en aviser l'examinateur [*m'en aviser*].

Lorsque la chienne aura reçu la prémédication, vous pourrez la mettre dans une cage ou la confier à un technicien. Commencez à préparer votre station pendant que les médicaments agissent. Sélectionnez les cathéters, le matériel d'intubation et de fluidothérapie, l'équipement de surveillance et le système respiratoire anesthésique appropriés. Assemblez l'appareil d'anesthésie et le système respiratoire anesthésique et vérifiez leur bon fonctionnement et l'absence de fuites. Veuillez appeler un examinateur [*m'appeler*] lorsque vous êtes prêt à montrer les parties de l'appareil d'anesthésie et à décrire le rôle de chacune.

Lorsque vous êtes prêt, vous pouvez [**aller chercher la chienne ou demander qu'on aille chercher la chienne**]. Posez ensuite un cathéter intraveineux et fixez-le en place avec l'aide de votre assistant. Dès que vous êtes prêt à administrer l'agent d'induction, dites-le à l'examinateur [*dites-le-moi*]. Un compte à rebours de 5 minutes commencera au début de l'administration du médicament d'induction. Vous devez administrer une quantité d'agent d'induction suffisante pour permettre l'intubation, puis intuber la chienne, fixer le tube endotrachéal, en vérifier la position, gonfler le ballonnet et connecter le tube endotrachéal au système respiratoire. Si vous êtes incapable d'accomplir ces tâches en 5 minutes, vous serez renvoyé et obtiendrez une mention d'échec.

Vous devrez commencer la surveillance de l'état cardiorespiratoire dans les 3 minutes suivant l'intubation. Si vous ne le faites pas, on vous attribuera une erreur fatale. Après l'intubation, réglez les débits de gaz frais et de gaz anesthésique et amorcez la fluidothérapie au débit approprié. Commencez la surveillance anesthésique de votre patiente et inscrivez vos observations dans le Compte rendu de l'anesthésie. Lorsque vous aurez terminé toutes ces tâches, vous devrez avertir [**l'examinateur, le technicien ou le chirurgien**] afin que la préparation chirurgicale puisse commencer; cela marquera la fin de la période de 100 minutes.

Maintenez la chienne à un niveau d'anesthésie adéquat et assurez-vous que sa sécurité physique n'est pas compromise. Tous les dispositifs de surveillance requis (électrodes d'ECG, moniteur de tension artérielle, oxymètre de pouls, thermomètre et capnographe) doivent être installés le plus rapidement possible, en évitant de contaminer le site chirurgical. L'équipement devrait fonctionner correctement. Si vous croyez qu'une pièce d'équipement ne fonctionne pas correctement, informez-en l'examinateur afin que le problème puisse être réglé. Si vous croyez que le problème n'a pas été réglé et que la pièce d'équipement défectueuse a nui à votre évaluation, vous devez remplir le Rapport d'incident lié à l'équipement d'anesthésie à la fin de l'examen. Procédez à la surveillance de la chienne pendant toute l'intervention chirurgicale et maintenez-la à un niveau d'anesthésie acceptable en vous servant de l'équipement de surveillance et des paramètres physiques. Inscrivez vos observations en temps opportun dans le Compte rendu de l'anesthésie, sinon vous serez pénalisé. Ajustez le niveau d'anesthésie au

besoin et corrigez toute anomalie physique détectée (p. ex. baisse de la tension artérielle, de la fréquence respiratoire ou de la température).

Cette section de l'examen prendra fin lorsque la dernière suture cutanée aura été posée ou lorsque le temps accordé au chirurgien sera écoulé. Assurez-vous que votre nom et votre ID de candidat sont inscrits sur toutes les pages et apposez votre signature à la dernière page du formulaire à la fin de l'examen.

Rappelez-vous que vous devez terminer toutes les interventions décrites dans le Guide d'administration (de l'examen préanesthésique au début de la phase de maintien de l'anesthésie et de surveillance de la patiente) avant la fin de la période de 100 minutes ou avant d'appeler le chirurgien. Une copie papier de ces instructions sera accessible [indiquer où] à titre de référence pendant cette section de l'examen, au besoin. »

Feuille d'évaluation pour la section Anesthésie (AN01) — Veuillez consulter la feuille d'évaluation AN01 figurant aux pages suivantes.

Remarque : L'obtention d'une mention d'**ÉCHEC** pour toute habileté **MAJEURE** ou pour toute combinaison de 4 habiletés **MINEURES** entraînera un **ÉCHEC** pour la section Anesthésie. Si un candidat commet une erreur fatale, il sera renvoyé de la section de l'examen et recevra une mention d'**ÉCHEC** pour la section Anesthésie.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE DU CANDIDAT
Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	<p><i>Remarque : l'obtention d'un ÉCHEC pour toute habileté MAJEURE ou pour toute combinaison de 4 habiletés MINEURES entraînera un ÉCHEC pour la section Anesthésie. Les candidats ayant commis une erreur fatale (voir ci-dessous ainsi que l'Annexe 1 de cette section du Guide) seront immédiatement renvoyés de cette section et recevront la mention « échec » pour cette section de l'examen.</i></p>
<i>Choisir les médicaments appropriés pour la prémédication, l'induction et le maintien anesthésique, ainsi que l'analgésie; justifier ces choix par écrit</i>	HABILETÉ MINEURE
<i>Calculer correctement le volume des médicaments choisis</i>	<p>HABILETÉ MAJEURE</p> <p>EXEMPLES D'ERREURS FATALES POUR CETTE HABILETÉ : ERREUR FATALE si le candidat calcule une dose de médicament potentiellement nuisible et s'apprête à l'administrer à la patiente sans avoir corrigé l'erreur. <i>Remarque : les examinateurs/techniciens ne doivent pas permettre au candidat d'administrer une dose potentiellement nuisible de tout médicament.</i></p>

<i>Procéder à l'examen préopératoire d'une patiente devant subir une ovariectomie de routine et inscrire les résultats de cet examen</i>	HABILETÉ MINEURE
<i>Demander les tests de laboratoire de base requis; transcrire les résultats et les interpréter</i>	HABILETÉ MINEURE
<i>Déterminer le risque anesthésique de la patiente (statut ASA)</i>	HABILETÉ MINEURE

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	NOTE DU CANDIDAT
<p><i>Administrer la prémédication par injection intramusculaire ou sous-cutanée d'une façon qui assure la sécurité de la patiente et du personnel et qui permet bel et bien d'administrer le médicament à l'animal.</i></p>	<p>HABILETÉ MAJEURE/MINEURE MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si le candidat administre une dose trop faible ou trop élevée mais qui ne risque pas d'entraîner des effets physiologiques néfastes graves ou si le candidat injecte les médicaments préanesthésiques à un endroit ou d'une manière qui sont inappropriés, mais qui ne risquent pas d'entraîner de graves conséquences négatives pour l'animal .</p> <ul style="list-style-type: none"> • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE si le candidat administre une dose trop élevée qui risque d'avoir des effets physiologiques néfastes marqués mais non mortels. • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE OU MAJEURE si le candidat injecte ou tente d'injecter la prémédication à proximité d'une partie anatomique susceptible d'être lésée par ladite injection (c.-à-d., nerf sciatique, articulation du genou). • EXEMPLES D'ERREUR FATALE : le candidat s'apprête à administrer une surdose potentiellement dangereuse de tout médicament; le candidat administre la prémédication avant d'avoir examiné la patiente.
<p><i>Calculer le débit de gaz frais et justifier le débit choisi en fonction du système respiratoire utilisé</i></p>	<p>HABILETÉ MAJEURE/MINEURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si le débit de gaz frais calculé est trop élevé. • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE si le débit de gaz frais calculé est trop faible.
<p><i>Choisir le système respiratoire et le ballon réservoir appropriés</i></p>	<p>HABILETÉ MINEURE</p>

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE DU CANDIDAT
Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	
<i>Assembler l'appareil d'anesthésie, connecter le système respiratoire et connecter et/ou ouvrir l'alimentation en oxygène</i>	<i>HABILETÉ MAJEURE</i>

<i>Expliquer l'assemblage de l'appareil d'anesthésie et du système respiratoire</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i>
<i>Vérifier la présence de fuites dans le circuit d'anesthésie</i>	<i>HABILETÉ MAJEURE/MINEURE</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE</i> • <i>ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE</i>

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	NOTE DU CANDIDAT
<p>Poser et fixer un cathéter intraveineux Remarque : Si l'un des deux scénarios suivants se produit, l'examineur ou le technicien posera et fixera un nouveau cathéter, et le temps utilisé pour cette opération ne sera pas compté dans le temps alloué de 100 minutes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Si le candidat est incapable de poser le cathéter intraveineux après 3 tentatives. 2. Le candidat réussit à poser correctement le cathéter, mais celui-ci se déplace par la suite. <hr/> <p>Installer et administrer une fluidothérapie intraveineuse</p>	<p><u>PLACER UN CATHÉTER INTRAVEINEUX</u> HABILETÉ MINEURE/MAJEURE PÉNALISÉE SELON LES INDICATIONS SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MENTION D'ÉCHEC POUR 1 HABILETÉ MINEURE si le candidat est incapable de poser le cathéter intraveineux après 3 tentatives pour une raison liée à l'animal (p. ex. chienne non coopérative ou présentant une hypotension). • MENTION D'ÉCHEC POUR 2 HABILETÉS MINEURES si le candidat pose correctement le cathéter intraveineux en 3 tentatives ou moins, mais que le cathéter se déplace parce que le candidat ne l'a pas fixé convenablement. • MENTION D'ÉCHEC POUR 2 HABILETÉS MINEURES si le candidat est incapable de poser le cathéter intraveineux après 3 tentatives en raison d'une mauvaise technique ou de son incapacité à localiser une veine appropriée. • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si une rupture mineure de l'asepsie survient durant la pose du cathéter intraveineux (p. ex. le candidat effleure l'embase du cathéter). • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE SI LE CANDIDAT REFUSE DE PROCÉDER À DES TENTATIVES DE POSE DE CATHÉTER • EXEMPLE D'ERREUR FATALE : le candidat tente de poser ou pose le cathéter d'une manière non aseptique ou provoque une rupture flagrante de l'asepsie (p. ex. place le cathéter sur la table une fois celui-ci sorti de l'emballage). <hr/> <p><u>FLUIDOTHÉRAPIE INTRAVEINEUSE</u> ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE OU ERREUR FATALE, SELON LES INDICATIONS SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si le candidat est incapable de connecter le système de fluidothérapie et d'administrer le soluté de façon aseptique. • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si le candidat a réglé un débit de fluidothérapie erroné sans que cette erreur entraîne d'importantes conséquences pour la santé/la vie de l'animal. • ERREUR FATALE si le candidat a réglé un débit de fluidothérapie erroné ou ne se rend pas compte que l'administration de la fluidothérapie est compromise, s'il ne corrige pas la situation ET si la santé/la vie de l'animal s'en trouvent gravement compromises

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	NOTE DU CANDIDAT
<i>Induire l'anesthésie et intuber la patiente</i>	<p><u>ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE OU ERREUR FATALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE si le candidat a omis d'évaluer le bon positionnement du cathéter avant d'injecter l'agent d'induction. <p>EXEMPLES D'ERREUR FATALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ERREUR FATALE si le candidat s'apprête à administrer une surdose potentiellement dangereuse de tout médicament. • ERREUR FATALE si le candidat procède à plusieurs tentatives d'intubation infructueuses chez une chienne dont le niveau d'anesthésie est insuffisant (c.-à-d., présence d'un réflexe laryngé). Le candidat doit être en mesure d'effectuer les manipulations suivantes dans les cinq (5) minutes suivant le début de l'administration de l'agent d'induction : intuber la patiente, s'assurer que le tube est correctement placé, gonfler le ballonnet de façon appropriée, attacher le tube endotrachéal et relier la patiente à l'appareil d'anesthésie; s'il ne parvient pas à réaliser toutes ces tâches dans un délai de 5 minutes, il s'agit d'une erreur fatale. • ERREUR FATALE si le candidat n'a pas effectué l'intubation de façon appropriée (p. ex. le tube est trop petit ou trop gros, le ballonnet n'est pas gonflé correctement [ne prévenant pas les fuites à une pression allant jusqu'à 20 cm d'H₂O], le tube n'est pas adéquatement attaché). • ERREUR FATALE si 1. le candidat ne se rend pas compte que le tube endotrachéal n'est pas bien placé, ce qui fait que la chienne ne reçoit pas de gaz parce que le tube est dans l'œsophage; 2. de l'avis de l'examineur, l'animal subit des blessures en raison d'un gonflement excessif du ballonnet ou d'un tube trop gros; 3. le gaz fuit parce que le tube est trop petit ou que le ballonnet n'est pas gonflé; 4. le tube s'est déplacé parce qu'il n'était pas bien attaché.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	NOTE DU CANDIDAT
<p>Procéder aux réglages de l'appareil d'anesthésie de façon appropriée et évaluer l'état de la patiente dans les 3 minutes suivant l'intubation</p>	<p>ERREUR FATALE</p> <p>EXEMPLES D'ERREURS FATALES POUR CETTE HABILETÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ERREUR FATALE si le candidat omet d'ouvrir la valve régulatrice de pression avant que la pression indiquée atteigne 25 cm d'H₂O. • ERREUR FATALE si le candidat choisit un débit d'oxygène insuffisant, entraînant le réveil de la chienne ou des signes manifestes d'hypoxie. • ERREUR FATALE si le candidat maintient la patiente à un niveau d'anesthésie trop profond pendant une période prolongée, entraînant la disparition des pouls périphériques ou une apnée prolongée (plus de 3 minutes). • ERREUR FATALE SI LE CANDIDAT N'ÉVALUE PAS LE POULS ET LA RESPIRATION DANS LES 3 MINUTES SUIVANT L'INTUBATION. • ERREUR FATALE si le candidat ne se rend pas compte que la patiente est en apnée prolongée (plus de 3 minutes).
<p>Effacité globale de la procédure anesthésique</p>	<p>ERREUR FATALE</p> <p>VOICI UN EXEMPLE D'ERREUR FATALE POUR CETTE HABILETÉ :</p> <p>ERREUR FATALE si le candidat ne réussit pas à préparer la patiente pour le chirurgien dans la période de 100 minutes allouée (cela signifie que toutes les tâches indiquées dans le Guide maître sont achevées, que la chienne est intubée et anesthésiée et qu'une fluidothérapie intraveineuse est en place et fonctionnelle).</p>

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE DU CANDIDAT
Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	
<i>Placer les électrodes d'ECG</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i>
<i>Poser le Doppler ou le moniteur de pression artérielle par oscillométrie</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i>
<i>Placer/positionner l'oxymètre de pouls</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i>
<i>Placer/positionner le capnographe</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i>
<i>Transférer la patiente à la salle de chirurgie</i>	<i>HABILETÉ MINEURE</i> <i>ERREUR FATALE SI LA PATIENTE SE RÉVEILLE DURANT LE TRANSFERT SANS QUE LE CANDIDAT RÉAGISSE DE MANIÈRE APPROPRIÉE</i>
<i>Surveiller/évaluer le niveau d'anesthésie et ajuster l'anesthésie au besoin durant l'intervention chirurgicale</i>	<i>HABILETÉ MAJEURE</i> <i>EXEMPLES D'ERREUR FATALE :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Maintenir un débit d'agent anesthésique volatil élevé pendant une période prolongée, ce qui entraîne une hypotension et/ou une hypercapnie prolongées.</i> <i>Ne pas remarquer ni corriger une situation potentiellement mortelle ou entraînant des souffrances pour l'animal (p. ex. la patiente se réveille durant la section Anesthésie ou durant l'intervention chirurgicale sans que le candidat réagisse).</i>
<i>Procurer une analgésie adéquate à la patiente durant l'intervention chirurgicale et la période postopératoire immédiate</i>	<i>HABILETÉ MAJEURE</i> <i>EXEMPLE D'ERREUR FATALE :</i> <i>Le candidat ne réagit pas rapidement en présence de signes cliniques de douleur ou de nociception (tachycardie, tachypnée, augmentation de la pression artérielle, etc.) Si l'examineur doit administrer tout analgésique pour des raisons humanitaires, le candidat sera renvoyé de l'examen.</i>

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	NOTE DU CANDIDAT
<i>Effectuer l'évaluation et le suivi de l'état cardiovasculaire et respiratoire de la patiente; consigner les observations et corriger toute anomalie importante</i>	HABILETÉ MAJEURE EXEMPLE D'ERREUR FATALE : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le candidat est incapable de prendre en charge l'état cardiovasculaire ou respiratoire en temps opportun, compromettant ainsi le bien-être de l'animal (p. ex. hypotension non résolue, arythmie importante, hypercapnie non résolue).</i>
<i>Répondre à des questions concernant des données particulières de la patiente obtenues par l'équipement d'anesthésie ou de surveillance</i>	HABILETÉ MINEURE
<i>Remplir le Compte rendu de l'anesthésie d'une manière complète et adéquate</i>	HABILETÉ MINEURE
<i>Manipuler la patiente de façon humaine</i>	HABILETÉ MAJEURE EXEMPLE D'ERREUR FATALE : Toute commission ou omission qui place l'animal dans une situation inhumaine ou qui met sa vie en danger sans que la situation soit corrigée par le candidat
<i>Communiquer adéquatement avec le ou les assistants</i>	HABILETÉ MINEURE
NOTE FINALE DE LA SECTION ANESTHÉSIE (RÉUSSITE OU ÉCHEC) : <i>l'obtention d'un ÉCHEC dans toute habileté MAJEURE ou dans toute combinaison de 4 habiletés MINEURES entraînera un ÉCHEC pour la section Anesthésie. Les candidats qui commettent une erreur fatale verront leur participation à l'examen prendre fin immédiatement et recevront la mention « échec » pour cette section.</i>	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur:

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Annexes, section Anesthésie

Annexe 1 : Liste des erreurs fatales

Certains comportements peuvent mettre la vie de l'animal en danger ou compromettre la sécurité du personnel. Tous ces comportements peuvent exiger l'intervention de l'examineur; en plus, ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen. L'examineur mettra immédiatement fin à la section Anesthésie si l'une des erreurs suivantes est observée (c.-à-d., constatée par l'examineur et confirmée par un autre examinateur ou un observateur) :

1. Le candidat calcule une dose de médicament excessive, potentiellement mortelle, et s'apprête à l'administrer à la patiente.
2. Le candidat administre la prémédication avant d'avoir examiné la patiente.
3. Le candidat tente de poser ou pose le cathéter d'une manière non aseptique ou provoque une rupture flagrante de l'asepsie (p. ex. en plaçant le cathéter sur la table une fois celui-ci sorti de l'emballage).
4. Le candidat procède à plusieurs tentatives d'intubation infructueuses chez une patiente dont le niveau d'anesthésie est insuffisant (c.-à-d., présence du réflexe laryngé). Le candidat doit être en mesure d'intuber la chienne dans les cinq (5) minutes suivant l'administration initiale de l'agent d'induction; s'il n'y parvient pas, il s'agit d'une erreur fatale.
5. Le candidat insère le tube endotrachéal dans l'œsophage et ne corrige pas la situation dans un délai raisonnable (c.-à-d., avant que la chienne se réveille ou démontre des signes manifestes d'hypoxie).
6. Le candidat omet d'ouvrir la valve régulatrice de pression avant que la pression n'atteigne 25 cm H₂O.
7. Le candidat choisit un débit d'oxygène insuffisant, entraînant le réveil de la chienne ou des signes manifestes d'hypoxie.
8. Le candidat maintient la chienne à un niveau d'anesthésie trop profond pendant une période prolongée, entraînant la disparition des pouls périphériques (pédieux ou lingual) ou une apnée prolongée (plus de 3 minutes).
9. Le candidat ne parvient pas à reconnaître et à corriger une situation qui met la vie de l'animal en danger ou entraîne des souffrances indues (p. ex. la chienne se réveille durant la section Anesthésie, pendant le transfert vers la salle de chirurgie ou durant la chirurgie sans que le candidat intervienne; le candidat ne tente pas de corriger les problèmes liés à une hémorragie grave ou à l'hypovolémie).
10. Le candidat ne parvient pas à réaliser toutes les tâches et à terminer la préparation de la chienne en vue de la chirurgie dans le délai imparti de 100 minutes; « terminer la préparation de la chienne » signifie que le candidat a su mener à bien toutes les tâches décrites dans le Guide d'administration et qu'il a amorcé l'anesthésie, intubé l'animal et mis en route une fluidothérapie fonctionnelle.
11. Le candidat se comporte de toute autre manière qui pourrait mettre la vie de la chienne en danger. Dans ce cas, l'examineur doit décrire le comportement du candidat.
12. Le candidat est incapable d'assembler correctement l'appareil d'anesthésie de manière à permettre une administration sûre et efficace du gaz anesthésique.

Toutes les erreurs fatales **DOIVENT** être documentées par l'examineur sur la feuille d'évaluation du candidat et vérifiées par un autre examinateur ou un autre membre de l'équipe de l'ECC.

Annexe 2 : Statut physique préanesthésique

Système de classification de l'American Society of Anesthesiologists (ASA) :

- Statut ASA 1 : Patient normal, en bonne santé
- Statut ASA 2 : Maladie systémique peu grave, bien compensée
- Statut ASA 3 : Maladie systémique modérée active mais compensée; certaines limitations fonctionnelles augmentent le risque anesthésique
- Statut ASA 4 : Maladie systémique grave non compensée mettant la vie en péril de façon constante; risque anesthésique élevé par suite de l'atteinte de systèmes vitaux
- Statut ASA 5 : Patient moribond dont l'espérance de vie ne dépasse pas 24 heures, avec ou sans chirurgie

SITE DE L'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL :

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU CANDIDAT AU DÉBUT DE L'EXAMEN :

Poids de l'animal :

Âge approximatif (estimé par l'examineur/le technicien) :

Médicaments en cours et maladies préexistantes :

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 1)

SITE DE L'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL :

ÉVALUATION PRÉANESTHÉSIQUE (*le candidat inscrit ses observations ci-dessous, à moins d'avis contraire*)

Poids (fourni par l'examineur/le technicien) :

FC : FR : Couleur des muqueuses/TRC : Température :

Autres observations pertinentes lors de l'examen physique préanesthésique, le cas échéant :

RÉSULTATS DE LABORATOIRE :

Hématocrite : Protéines totales : Azote uréique (BUN) :

Autres résultats de laboratoire pertinents, s'il y a lieu :

MÉDICATION EN COURS ET MALADIES PRÉEXISTANTES (*information donnée par l'examineur*)

STATUT PHYSIQUE PRÉANESTHÉSIQUE (STATUT ASA) (déterminé par le candidat après l'examen préanesthésique; encercler un choix) : 1 2 3 4 5

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 2)

SITE DE L'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

Protocole anesthésique :

Inscrivez ci-dessous votre choix de médicaments, la dose (en mg et en volume), la voie d'administration et l'heure d'administration; joignez vos feuilles de calcul le cas échéant :

Préanesthésique(s) :

Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :

Agent(s) d'induction :

Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :

Analgésique(s) :

Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :

Fluidothérapie intraveineuse :

Type : Débit :

Expliquez les raisons pour lesquelles vous avez choisi les médicaments ci-dessus pour votre patiente :

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 3)

LIEU DE L'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

Encercler la valeur appropriée pour la sédation et l'induction de votre patiente et fournissez des commentaires au besoin :

Échelle : 1 = médiocre; 5 = excellente

Qualité de la sédation : 1 2 3 4 5

Qualité de l'induction : 1 2 3 4 5

Commentaires :

Encercler l'agent anesthésique par inhalation utilisé :

Isoflurane Sévoflurane

Encercler le type de système utilisé :

Système de réinspiration Système sans réinspiration

Dimension du tube endotrachéal utilisé :

Débit de gaz frais utilisé :

Sur la page suivante, le candidat doit remplir la grille d'anesthésie aux endroits appropriés.

Des pages supplémentaires peuvent être demandées au besoin.

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 5)

SITE DE L'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

(Le candidat doit remplir toutes les sections ci-dessous)

Complications notées et corrections apportées; si aucune complication n'a été observée, veuillez l'indiquer :

Soluté (inscrivez le type de soluté utilisé, le débit et le volume total administré) :

Instructions pour le réveil, incluant les instructions relatives à l'analgésie :

Signature du candidat :

Annexe 4 - Rapport d'incident lié à l'appareil d'anesthésie

Rapport d'incident lié à l'équipement d'anesthésie

Décrivez brièvement tout incident lié à l'équipement d'anesthésie (c.-à-d. mauvais fonctionnement) survenu durant l'évaluation et qui pourrait avoir une incidence négative sur votre résultat.

Remarques du candidat :

Numéro du candidat :

Signature du candidat, date :

Remarques de l'examineur :

Nom de l'examineur (en lettres d'imprimerie)

Nom du second examineur :

Signature de l'examineur, date :

Signature du second examineur :

Nom/ID du candidat :**Date/session/lieu :****Examineur :**

PRATIQUE ÉQUINE

Énoncé des compétences

La section Pratique équine évaluera la capacité du candidat à :

- procéder à l'étude d'un cas clinique (Station 1 : Cas clinique)
- exécuter des interventions cliniques et en discuter (Station 2 : Interventions cliniques)
- procéder à un examen de boiterie (Station 3 : Diagnostic de boiterie)

Temps alloué

Temps maximum alloué : 2 h 15 (45 minutes par station)

Installations

- Animal
 - a. Station 1 : Cas clinique : Un cheval au tempérament docile, qui a reçu un sédatif si nécessaire, peut démontrer ou non des signes cliniques de maladie. Si un cheval sain est utilisé, des conseils sur la gestion d'élevage seront demandés, sur trois des cinq scénarios suivants choisis par l'examineur :
 - i. Alimentation/logement
 - ii. Vaccination
 - iii. Vermifugation
 - iv. Soins dentaires
 - v. Soins des pieds
 - b. Station 2 : Interventions cliniques : Un cheval sain au tempérament docile, qui a reçu un sédatif, si nécessaire.
 - c. Station 3 : Diagnostic de boiterie : Un cheval présentant une boiterie de cause commune (p. ex. de grade 3/5 selon l'American Association of Equine Practitioners [AAEP]). Sinon, il est possible de présenter une vidéo d'un cheval présentant une boiterie et de fournir un cheval vivant pour la démonstration des habiletés et techniques relatives à l'examen physique. La boiterie doit être apparente lorsque le cheval trotte en ligne droite.
- Personnel
 - a. Un examinateur par candidat à chaque station.
 - b. Un assistant par candidat si nécessaire. Remarque : l'assistant est considéré comme inexpérimenté et de ce fait, doit recevoir des instructions précises de la part du candidat. L'examineur peut jouer le rôle d'un assistant inexpérimenté au besoin.
- Installations et équipement
 - a. Une pièce ou aire pour l'évaluation du cas clinique (Station 1)
 - b. Une pièce ou aire pour les interventions cliniques (Station 2)
 - c. Une aire pour évaluer la démarche du cheval et pour procéder à l'examen de boiterie, ou un moniteur vidéo pour présenter des vidéos préenregistrées de chevaux qui présentent une boiterie ainsi qu'une pièce ou aire pour procéder à l'examen physique d'un cheval vivant (Station 3)
 - d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

- Le candidat doit avoir le matériel suivant avec lui :
 - a. Stéthoscope
 - b. Thermomètre rectal numérique
 - c. Lampe-stylo
 - d. Combinaison de travail
 - e. Chaussures de sécurité appropriées au travail avec les chevaux

- Les autres instruments nécessaires à l'examen seront fournis accessibles sur les lieux de l'examen, y compris :
 - a. Licou, longe à tourner, longe de présentation, tord-nez assortis, serviettes, ruban à mesurer
 - b. Assortiment d'aiguilles, seringues, tubes Vacutainer®, compresses, désinfectants (alcool, chlorhexidine, etc.)
 - c. Râpes à dents assorties, variété d'ouvre-bouches (pas-d'âne) et de spéculums, lampe de poche;
 - d. Sondes nasogastriques assorties, lubrifiant, seau, huile minérale, entonnoir, seringue, pompe stomacale
 - e. Bandages assortis
 - f. Saline pour injection, sédatifs variés avec leurs posologies respectives (xylazine, acépromazine, détomidine, romifidine, etc.)
 - g. Sac réinspiratoire, marteau à percussion, plessimètre, ophtalmoscope
 - h. Cure-pieds, couteaux de pied (rénettes) pour gauchers et droitiers, pinces tricoises assorties

Exigences à l'égard du candidat

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si, de l'avis de l'examineur, le candidat ne manipule pas l'animal avec ménagement ou le manipule d'une façon qui n'est pas sécuritaire pour lui-même ou le personnel, l'examineur pourrait infliger une pénalité, allant d'une réduction de la note au renvoi du candidat avec une erreur fatale et une note de zéro pour la station.

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés qu'ils ont commis une erreur fatale, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre sa tâche en cours et de passer à la prochaine habileté ou tâche de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, il peut être renvoyé de la station. Si une erreur fatale est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de l'erreur fatale. Un candidat à qui l'on a attribué une erreur fatale pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Médecine équine, mais pourra poursuivre les autres stations de la section.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Station 1 : Cas clinique

Aperçu de la station 1 — L'examineur qui joue le rôle d'un client amène un cheval adulte qui présente une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Le candidat doit :

- procéder à la contention du cheval dans un box à l'aide d'un licou et d'une longe. Si le candidat a besoin d'aide, l'assistant ou l'examineur interviendra, mais seulement selon les directives du candidat.
- obtenir une anamnèse en questionnant l'examineur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;
- recourir aux tests diagnostiques pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- déterminer le diagnostic le plus probable à partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique et des tests diagnostiques;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient et/ou au troupeau;
- émettre un pronostic;
- discuter des moyens de prévention et de lutte;
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examineur/au client.

(Remarque : voir aussi l'évaluation EQ01 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la Station 1 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours de l'examen du candidat ne commence que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner le cheval qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client. Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Si vous croyez qu'un examen transrectal est indiqué, vous pouvez le demander et je vous en donnerai les résultats. Vous pouvez noter l'anamnèse et les résultats de l'examen physique sur cette feuille, mais vous devez discuter de vos observations avec moi, puisque le contenu de cette feuille ne servira pas à évaluer votre rendement. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes, puis une liste de diagnostics différentiels, à partir de laquelle vous devrez déterminer le diagnostic le plus probable. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez me demander les résultats de tests de laboratoire, et je vous les fournirai si ces tests ont été réalisés. Établissez ensuite un plan de traitement et/ou de prise en charge pour l'animal (et/ou le troupeau, s'il y a lieu) et discutez du plan et des questions de prévention et de lutte que vous jugez pertinentes. Vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur la feuille fournie, mais cette information sera réservée à votre seul usage. L'évaluation de votre rendement reposera entièrement sur la communication orale de vos observations et préoccupations à moi (le client). Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Feuille d'évaluation pour la section Pratique équine – Station 1 (EQ01)

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse	20	

Contention et sécurité Le candidat est évalué sur sa capacité à mettre un licou au cheval et à effectuer une contention appropriée, y compris par des moyens physiques et/ou chimiques, si nécessaire. Le candidat peut obtenir de l'aide en donnant des directives précises au client/technicien sur la façon de manipuler l'animal en toute sécurité.	5	
---	---	--

Examen physique Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer les tâches suivantes :	33	
<i>a. Examen à distance</i>		
<i>b. Note d'état corporel</i>		
<i>c. Mesures objectives</i>		
<i>d. Tête et cou</i>		
<i>e. Cœur</i>		
<i>f. Poumons et trachée</i>		
<i>g. Appareil gastro-intestinal</i>		
<i>h. Appareil musculosquelettique</i>		
<i>i. Téguments</i>		
<i>j. Périnée et organes génitaux externes</i>		
<i>k. Examen physique directement lié à la raison de la consultation</i>		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements cliniques	15	
a. Déterminer et communiquer correctement tous les problèmes, d'après l'anamnèse et les résultats de l'examen physique.		
b. Dresser et communiquer une liste de diagnostics différentiels d'après l'anamnèse et les résultats de l'examen physique.		
Intégration des renseignements diagnostiques	12	
a. Élaborer un plan diagnostique : demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie		
b. Interpréter les résultats de laboratoire et/ou de nécropsie : utiliser les résultats des tests diagnostiques pour affiner la liste des diagnostics différentiels; expliquer comment chaque test sert à appuyer ou à éliminer un diagnostic		
c. Parvenir au diagnostic le plus probable		
Élaborer un plan thérapeutique ou de gestion d'élevage pour l'animal seul/le troupeau (s'il y a lieu)	5	
a. Élaborer un plan thérapeutique propre au patient (ou au troupeau) comprenant le traitement proprement dit et un suivi approprié. Le candidat doit également aborder les questions de prévention et de lutte.		
b. Émettre le pronostic approprié		
Communication	10	
a. Communiquer efficacement et clairement en utilisant un langage que le client peut facilement comprendre		
b. Répondre correctement à toutes les questions de manière appropriée		
TOTAL DES POINTS	100	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Station 2 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 2 — Se trouvant face à un cheval au tempérament docile, le candidat devra effectuer 8 interventions courantes en pratique équine.

Texte de présentation standard pour la Station 2 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station d'interventions cliniques en pratique équine, vous effectuerez 8 interventions cliniques standards en pratique équine. Vous devez m'expliquer ce que vous faites tout au long de vos interventions. Vous disposez de 45 minutes pour effectuer les interventions demandées, alors veuillez planifier votre temps en conséquence. »

1. Procéder à l'auscultation complète de l'appareil cardiorespiratoire, y compris en utilisant un sac réinspiratoire.
2. Identifier les sites habituels utilisés pour les injections intramusculaires, intraveineuses et sous-cutanées. Procéder à une injection intramusculaire et à une injection intraveineuse en utilisant de la saline et discuter des volumes acceptables qui peuvent être administrés à chaque site d'injection intramusculaire et sous-cutanée. Discuter de la voie d'administration des injections, du volume et des complications possibles associés à l'un des médicaments suivants (choisi au hasard) : xylazine, phénylbutazone, pénicilline procaïne, méglumine de flunixin (Banamine®), acépromazine.
3. Discuter de la préparation nécessaire pour l'examen des dents d'un cheval et de la réalisation de cet examen, y compris l'estimation de l'âge du cheval. Discuter du limage des dents jugales supérieures et faire une démonstration de la technique à l'aide d'outils manuels.
4. Installer un bandage de soutien (bandage de repos) à un membre antérieur.
5. Expliquer comment procéder à un examen transrectal de façon sécuritaire et discuter des complications potentielles.
6. Effectuer un examen ophtalmologique de base, y compris à l'aide de l'ophtalmoscopie directe.
7. Décrire comment procéder à une paracentèse abdominale, y compris en ce qui a trait au choix du matériel nécessaire, à l'interprétation de l'apparence macroscopique de l'échantillon et aux complications possibles.
8. Décrire le cheval aux fins d'identification sur des rapports officiels, p. ex. dépistage de l'anémie infectieuse équine ou souscription à une assurance.

Feuille d'évaluation pour la section Pratique équine – Station 2 (EQ02)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer correctement et efficacement les 8 interventions suivantes :		
i. Procéder à l'auscultation complète de l'appareil cardiorespiratoire, y compris en utilisant un sac réinspiratoire	15	
ii. Indiquer les sites habituels utilisés pour les injections intramusculaires, intraveineuses et sous-cutanées et : a. Procéder à une injection intramusculaire et à une injection intraveineuse en utilisant de la saline et discuter des volumes acceptables pouvant être administrés à chaque site d'injection intramusculaire et sous-cutanée. b. Pour l'un des médicaments suivants, au choix de l'examineur, discuter de la voie d'administration de l'injection et des complications possibles : xylazine, phénylbutazone, pénicilline procaïne, méglumine de flunixin (Banamine®), acépromazine. Erreur fatale : Si un candidat ne s'aperçoit pas qu'il a inséré l'aiguille dans la carotide et s'apprête à faire l'injection quand même; l'examineur doit empêcher le candidat de procéder et lui dire de passer à la tâche suivante.	15	
iii. Discuter de la préparation nécessaire pour l'examen des dents d'un cheval, y compris l'estimation de l'âge du cheval; discuter du limage des dents jugales supérieures et en faire la démonstration	11	
iv. Installer un bandage de soutien (bandage de repos) à un membre antérieur	11	
v. Expliquer comment procéder à un examen transrectal de façon sécuritaire et discuter des complications potentielles	11	
vi. Procéder à un examen ophtalmologique de base, y compris à l'aide de l'ophtalmoscopie directe, et discuter des techniques pouvant faciliter l'examen	11	
vii. Décrire comment procéder à une paracentèse abdominale, y compris en ce qui a trait au choix du matériel approprié, à la description de l'apparence macroscopique de l'échantillon et aux complications possibles	11	
viii. Décrire le cheval à des fins d'identification sur des formulaires officiels, p. ex. dépistage de l'anémie infectieuse équine ou souscription à une assurance	15	
TOTAL DES POINTS	100	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Station 3 : Diagnostic de boiterie

Aperçu de la station 3 — Le candidat travaillera sur le cas d'un cheval qui boite. Le candidat devra obtenir une anamnèse en discutant avec l'examineur/le client et visionnera ensuite des vidéos du cheval à la marche et au trot pour déterminer de quel membre le cheval boite. Le candidat devra demander les vidéos qu'il désire voir (sur quelle allure et de quel point de vue), comme il le demanderait à la personne qui manie le cheval s'il s'agissait d'un examen en direct. Le candidat doit expliquer pourquoi il pense que le cheval boite de tel ou tel membre et discuter brièvement des principes généraux du diagnostic de boiterie (c.-à-d., comment faire la différence entre une boiterie au membre antérieur et au membre postérieur; comment préciser si la boiterie a pour origine la partie proximale ou distale d'un membre).

Le candidat fera ensuite la démonstration de l'examen du membre qu'il juge atteint d'après les vidéos. Cet examen sera réalisé sur un cheval vivant et devra comprendre les manipulations suivantes : évaluer les pouls digitaux, soulever le pied et le nettoyer, examiner le pied à l'aide de tricoises, palper méticuleusement le membre et manipuler les articulations.

Le candidat démontrera sur le cheval vivant quels tests de flexion il utiliserait pour localiser la boiterie du cheval de la vidéo et discutera des principes connexes, ou bien il expliquera pourquoi ce type de test n'est pas approprié dans la situation présentée. L'examineur décrira les effets de tous les tests de flexion que le candidat juge appropriés selon la vidéo.

Le candidat ne réalisera pas d'anesthésie locorégionale, mais il discutera des principes associés à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse (p. ex. repères anatomiques, préparation du site, technique, régions désensibilisées, etc.) et expliquera comment procéder à ces interventions, indépendamment de la boiterie actuelle de son patient. Le candidat indiquera à quels blocs nerveux/articulaires il serait approprié de recourir pour aider à diagnostiquer la cause précise de la boiterie. L'examineur fournira les résultats des blocs nerveux/articulaires recommandés par le candidat. Si le candidat croit qu'il n'est pas approprié de recourir à ces blocs, il devra justifier sa décision.

Le candidat ne réalisera pas les examens d'imagerie, mais il indiquera quel type d'examen d'imagerie diagnostique serait approprié pour le cas présenté en vidéo, en fonction du membre jugé comme atteint, des résultats des tests de flexion (s'il y a lieu) et des blocs nerveux (s'il y a lieu). S'il juge que de tels examens ne sont pas utiles, il devra justifier sa décision. Si les radiographies demandées sont appropriées au cas, celles-ci doivent être fournies au candidat en format numérique ou sur film.

Le candidat devra ensuite conclure quelle est la région anatomique responsable de la boiterie, informer l'examineur de la source de la boiterie et lui transmettre un pronostic.

Pendant cette station, le candidat sera appelé à localiser 5 parties anatomiques, au hasard, parmi les 20 qui sont énumérées sur la feuille d'évaluation (EQ03).

Texte de présentation standard pour la Station 3 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner le cheval qui se trouve devant vous pour diagnostiquer s'il y a boiterie. Des vidéos seront présentées pour que vous déterminiez le membre atteint ou, en cas de boiterie bilatérale, le membre le plus gravement atteint. Vous utiliserez ensuite un cheval vivant pour démontrer l'examen physique que vous effectueriez pour trouver l'origine de la boiterie. Je tiendrai le rôle du client, et vous devez obtenir une anamnèse complète auprès de moi. Notre technicien pourra vous porter assistance en cas de besoin, mais selon vos directives précises SEULEMENT.

Vous devrez préciser à quelle allure et dans quelle direction vous voulez voir le cheval en vidéo, comme vous le feriez si vous communiquiez avec une personne qui manipulerait le cheval devant vous. Je présenterai les vidéos que vous demandez, si elles existent. Vous devrez identifier correctement de quel membre le cheval de la vidéo boite et expliquer comment vous en êtes venu à cette conclusion (comment identifier une boiterie d'un membre antérieur p/r à postérieur, comment distinguer une boiterie du côté gauche p/r au côté droit, etc.). Après avoir identifié le membre touché d'après les vidéos, vous montrerez comment effectuer un examen systématique du membre sur le cheval qui est devant vous. Pour ce faire, vous devrez préciser le ou les tests de flexion que vous considérez comme indiqués, procéder à ces tests sur le membre touché. Si vous croyez que les tests de flexion ne sont pas requis pour localiser la boiterie, vous devrez justifier votre décision. Je vous donnerai les résultats de tous les tests de flexion que vous jugerez indiqués.

Vous ne réaliserez pas d'anesthésie locorégionale, mais vous discuterez des principes associés à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse (p. ex. repères anatomiques, préparation du site, technique, régions désensibilisées, etc.) et expliquerez comment procéder à ces interventions. Vous devrez également me recommander à moi, le client, le ou les blocs nerveux et/ou articulaires spécifiques qui sont nécessaires pour aider à diagnostiquer et localiser la boiterie présentée. Si vous croyez que de tels blocs ne sont pas requis pour diagnostiquer et localiser la boiterie, vous devrez justifier votre décision. Les résultats des blocs nerveux et articulaires que vous aurez demandés pour votre patient spécifique vous seront fournis.

Vous devrez ensuite recommander quels types d'épreuves d'imagerie sont appropriés pour diagnostiquer la boiterie. Si vous croyez qu'il n'est pas nécessaire de les fournir, veuillez justifier votre décision. Les résultats des radiographies demandées et qui auront été réalisées vous seront fournis.

Après avoir terminé votre examen, vous me communiquerez la source de la boiterie (la région anatomique touchée) ainsi que le pronostic à court et à long terme en ce qui concerne la reprise des activités auxquelles le cheval est destiné. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station.

Lorsque vous aurez terminé l'examen de boiterie, je vous demanderai d'identifier cinq structures anatomiques choisies au hasard. »

Feuille d'évaluation pour la section Pratique équine – Station 3 (EQ03)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse Le candidat est évalué sur sa capacité à obtenir les renseignements suivants de la part de l'examineur/du client :	5	
Évaluation préliminaire de la boiterie du cheval montré en vidéo, au pas et au trot Le candidat est évalué sur sa capacité à :	35	
a. <i>Indiquer de quel membre le cheval boite et expliquer les raisons pour le diagnostic de boiterie associé à un membre particulier chez le patient fourni. Des points sont seulement accordés lorsque le candidat identifie correctement de quel membre le cheval boite.</i>		
b. <i>Décrire comment il a utilisé la position de la tête ou de la hanche pour déterminer de quel membre boite le cheval</i>		
c. <i>Décrire les aspects normaux/anormaux de la foulée (réception, longueur, bruit, symétrie) ayant servi à déterminer de quel membre boite le cheval</i>		

Examen de boiterie Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer les manipulations suivantes:	50	
a. <i>Évaluer les pouls digitaux.</i>		
b. <i>Soulever le pied, l'examiner et utiliser la tricoise.</i>		
c. <i>Palper minutieusement le membre, afin de déceler toute effusion, enflure, chaleur ou douleur.</i>		
d. <i>Manipuler les articulations.</i>		
e. <i>Démontrer le ou les tests de flexion appropriés en fonction de la boiterie présentée (l'examineur fournira les résultats de chaque test de flexion demandé pour le cas présenté)</i>		
f. <i>Décrire comment procéder à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse, incluant au minimum l'identification des repères utilisés pour délimiter le site d'injection, la préparation du site, la technique d'injection, les médicaments appropriés et la région désensibilisée pour chaque type d'anesthésie. Les examinateurs fourniront les résultats de chaque bloc nerveux pour le cas présenté.</i>		
g. <i>Demander les examens d'imagerie médicale appropriés, ou justifier le fait de ne pas recourir à ces examens</i>		
h. <i>Déterminer correctement la région anatomique touchée à partir des résultats de tous les tests et examens effectués.</i>		
i. <i>Communiquer un plan de prise en charge et de traitement pour le cheval fondé sur le diagnostic ainsi qu'un pronostic à court et à long terme en ce qui concerne la reprise des activités auxquelles le cheval est destiné.</i>		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
<p>Palpation Le candidat est évalué sur sa capacité à reconnaître 5 parties anatomiques choisies au hasard par l'examineur parmi les 20 parties anatomiques suivantes. L'examineur doit encercler les parties anatomiques sélectionnées pour chaque candidat, lequel recevra au maximum 3 points pour chaque partie anatomique correctement identifiée. (Remarque : les parties anatomiques ne doivent pas être identifiées sur le membre touché : elles peuvent être identifiées sur n'importe quel des autres membres ou sur le membre indiqué par l'examineur)</p>	10	
a. Canon (3 ^e métacarpien)		
b. Métacarpiens rudimentaires (2 ^e et 4 ^e métacarpiens)		
c. Cul-de-sac de l'articulation du boulet (articulation métacarpo-phalangienne)		
d. Ligament suspenseur du boulet		
e. Tendon du fléchisseur profond/superficiel des phalanges		
f. Sillon central de la fourchette		
g. Articulation scapulohumérale		
h. Os accessoire du carpe		
i. Olécrâne		
j. Calcanéum		
k. Rotule		
l. Ligament patellaire médial		
m. Articulation coxofémorale		
n. Grand trochanter		
o. Carpe ou tarse		
p. Tubérosité ischiatique		
q. Tubérosité sacrée		
r. Tubérosité iliaque		
s. Garrot		
t. Muscles semimembraneux/semitendineux		

TOTAL DES POINTS	100	
-------------------------	------------	--

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Pratique équine : évaluation globale

Consultez le tableau suivant. Ceci est la feuille d'évaluation globale finale.

ÉVALUATION GLOBALE EQ04 – Pratique équine			
Nom et ID du candidat :		Date :	
	Note brute	Pondération	Note finale pondérée
STATION 1 : Cas clinique, EQ01		40 %	
STATION 2 : Interventions cliniques, EQ02		25 %	
STATION 3 : Diagnostic de boiterie, EQ03		35 %	
RÉSULTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		100 %	

ANNEXES DE LA SECTION PRATIQUE ÉQUINE

Annexe 1 — Page blanche pour les notes du candidat

Notes du candidat : Station 1 - Pratique équine

Les candidats peuvent utiliser ce formulaire s'ils le désirent, mais les renseignements qu'ils y inscrivent ne sont pas utilisés dans l'évaluation de leur rendement.

Nom du candidat/numéro : _____

Date/Session (AM/PM) _____

Lieu d'examen : _____

ANIMAUX DESTINÉS À L'ALIMENTATION

Énoncé des compétences

La section Animaux destinés à l'alimentation évaluera la capacité du candidat à :

- Procéder à l'étude d'un cas clinique portant sur un bovin adulte (âgé de plus de 6 mois), incluant l'évaluation de la santé du troupeau et les enjeux réglementaires (Station 1 : Cas clinique, bovin).
- Procéder à l'étude d'un cas clinique portant sur un veau (âgé de moins de 6 mois) ou un ovin ou un caprin, incluant l'évaluation de la santé du troupeau et les enjeux réglementaires (Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation).
- Procéder à des interventions cliniques désignées (Station 3 : Interventions cliniques).
- Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires).
- Énumérer les médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada ou aux États-Unis (Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires).

Temps alloué

Temps maximum alloué : 3 heures, réparties comme suit (AUCUN temps supplémentaire ne sera accordé pour aucune des stations) :

1. Cas clinique, bovin : 45 minutes **maximum**
2. Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation : 45 minutes **maximum**
3. Interventions cliniques : 2 interventions pour un total de 45 minutes **maximum**
4. Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : 3 parties; temps total alloué pour la partie A : 10 minutes **maximum** (dont 3 minutes allouées à l'examen transrectal): total pour les parties B et C combinées: 35 minutes **maximum**.

Installations

1. Animal
 - a. Cas cliniques
 - i. Station 1 : un bovin âgé de plus de 6 mois
 - ii. Station 2 : un bovin âgé de moins de 6 mois OU un ovin OU un caprin.
 - b. Interventions cliniques
 - i. Station 3 : une vache laitière **en lactation**.
 - c. Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires
 - i. Station 4, partie A : une vache parvenue à maturité sexuelle.
2. Personnel
 - a. Station 1 : Cas clinique, bovin : un examinateur par candidat (45 minutes).
 - b. Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation : un examinateur par candidat (45 minutes).
 - c. Station 3 : Interventions cliniques : un examinateur par candidat (45 minutes).
 - d. Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : un examinateur par candidat (45 minutes).
3. Installations et équipement
 - a. Deux pièces ou aires pour la contention des animaux (Stations 1 et 2 : Cas cliniques)
 - b. Une pièce ou aire pour la contention d'un bovin (Station 3 : Interventions cliniques)

- c. Une pièce ou aire pour la contention d'un bovin, avec un espace ménagé pour placer une boîte d'obstétrique et pour rédiger une courte liste (Station 4 : Reproduction bovine, santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires)
 - d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.
4. Matériel et information fournis par l'examineur
- a. Seau, eau, serviettes, licou, spéculum buccal, pince-nez, sonde gastrique
 - b. Spéculum vaginal, lubrifiant, récipient pour le liquide du rumen
 - c. Contenants pour échantillons de lait (pour culture bactérienne), échantillon de lait
 - d. Nécessaire pour effectuer le California Mastitis Test (CMT), tubes Vacutainer® assortis
 - e. Contenants pour échantillons d'urine, bandelettes réactives pour examen urinaire, information sur les produits et références, planchette à pince
 - f. Gants pour examen transrectal, autres gants, équipement standard pour l'obstétrique bovine
5. Matériel fourni par le candidat
- a. Stéthoscope, thermomètre numérique et lampe-stylo
 - b. Combinaison de travail et chaussures pouvant être désinfectées

Exigences à l'égard du candidat :

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si aux yeux de l'examineur le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation, l'examineur pénalisera le candidat et il pourrait mettre fin à l'examen, ce qui entraînerait le renvoi du candidat et son échec.

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés qu'ils ont commis une erreur fatale, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre sa tâche en cours et de passer à la prochaine tâche de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, le candidat pourrait être renvoyé de la station. Si une erreur fatale est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de l'erreur fatale. Un candidat à qui l'on a attribué une erreur fatale pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Animaux destinés à l'alimentation, mais pourra poursuivre les autres stations de la section.

Station 1 : Cas clinique, bovin

Aperçu de la station 1 — L'examineur qui fait office de client amène un bovin âgé de plus de 6 mois qui souffre d'une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant l'examineur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;
- recourir aux tests diagnostiques initiaux pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- établir le diagnostic le plus probable;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient ou au troupeau;

- émettre un pronostic;
- mentionner les implications relatives à la santé publique et à la réglementation
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examineur/au client.

Le candidat peut demander à l'examineur les tests diagnostiques appropriés au cas étudié. L'examineur fournira seulement les résultats (ainsi que les valeurs normales) des tests ayant été réalisés.

Texte de présentation standard pour la Station 1 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner la vache qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client. Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Si vous croyez qu'un examen transrectal est indiqué, je vous en donnerai les résultats. Vous pouvez noter l'anamnèse et les résultats de l'examen physique sur ce formulaire **[examineur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi en discuter avec moi. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes, puis une liste de diagnostics différentiels. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez demander les tests diagnostiques appropriés, en autant que moi, le client, accepte de payer ces tests. Je vous donnerai seulement les résultats des tests ayant bel et bien été réalisés. À ce moment, vous devrez me dire quel est le diagnostic le plus probable. Établissez ensuite un plan de traitement et de prise en charge de l'animal/du troupeau et discutez des questions réglementaires et de santé publique que vous jugez pertinentes. Je vous rappelle que vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur le formulaire fourni **[examineur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi me les communiquer, puisque nous n'évaluerons pas ce qui est écrit sur le formulaire. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Feuille d'évaluation pour la section Animaux destinés à l'alimentation – Station 1 (FAP01)

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse	15	

Examen physique	25	
a. Procéder adéquatement à un examen à distance, qui doit inclure l'évaluation de l'état de chair (échelle de 1 à 5, 1 signifiant « très maigre »). Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examineur.		
b. Procéder adéquatement à un examen physique complet de l'animal. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examineur.		
c. Interpréter correctement les résultats de l'examen transrectal, si approprié.		
Remarque : Il ne s'agit que d'une discussion avec l'examineur – le candidat n'effectue PAS l'examen transrectal.		

Intégration des renseignements cliniques	10	
a. Reconnaître tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.		
b. Dresser et présenter une liste de diagnostics différentiels adéquats en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.		
Élaboration d'un plan diagnostique Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer un plan diagnostique à partir d'une liste des diagnostics différentiels appropriés pour le cas.	10	
a. Demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie.		
Intégration des renseignements diagnostiques	15	
a. Interpréter les résultats des tests.		
b. Utiliser correctement les résultats des tests pour conserver ou éliminer les diagnostics différentiels.		
c. Parvenir au diagnostic le plus probable.		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Plan de traitement et de prise en charge <i>Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer et à expliquer un plan de traitement et de prise en charge adéquat selon le diagnostic le plus probable lié au cas. Aucun point ne sera accordé si le plan de traitement est fondé sur un diagnostic erroné.</i>	20	
a. <i>Élaborer un plan de traitement/prise en charge adéquat pour l'animal individuel (et/ou le troupeau s'il y a lieu)</i>		
b. <i>Émettre un pronostic approprié</i>		
c. <i>Discuter des moyens de prévention et de lutte</i>		
d. <i>Discuter des implications réglementaires (c.-à-d. aviser les autorités provinciales/fédérales en cas de maladie à déclaration obligatoire); des implications pour la santé publique (c.-à-d., potentiel de zoonose); et de salubrité alimentaire et de l'abattage en vue de la consommation (c.-à-d. délais d'attente)</i>		
Communication Le candidat est évalué sur la capacité à :	5	
a. <i>Communiquer de façon claire et efficace en utilisant des termes faciles à comprendre pour le client</i>		
b. <i>Répondre à toutes les questions correctement</i>		

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation

Aperçu de la station 2 — L'examineur qui fait office de client amène un veau, un caprin ou un ovin qui souffre d'une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant l'examineur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;
- recourir aux tests diagnostiques initiaux pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- établir le diagnostic le plus probable;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient ou au troupeau;
- émettre un pronostic;
- mentionner les implications relatives à la santé publique et à la réglementation
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examineur/au client.

Comme le candidat l'a requis et demandé, les données de laboratoire pertinentes seront fournies par écrit avec les valeurs normales.

(Remarque : voir aussi l'exemple de feuille d'évaluation FAP02 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la Station 2 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner l'animal qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client. Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Vous pouvez noter les résultats de l'examen physique sur ce formulaire [**examineur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1**], mais vous devez aussi en discuter avec moi. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes et une liste de diagnostics différentiels, puis choisir le diagnostic le plus probable. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez demander les tests diagnostiques appropriés, en autant que moi, le client, accepte de payer ces tests. Je vous donnerai seulement les résultats des tests ayant bel et bien été réalisés. Établissez ensuite un plan de traitement et de prise en charge de l'animal et/ou du troupeau et discutez des questions réglementaires et de santé publique que vous jugez pertinentes. Je vous rappelle que vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur le formulaire fourni [**examineur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1**], mais vous devez aussi me les communiquer, puisque nous n'évaluerons pas ce qui est écrit sur le formulaire. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse	15	
Examen physique	25	
<i>a. Procéder adéquatement à un examen à distance. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examineur.</i>		
<i>b. Évaluer l'état de chair (échelle de 1 à 5, 1 signifiant « très maigre »).</i>		
<i>c. Procéder adéquatement à l'examen physique complet de l'animal. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examineur.</i>		

Intégration des renseignements cliniques	10	
<i>a. Reconnaître et communiquer correctement tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.</i>		
<i>b. Dresser et présenter une liste de diagnostics différentiels adéquats en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.</i>		
Élaboration d'un plan diagnostique <i>Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer un plan diagnostique à partir d'une liste des diagnostics différentiels appropriés pour le cas.</i>	10	
<i>a. Demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie.</i>		
Intégration des renseignements diagnostiques	15	
<i>a. Interpréter les résultats des tests.</i>		
<i>b. Utiliser correctement les résultats des tests pour conserver ou éliminer les diagnostics différentiels.</i>		
<i>c. Parvenir au diagnostic le plus probable.</i>		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
<p>Plan de traitement et de prise en charge <i>Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer et à expliquer un plan de traitement et de prise en charge adéquat selon le diagnostic le plus probable pour le cas. Aucun point ne sera accordé pour un plan de traitement fondé sur un diagnostic erroné.</i></p>	20	
a. <i>Élaborer un plan de traitement/prise en charge adéquat pour l'animal individuel (et/ou le troupeau s'il y a lieu).</i>		
b. <i>Émettre un pronostic approprié.</i>		
c. <i>Discuter des moyens de prévention et de lutte.</i>		
d. <i>Discuter des implications réglementaires (c.-à-d. aviser les autorités provinciales/fédérales en cas de maladie à déclaration obligatoire); des implications pour la santé publique (c.-à-d., potentiel de zoonose); et de salubrité alimentaire et de l'abattage en vue de la consommation (c.-à-d. délais d'attente).</i>		
Communication		
Le candidat est évalué sur sa capacité à :	5	
a. <i>Communiquer de façon claire et efficace en utilisant des termes faciles à comprendre pour le client.</i>		
b. <i>Répondre à toutes les questions correctement.</i>		
TOTAL DES POINTS		
	100	

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Station 3 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 3

Partie A : Le candidat suivra les procédures suivantes dans l'ordre sur une vache laitière :

1. Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons, et en interpréter les résultats.
2. Préparer le pis et recueillir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement/prise en charge correspondant à ces résultats.
3. Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon à pouvoir procéder à des interventions à la tête et au cou en toute sécurité.

(Remarque : voir aussi l'exemple de feuille d'évaluation FAP03 aux pages suivantes.)

Partie B : Les candidats effectueront un total de 5 interventions sur un bovin adulte à partir de la liste suivante. De ces 5 interventions, une (1) intervention sera choisie au hasard parmi les interventions 1 et 2, une (1) intervention sera choisie au hasard parmi les interventions 3 et 4 et trois (3) interventions seront choisies au hasard parmi les interventions 5 à 13.

1. Poser un spéculum buccal et procéder à l'examen de la cavité buccale.
2. Introduire une sonde gastrique, vérifier qu'elle est mise en place correctement et récolter du liquide du rumen.
3. Choisir le tube approprié pour un test de laboratoire donné et prélever un échantillon sanguin par la veine coccygienne.
4. Récolter manuellement un échantillon d'urine; décrire l'échantillon; procéder à une évaluation macroscopique et au test de la bandelette réactive; interpréter les résultats. Discuter des limites du test de la bandelette réactive.
5. Utiliser la percussion et l'auscultation pour déterminer la présence ou l'absence d'une poche de gaz dans le rumen, d'un déplacement de la caillette à gauche, d'un pneumopéritoine, d'un pneumocôlon et d'un déplacement de la caillette à droite. Expliquer comment distinguer ces affections.
6. Montrer la technique de pose d'un cathéter intraveineux dans la veine jugulaire aux fins d'utilisation prolongée. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer les repères/emplacements; préparer le lieu de cathétérisme; décrire la position et l'installation du cathéter et la façon de le fixer convenablement.
7. Montrer la technique de l'injection épidurale caudale. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; déterminer les repères/emplacements d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
8. Décrire comment immobiliser et examiner un pied postérieur lorsqu'une boiterie du pied est soupçonnée.
9. Procéder à l'évaluation du col utérin à l'aide d'un spéculum.
10. Décrire en détail comment et où injecter 30 mL d'antibiotique par voie sous-cutanée et par voie intramusculaire.
11. Décrire comment effectuer un bloc du nerf de la corne. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; localiser les repères et les points d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
12. Montrer la technique d'anesthésie paravertébrale. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; déterminer les repères/emplacements d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
13. Administrer un médicament par voie orale.

Texte de présentation standard pour la Station 3 — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« Vous avez devant vous une vache adulte en lactation qui sera utilisée pour les parties A et B de la station Interventions cliniques. Dans la partie A, vous devrez procéder aux interventions ci-dessous dans l'ordre suivant :

- 1) Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons, et en interpréter les résultats.
- 2) Obtenir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement et de prise en charge correspondant à ces résultats.
- 3) Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon humaine et sécuritaire dans le but de procéder à des interventions à la tête et au cou.

Vous aurez accès à une liste de ces compétences et pourrez la consulter au cours de la station.

Dans la partie B, vous effectuerez 5 interventions. Elles sont inscrites sur ces cartes afin que vous puissiez les consulter au besoin. »

« Au fur et à mesure que vous effectuez les interventions, vous devez m'expliquer ce que vous faites. Vous disposez d'un maximum de 45 minutes pour terminer les parties A et B, alors planifiez votre temps en conséquence. Vous trouverez devant vous une horloge *[et/ou un chronomètre]* pour gérer votre temps. »

Feuille d'évaluation pour la section Animaux destinés à l'alimentation – Station 3 (FAP03)

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE A Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à effectuer les tâches suivantes.	35	
a. Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons et en interpréter les résultats.		
b. Préparer le pis et recueillir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement correspondant à ces résultats.		
c. Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon à pouvoir procéder à des interventions à la tête et au cou de façon sécuritaire.		

PARTIE B Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à accomplir 5 des 13 interventions suivantes. Remarque : Les candidats effectueront une intervention parmi les interventions i et ii, une intervention parmi les interventions iii et iv, et trois interventions parmi les interventions v à xiii.	65	
i. Poser un spéculum buccal Procéder à l'examen de la cavité buccale (avec ou sans spéculum buccal) Évaluation visuelle et discussion sur les lésions présentes (s'il y a lieu) :		
ii. Introduire une sonde gastrique Vérifier son bon positionnement en utilisant 1 méthode acceptable Retirer la sonde Discuter du liquide du rumen recueilli		
iii. Choisir le tube approprié pour un test de laboratoire donné et prélever un échantillon sanguin par la veine coccygienne.		
iv. Récolter manuellement un échantillon d'urine; décrire l'échantillon; procéder à une évaluation macroscopique et au test de la bandelette réactive; interpréter les résultats. Discuter des limites du test de la bandelette réactive. Remarque : Aucune déduction si la récolte d'urine est infructueuse en dépit d'une technique adéquate. L'échantillon d'urine sera alors fourni par l'examineur.		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Suite de la PARTIE B Remarque : Les candidats procéderont à 3 interventions parmi les interventions v à xii.		
v. Utiliser la percussion et l'auscultation pour déterminer la présence ou l'absence de chacune des affections suivantes : déplacement de la caillette à gauche, poche de gaz dans le rumen, pneumopéritoine, pneumocôlon et déplacement de la caillette à droite. Expliquer comment distinguer ces affections		
vi. Choisir un cathéter approprié pour une utilisation prolongée dans la veine jugulaire; décrire comment poser le cathéter, le fixer et en faire l'entretien.		
vii. Décrire la technique de l'injection épidurale caudale dans le but d'induire une analgésie pour procéder à des manipulations obstétricales.		
viii. Décrire comment examiner un pied postérieur lorsqu'une boiterie du pied est soupçonnée.		
ix. Procéder à l'évaluation du col utérin à l'aide d'un spéculum et décrire ce qui est observé.		
x. Décrire en détail comment et où injecter 30 mL d'antibiotique par voie sous-cutanée et par voie intramusculaire.		
v. Décrire comment effectuer un bloc du nerf de la corne.		
vi. Décrire comment anesthésier le flanc d'une vache en vue d'une chirurgie abdominale.		
vii. Administrer un médicament par voie orale.		
TOTAL DES POINTS	100	

<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>

Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires

Aperçu de la station 4

Partie A : L'examineur/le client amène une femelle bovine au candidat qui devra déterminer la phase du cycle reproducteur de l'animal. Le candidat devra :

- **procéder** à l'examen transrectal*
- **déterminer** si la vache est gestante
- **expliquer** sur quelles bases la détermination est faite
- **discuter** des effets d'une dose de prostaglandines F2 α sur le statut reproducteur de la vache.

* L'examen transrectal devra être effectué en moins de 3 minutes. L'examineur mettra fin à l'examen transrectal si le candidat n'a pu le terminer dans le temps requis.

(Voir aussi la feuille d'évaluation FAP04 à la page suivante.)

Partie B : Le candidat sera amené devant la boîte d'obstétrique dans laquelle a été placé un fœtus; il devra décrire les anomalies de présentation, de position ou de posture, en utilisant la terminologie reconnue. Le candidat devra :

- **obtenir** l'anamnèse pertinente (p. ex. présence ou non d'efforts d'expulsion, etc.) en questionnant l'examineur/le client
- **décrire** la préparation de l'animal requise en vue de l'examen obstétrical
- **décrire** l'anomalie de position, de présentation ou de posture à l'aide de la terminologie reconnue
- **procéder** à des manipulations du fœtus dans la boîte obstétricale afin de faciliter la mise bas par voie vaginale
- **installer** des chaînes obstétricales sur le fœtus dans la boîte obstétricale afin de faciliter la mise bas
- **discuter** des façons de déterminer si la mise bas par voie vaginale est possible dans le cas d'une dystocie
- **décrire** les options de rechange possibles à la mise bas par voie vaginale.

(Voir aussi la feuille d'évaluation FAP04 à la page suivante.)

Partie C : Sur la feuille d'évaluation FAP05, le candidat inscrira 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette (soit une semaine avant la date d'examen) est interdite au Canada. (Remarque : voir aussi l'exemple de feuille d'évaluation FAP05 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la station 4, partie A — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« Cette station comporte 3 parties. Vous avez devant vous une vache adulte. Cette vache sera utilisée pour la partie A seulement. Un peu plus loin, vous trouverez une boîte d'obstétrique, avec un fœtus bovin à l'intérieur. Cette boîte sera utilisée pour la partie B. Dans la partie C, vous devrez répondre par écrit à une seule question. Le matériel nécessaire est mis à votre disposition. Vous disposez de 45 minutes pour terminer la station en entier, mais la partie A doit être effectuée en

10 minutes. De plus, pour le bien-être de l'animal, l'examen transrectal devra être réalisé en 3 minutes. Si vous n'avez pas terminé l'examen transrectal en 3 minutes, je mettrai fin à cette portion de la partie A, et vous pourrez terminer l'autre portion. Si vous n'avez pas terminé toutes les interventions de la partie A en 10 minutes, je mettrai fin à cette partie de l'examen et vous demanderai de poursuivre avec les parties B et C.

Dans la partie A, vous devrez effectuer un examen transrectal sur cette vache et déterminer si elle est gestante. Vous devrez m'expliquer sur quelles bases vous avez fait cette détermination. Vous devrez aussi discuter avec moi des effets d'une dose thérapeutique de prostaglandines F2 α sur le système reproducteur. Veuillez maintenant débiter avec la partie A. Quand vous aurez terminé, nous nous dirigerons vers la boîte obstétricale, et je vous donnerai les instructions pour les parties B et C. »

Texte de présentation standard pour la station 4, parties B et C — L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de procéder aux parties B et C. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« Vous disposez d'un total de 35 minutes pour effectuer ces deux parties de l'examen : planifiez donc votre temps en conséquence. Dans la partie B, nous utiliserons cette boîte obstétricale pour simuler une vache gestante en travail depuis quelques heures. Vous jouerez le rôle du vétérinaire et moi celui du client. Je vous fournirai la raison de la présentation, et vous devrez obtenir de moi toute information supplémentaire pertinente (par exemple, présence ou non d'efforts d'expulsion, etc.). Vous décrierez ensuite la préparation de la vache en vue de l'examen obstétrical. Ensuite, vous examinerez le fœtus à l'intérieur de la boîte d'obstétrique et vous décrierez les anomalies de présentation, de position ou de posture, en utilisant la terminologie reconnue. Vous effectuerez les interventions nécessaires sur le fœtus afin de faciliter la mise bas par voie vaginale. Ceci comprend le placement de chaînes obstétricales ou de cordes. Toutefois, vous n'avez pas à extraire le fœtus de la boîte d'obstétrique et ne serez pas évalués sur cet aspect. Finalement, vous discuterez avec moi des options de rechange à la mise bas par voie vaginale dans ce cas précis. Vous devrez aussi me transmettre, comme si j'étais votre client, les recommandations concernant les soins post-partum requis par la mère et par son veau s'il y a lieu.

Pour la partie C, vous devrez répondre à une seule question portant sur la liste des médicaments donc l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite par la loi, au Canada OU aux États-Unis (la réponse doit être en fonction du pays où a lieu l'ECC. Vous pouvez maintenant commencer avec la partie B ou la partie C, mais souvenez-vous que vous disposez de 35 minutes pour effectuer ces 2 parties. »

Feuilles d'évaluation pour la section Animaux destinés à l'alimentation – Station 4 (FAP04/FAP05)

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
<p>PARTIE A <i>Déductions si le candidat ne peut accomplir l'examen transrectal en deçà de 3 minutes ou encore s'il ne peut terminer l'ensemble de la partie A en deçà de 10 minutes.</i></p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à :</p>	40	
a. <i>Procéder à l'examen transrectal du tractus reproducteur de la vache et déterminer si la vache est gestante</i>		
b. <i>Expliquer sur quelles bases cette détermination a été faite.</i>		
c. <i>Décrire les effets de l'administration de prostaglandines F2α sur la gestation et les structures ovariennes de la vache examinée.</i>		
<p>PARTIE B Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à :</p>	60	
a. <i>Obtenir les renseignements supplémentaires requis de la part de l'examineur/le client</i>		
b. <i>Décrire la technique de l'examen obstétrical, incluant la préparation de l'animal et de la personne procédant à cet examen.</i>		
c. <i>Déterminer l'anomalie de présentation, de position ou de posture</i>		
d. <i>Remédier à l'anomalie de présentation, de position ou de posture</i>		
e. <i>Placer les cordes ou les chaînes obstétricales</i>		
f. <i>Discuter des options de rechange pour assurer la mise bas</i>		
g. <i>Transmettre au client/à l'examineur les consignes concernant les soins post-partum requis par la mère et son veau, selon que celui-ci est vivant ou mort</i>		
TOTAL DES POINTS	100	

<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE C Pour recevoir le maximum de points, le candidat doit énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite à l'heure actuelle (c'est-à-dire au cours de la semaine précédant l'ECC). Si le candidat ne donne pas 5 bonnes réponses ou s'il nomme des médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est permise, des points seront déduits Le candidat est évalué sur sa capacité à :	100	
Énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada.		
TOTAL DES POINTS	100	

<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>

Évaluation globale – Animaux destinés à l'alimentation

ÉVALUATION GLOBALE FAP06 –Animaux destinés à l'alimentation			
Nom et ID du candidat :		Date/Session/Lieu :	
STATION	Note brute	Pondération	Note finale pondérée
STATION 1 : Cas clinique, bovin Total des points de l'évaluation FAP01		30 %	
STATION 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Total des points de l'évaluation FAP02		30 %	
STATION 3 : Interventions cliniques Total des points de l'évaluation FAP03		20 %	
STATION 4 : Parties A et B, volet reproduction bovine Total des points de l'évaluation FAP04		15 %	
STATION 5 : Partie C : Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires Total des points de l'évaluation FAP05		5 %	
RÉSULTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		100 %	

Annexes de la section Animaux destinés à l'alimentation

Annexe 1 - Page blanche pour les notes du candidat

Notes du candidat : Stations 1 et 2 – FAP01 et FAP02

Les candidats peuvent utiliser cette feuille s'ils le désirent, mais les renseignements qu'ils y inscrivent ne seront pas utilisés dans l'évaluation de leur rendement.

Nom du candidat/numéro : _____

Date/Session (AM/PM) : _____

Lieu d'examen : _____

Annexe 2 : Feuille de travail du candidat — Station 4, Partie C de la section Animaux destinés à l'alimentation

Feuille de travail du candidat : Station 4, Partie C de la section Animaux destinés à l'alimentation

Volet Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires

Nom et ID du candidat :

Date/Session/Lieu :

Énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada.

Signature du candidat :

NÉCROPSIE

Énoncé des compétences

La section Nécropsie comporte une seule station et évaluera la capacité du candidat à :

- procéder à une nécropsie de façon ordonnée, notamment en utilisant les instruments appropriés avec prudence et en manipulant tous les objets pointus ou tranchants de façon compétente et sécuritaire;
- disséquer le cœur sous l'observation directe de l'examineur;
- décrire les observations normales et anormales par écrit; faire la liste et décrire brièvement les anomalies sur le formulaire de rapport de nécropsie fourni en Annexe 2 de cette section de l'examen;
- prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie et retirer la tête en vue de la recherche du virus de la rage.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 90 minutes pour effectuer la nécropsie et 15 minutes supplémentaires pour remplir le rapport de nécropsie (total de 105 minutes [1 heure 45 minutes]). Le rapport de nécropsie peut être rempli au fur et à mesure que le candidat procède à la nécropsie; toutefois, la nécropsie elle-même doit être terminée en 90 minutes. Cela signifie que le candidat devra arrêter la procédure de nécropsie et déposer tous ses instruments lorsque les 90 minutes seront écoulées. Il disposera de 15 minutes supplémentaires pour remplir le rapport de nécropsie. Les candidats sont responsables de gérer leur propre temps.

Installations

1. Matériel fourni par le candidat :
 - a. Un sarrau propre.
2. Matériel et information fournis par l'examineur :
 - a. Les installations et les instruments requis pour effectuer une nécropsie, semblables à ceux que l'on retrouve dans une pratique vétérinaire (c.-à.-d. couteaux, ciseaux, coupe-os, etc.);
 - b. Le matériel requis pour le prélèvement d'échantillons, incluant des marqueurs et des étiquettes;
 - c. Planchette à pince ou autre surface pour écrire, formulaire de rapport de nécropsie pour inscrire les observations (Annexe 2), crayon/stylo;
 - d. Des combinaisons de travail, des bottes et des gants;
 - e. De l'équipement de radioprotection (gants, tabliers, lunettes, etc.).
3. Animaux – Une carcasse animale (1 par candidat; chaque carcasse doit peser de 2 kg à 45 kg et doit appartenir à l'espèce porcine, canine, féline, bovine, équine, caprine ou ovine).
4. Personnel — Exigences minimales : 1 examinateur pour 3 candidats, et 1 assistant technique ou technicien vétérinaire pour 5 candidats.
5. Installations et équipement
 - a. Une pièce ou aire adéquate pour procéder aux nécropsies.
 - b. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

Exigences à l'égard du candidat

Les candidats doivent procéder à une nécropsie de façon sécuritaire, ordonnée et hygiénique. Ils doivent rapporter toute blessure qu'ils s'infligeraient à l'examineur. Une blessure accidentelle est importante et doit être traitée dans les plus brefs délais; cela ne conduit pas nécessairement à un échec de la section Nécropsie. Le temps nécessaire au traitement de la blessure n'est pas déduit du temps maximum alloué au candidat pour terminer la section de l'examen (c.-à-d. que le temps sera arrêté le temps de soigner la blessure). Si selon l'examineur, le candidat procède à la nécropsie de manière imprécise ou s'il n'agit pas de façon sécuritaire ou qu'il met sa vie ou celle du personnel en danger, l'examineur pourrait le pénaliser sur la section NEC01 ou il pourrait mettre fin à l'examen, ce qui entraînerait le renvoi du candidat et son échec à la section nécropsie.

Les erreurs fatales qui pourraient mettre fin à la section nécropsie de l'examen comprennent sans s'y restreindre :

- Utilisation d'un couteau de façon inappropriée et très dangereuse
- Manque de compétence évident lors de l'utilisation des instruments à plusieurs étapes de la nécropsie
- Manipulation ou mise au rebut inappropriées de matériel pointu ou tranchant

Veillez aussi vous reporter à l'Annexe 1 et à la feuille d'évaluation NEC01.

Aperçu de la section Nécropsie

Le candidat dispose d'une carcasse animale, pesant entre 2 kg et 45 kg et appartenant à l'espèce porcine, canine, féline, bovine, équine, caprine ou ovine et d'un environnement approprié destiné à la nécropsie. Le candidat devra procéder à une nécropsie complète, en accomplissant au moins les tâches suivantes :

- Examiner la carcasse intacte en détail, documenter l'état de chair;
- Ouvrir la carcasse, examiner les cavités principales, retirer les viscères.
- Examiner les organes principaux, y compris, palper les lobes pulmonaires à la recherche d'un gonflement et sous la supervision de l'examineur, déterminer les structures cardiaques (les chambres cardiaques, l'aorte, la veine cave et le tronc pulmonaire; exposer et examiner les valvules; examiner le myocarde).
- Examiner les muscles, les articulations (au moins une au membre thoracique et une au membre pelvien).
- Examiner les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques.
- Retirer la tête à l'articulation atlanto-occipitale, comme pour un envoi au laboratoire en vue de la recherche du virus de la rage.

En cours de nécropsie, le candidat est tenu de documenter ses observations, par écrit, sur le formulaire de rapport de nécropsie (Annexe 2) qui a été fourni, en précisant les anomalies présentes aux organes ou aux tissus. Si le candidat repère un organe ou du tissu anormal, il doit brièvement décrire les changements observés (p. ex. , si la rate est plus large que la normale, le candidat inscrit avoir décelé une splénomégalie ou une rate élargie). Le formulaire de rapport de nécropsie du candidat demeure dans son dossier permanent de l'examen et il sera évalué à la fin de la présente section.

De plus, le candidat doit recueillir et conserver des échantillons de tissus de taille et d'épaisseur appropriées pour l'histopathologie des organes demandés en précisant au rapport si l'échantillon a été pris d'une section normale ou non et ils devront tous être conservés dans un seul contenant. Un fixateur

(ou un substitut) sera fourni; le candidat devra utiliser le volume de fixateur requis en fonction du volume de tissus prélevés.

- a. Cœur
- b. Poumon
- c. Foie
- d. Petit intestin
- e. Côlon
- f. Estomac
- g. Rate
- h. Pancréas
- i. Rein
- j. Muscle squelettique
- k. Glande thyroïde
- l. Glande surrénale
- m. Nœud lymphatique interne
- n. Nœud lymphatique périphérique

Texte de présentation standard pour la section Nécropsie

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« La durée totale de cette section est de 105 minutes. Vous disposerez de 90 minutes pour procéder à la nécropsie de l'animal devant vous. Vous êtes responsable de surveiller votre temps. Vous trouverez à votre station un assortiment d'instruments et d'équipements pour effectuer la nécropsie ainsi qu'un contenant pour recueillir les échantillons. Vous devez examiner en détail la carcasse intacte, ouvrir la carcasse et examiner les cavités principales, retirer les viscères et examiner les organes principaux, les muscles, les articulations, les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques. À tout moment durant l'examen, vous pouvez décrire à l'examineur l'organe ou le tissu que vous évaluez. On vous demandera aussi de retirer la tête de l'animal, mais vous n'aurez pas à ouvrir le crâne. Vous devrez recueillir des échantillons de tissus pour l'histopathologie des organes et des structures énumérés à l'Annexe 3. Avant de mettre les échantillons dans le fixateur vous devez déposer tous les échantillons dans l'ordre sur la feuille plastifiée fournie afin de permettre à l'examineur de les évaluer.

Avant de commencer à disséquer le cœur, veuillez appeler un examinateur afin qu'il soit présent lorsque vous identifiez et examinez les structures suivantes :

- Chambres – oreillettes droite et gauche; ventricules droit et gauche
- Aorte
- Veine cave
- Tronc pulmonaire
- Valvules – aortique, pulmonaire, mitrale, tricuspide
- Myocarde

Si l'examineur n'est pas disponible immédiatement, ne commencez pas la dissection du cœur; passez plutôt à l'étape suivante de la nécropsie.

Si l'examineur croit que vous utilisez un instrument ou un équipement d'une façon non sécuritaire, il pourrait vous en aviser; vous devrez alors modifier votre façon de faire. Si vous vous blessez, informez-en rapidement l'examineur. Une blessure auto-infligée n'entraîne pas automatiquement un échec à la section Nécropsie, et il est important que toute blessure soit traitée promptement. Le temps requis pour traiter la blessure ne sera pas soustrait du temps alloué pour cette section, c'est-à-dire que le chronomètre sera arrêté pendant que des soins sont apportés à la blessure. De plus, vous devez jeter tous les objets pointus/tranchants de façon appropriée à la fin de votre examen.

Après la nécropsie, vous disposerez de 15 minutes supplémentaires pour inscrire dans le rapport de nécropsie si les organes et tissus examinés présentaient des anomalies. Vous devez fournir une brève description des anomalies en question. Par exemple, si vous croyez que le foie est plus volumineux que la normale, vous pouvez simplement écrire « hépatomégalie » ou « augmentation de volume du foie ».

Vous devez surveiller votre temps pour vous assurer de terminer la nécropsie elle-même en 90 minutes. Vous pouvez commencer à remplir le rapport de nécropsie au cours de celle-ci, mais rappelez-vous que vous ne disposez que de 90 minutes pour procéder à la nécropsie. Lorsque vous aurez terminé, vous aurez le temps restant des 105 minutes allouées pour remplir le rapport de nécropsie. Assurez-vous de mettre votre nom et votre numéro d'identification (ID) sur toutes les pages du rapport de nécropsie et laissez le formulaire rempli sur la table lorsque vous avez terminé.

Ne vous laissez pas distraire en voyant le ou les examinateurs prendre des notes pendant la nécropsie. De plus, si un examinateur hoche la tête ou dit OK pour vous faire savoir qu'il vous a vu ou entendu, cela ne signifie pas qu'il est d'accord avec ce que vous avez fait ou dit. Les examinateurs ne peuvent offrir aucune rétroaction sur votre rendement pendant ou après l'examen. »

Feuille d'évaluation pour la section Nécropsie (NEC01)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Effectuer une nécropsie complète. Le candidat sera évalué sur sa capacité à accomplir de manière efficace et précise une nécropsie telle que décrite sur la feuille d'évaluation.	92	
<i>a. Examiner la carcasse intacte en détail, y compris :</i>		
i. évaluer l'état corporel général (état nutritionnel, masse musculaire) et l'état d'hydratation (palpation du corps et de la tête)		
ii. examiner la peau et le pelage (dos, ventre, etc.)		
iii. examiner la tête (yeux, oreilles, lèvres, cavité buccale, narines)		
iv. examiner les membres (évaluation visuelle, palpation, flexion des articulations), incluant les pieds (coussinets, griffes, onglons, etc. selon l'espèce)		
v. examiner la région périnéale et génitale, les glandes mammaires		
<i>b. ouvrir la carcasse, examiner les cavités principales, retirer les viscères et la tête :</i>		
i. ouvrir la carcasse d'une manière efficace et ordonnée à l'aide des instruments appropriés		
ii. enlever les viscères de façon ordonnée et compétente		
iii. enlever la tête de façon ordonnée, sécuritaire et compétente, à l'aide des instruments appropriés.		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
<i>c. Examiner les organes principaux de façon systématique, y compris :</i>		
<input type="checkbox"/> examiner le cœur; ouvrir les chambres cardiaques et identifier les oreillettes gauche et droite ainsi que les ventricules gauche et droit <input type="checkbox"/> examiner l'aorte, la veine cave et le tronc pulmonaire <input type="checkbox"/> exposer et examiner les valvules aortique, pulmonaire, mitrale et tricuspide <input type="checkbox"/> examiner le myocarde		
<input type="checkbox"/> ouvrir le larynx <input type="checkbox"/> ouvrir l'œsophage <input type="checkbox"/> ouvrir la trachée et les bronches principales <input type="checkbox"/> inciser les poumons <input type="checkbox"/> examiner et palper les poumons pour en évaluer la distension		
<input type="checkbox"/> examiner le foie et la vésicule biliaire <input type="checkbox"/> vérifier si la bile s'écoule dans le duodénum par le canal biliaire <input type="checkbox"/> ouvrir la vésicule biliaire <input type="checkbox"/> examiner le foie et y pratiquer des incisions dans au moins 2 régions		
<input type="checkbox"/> examiner l'estomac et les intestins; examiner l'épiploon <input type="checkbox"/> ouvrir et examiner l'estomac <input type="checkbox"/> ouvrir et examiner des segments représentatifs du petit intestin (duodénum, jéjunum et iléon) <input type="checkbox"/> ouvrir et examiner le côlon <input type="checkbox"/> inciser le pancréas et l'examiner		
<input type="checkbox"/> examiner le tractus urogénital, pratiquer des incisions dans les reins et suivre le trajet des uretères s'il y a lieu <input type="checkbox"/> retirer la capsule rénale <input type="checkbox"/> ouvrir la vessie <input type="checkbox"/> examiner l'appareil reproducteur; si l'animal est intact, pratiquer des incisions dans les testicules/les ovaires et les examiner		
<input type="checkbox"/> examiner la rate (la palper et l'inciser)		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
<i>d. Il examine les muscles, les articulations (au moins une au membre thoracique et une au membre pelvien), y compris :</i>		
i. Il ouvre complètement au moins 2 articulations; examine les surfaces articulaires et les membranes synoviales à l'aide des instruments appropriés et de façon sécuritaire.		
ii. Il incise et examine au moins 2 muscles principaux, toujours à l'aide des instruments appropriés et de façon sécuritaire.		
<i>e. Il examine les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques :</i>		
i. Il localise les glandes thyroïdes et les inspecte		
ii. Il localise les glandes surrénales et les inspecte		
iii. Il localise les nœuds lymphatiques périphériques et internes		
<i>f. Inscrit dans le rapport de nécropsie les anomalies découvertes durant la nécropsie, s'il y a lieu, en plus d'indiquer si l'animal est sexuellement intact ou stérilisé</i>		
<i>g. Approche globale de la nécropsie</i>		
<input type="checkbox"/> Manipulation compétente et sécuritaire des instruments appropriés pour la tâche <input type="checkbox"/> Approche systématique et approfondie <input type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Observation		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie. Les candidats seront évalués sur leur capacité à prélever un échantillon de tissu complet, de taille et d'épaisseur appropriées et contenant toutes les structures pertinentes.	8	
a. Cœur i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
b. Poumon i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
c. Foie i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
d. Petit intestin i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
e. Côlon i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
f. Estomac i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
g. Rate i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie (suite de la page précédente)		
h. Pancréas i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
i. Muscle squelettique i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
j. Rein i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
k. Glande thyroïde i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
l. Glande surrénale i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
m. Nœud lymphatique interne i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
n. Nœud lymphatique périphérique i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
o. Volume de fixateur approprié pour la conservation des tissus		

TOTAL DES POINTS pour l'exécution de la nécropsie (92 points maximum) et pour le prélèvement des échantillons de tissus (8 points maximum)	100		
Les candidats sont aussi évalués sur leur capacité à :	Oui		Non
Remplir le rapport de nécropsie de façon sécuritaire et appropriée.			
Évaluation globale (indiquer RÉUSSITE ou ÉCHEC dans la cellule de droite) : Pour réussir la section Nécropsie, il est nécessaire d'obtenir un total de 60 points ou plus ainsi qu'un « oui » sur l'évaluation des compétences ci-dessus.			
p. Volume de fixateur approprié pour la conservation des tissus			

<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>

Annexes — Nécropsie***Annexe 1 : Liste des erreurs fatales***

Certains comportements peuvent mettre la vie du candidat en danger ou compromettre la sécurité du personnel. Tous ces comportements peuvent exiger l'intervention de l'examineur; en plus, ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen.

L'examineur mettra immédiatement fin à la section Nécropsie si l'une des erreurs fatales suivantes est observée (c.-à-d. constatée par l'examineur et confirmée par un autre examineur ou un technicien vétérinaire) :

1. Le candidat qui néglige d'utiliser de façon sécuritaire les instruments coupants, comme lors du prélèvement d'échantillons de tissus où la lame pourrait être mal tenue ou négligemment déposée de façon à blesser quelqu'un lors de la manipulation ou de causer des lacérations ou des blessures graves si l'instrument venait à tomber.
2. Le candidat ne dépose pas les instruments tranchants correctement dans le contenant prévu à cet effet.
3. Il utilise les instruments de façon inappropriée ce qui cause des dommages excessifs aux tissus.
4. Le candidat ne se protège pas contre une possible exposition aux micro-organismes zoonotiques (p. ex. ne pas porter les vêtements/équipements de protection appropriés, notamment des gants ou une protection oculaire appropriée lors de la manipulation des tissus, toucher aux muqueuses avec des mains non lavées).
5. Le candidat se comporte de toute autre manière qui pourrait mettre sa vie ou celle du personnel en danger. Dans ce cas, l'examineur doit décrire le comportement du candidat.
6. Le candidat refuse d'effectuer n'importe laquelle des tâches énumérées.

Annexe 2 : Rapport de nécropsie (page 1)

<p><u>Animal fourni pour la nécropsie</u> Degré d'autolyse (encerclez un choix): Léger, Modéré, Avancé</p> <p>Espèce _____ Race _____ Âge _____ Poids _____</p>		
<p><u>Chaque candidat doit remplir toutes les sections d'information ci-dessous et sur les pages suivantes.</u></p> <p>Sexe de l'animal _____ Stérilisation : Oui / Non État corporel _____</p>		
Système ou structure organique	Est-ce que la structure ou le système organique est normal ou anormal?	Si anormal , décrire brièvement les anomalies.
Carcasse intacte en général		
Peau (p. ex., pelage, orifices externes du corps et tissus sous-cutanés)		
Viscères thoraciques et abdominaux examinés <i>in situ</i>		
Système cardiovasculaire (p. ex. , myocarde, péricarde, endocarde, valvules, vaisseaux sanguins)		
Système respiratoire (p. ex. , cavité nasale, larynx, trachée, bronches, poumons, plèvre)		
Système digestif (p. ex., cavité buccale, dents, langue, glandes salivaires, amygdales, pharynx, œsophage, estomac, petit et gros intestin, foie, pancréas, cavité péritonéale)		
<p>Commentaires/remarques supplémentaires sur les systèmes organiques ci-dessus :</p>		

Annexe 2 : Rapport de nécropsie (page 2)

Système organique	Est-ce que le système organique est normal ou anormal?	Si anormal, décrire brièvement les anomalies.
Système urogénital (p. ex., reins, uretères, vessie, urètre, ovaires, utérus, vagin, canaux déférents, vésicules séminales, prostate, pénis, prépuce)		
Système hématopoïétique (p. ex., rate, nœuds lymphatiques)		
Appareil musculosquelettique (p. ex., muscles, os, articulations)		
Système endocrinien (p. ex., les glandes thyroïde, parathyroïdes et surrénales ainsi que le thymus)		
Commentaires/remarques supplémentaires sur les systèmes organiques ci-dessus :		

Annexe 3 : Échantillons de tissus prélevés durant la nécropsie

Collecte d'échantillons pour l'histopathologie
Cœur
Poumon
Foie
Petit intestin
Côlon
Estomac
Rate
Pancréas
Rein
Muscle squelettique
Glande thyroïde
Glande surrénale
Nœud lymphatique interne
Nœud lymphatique périphérique

POSITIONNEMENT RADIOGRAPHIQUE

Énoncé des compétences

La section Positionnement radiographique, comprenant seulement une station, évaluera la capacité du candidat à :

- déterminer les parties anatomiques à radiographier et les positions appropriées pour parvenir à un diagnostic clinique; obtenir des radiographies de qualité diagnostique desdites parties anatomiques.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 45 minutes

Installations :

1. Animaux – Un chien de tempérament docile (recours à la sédation ou l’anesthésie au besoin).
2. Personnel – 1 examinateur par candidat et 1 assistant technique ou technicien vétérinaire par candidat
3. Installations et équipement
 - a. Aire ou salle de radiographie comprenant de l’équipement radiographique ordinaire ou numérique.
 - b. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.
4. Matériel et information fournis par l’examineur
 - a. Des films radiographiques et un appareil de développement automatique (cet appareil ne sera toutefois pas utilisé par le candidat) OU de l’équipement de radiographie numérique.
 - b. Les accessoires et les fournitures requis pour la réalisation de radiographies.
 - c. De l’équipement de radioprotection (gants, tabliers, lunettes, etc.).
5. Matériel fourni par le candidat
 - a. Un sarrau propre.
 - b. Stylos/crayons.
 - c. Un dosimètre (optionnel – si le candidat désire mesurer son niveau personnel d’exposition aux rayons X, il doit fournir son propre dosimètre).

Exigences à l’égard du candidat

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si aux yeux de l'examineur le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l’animal ou s’il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation, l’examineur pénalisera le candidat et il pourrait mettre fin à l'examen, ce qui entraînerait le renvoi du candidat et un échec pour la section.

Toutes les interventions doivent être effectuées en utilisant des mesures de radioprotection. Le fait de ne pas prendre les précautions appropriées, y compris le fait de ne pas employer de contention mécanique si nécessaire (liens pour les membres, blocs, etc.) ou d’équipement protecteur ou encore de ne pas se placer derrière un mur protecteur, entraînant ainsi l’exposition du candidat, du patient, du technicien, du personnel ou de l’examineur aux rayons X, représente une erreur fatale. Dans un tel cas, le candidat ne pourra terminer cette station et obtiendra une note de 0 pour celle-ci.

Veuillez aussi vous reporter à la feuille d’évaluation RAD01.

Aperçu de la section Positionnement radiographique

Partie A : Le patient est un chien anesthésié ou qui a reçu un sédatif. Le candidat dispose d'un appareil à radiographie (ordinaire ou numérique) et des accessoires appropriés. On lui a également donné un diagnostic présumé pour l'animal. Le candidat devra, ayant recours à de l'assistance non humaine seulement, placer l'animal correctement en vue d'obtenir des radiographies d'une qualité permettant de confirmer ou de réfuter le diagnostic présumé. Les clichés produits doivent montrer les positions appropriées des régions anatomiques pertinentes et doivent être d'une qualité suffisante pour obtenir un diagnostic.

Partie B : À l'aide d'un appareil à radiographie numérique ou régulier (avec réglages pour les kV, les mA et le temps d'exposition) et d'une charte propre à l'appareil utilisé, le candidat devra **déterminer** les réglages requis pour chaque exposition, **préparer** l'appareil à radiographie, **utiliser** des mesures de radioprotection et prendre les clichés nécessaires afin d'obtenir des radiographies de qualité diagnostique. Le candidat pourra vérifier la qualité de chacune de ses radiographies initiales et sera autorisé, s'il le désire, à recommencer chaque cliché une seule fois seulement. Dans chaque cas où un candidat recommence un cliché, il peut désigner lequel des deux clichés il désire faire évaluer.

(Remarque : un examinateur évaluera la capacité du candidat à positionner correctement l'animal et à prendre des radiographies de qualité diagnostique.)

(Remarque : voir aussi l'évaluation RAD01 à la page suivante)

Texte de présentation standard pour la section Positionnement radiographique

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« Vous jouerez le rôle d'un vétérinaire qui doit s'occuper d'un chien malade. Le diagnostic présumé est _____ (**inscrivez ici un diagnostic présumé fictif qui permettra d'évaluer l'habileté du candidat à déterminer correctement la zone à radiographier et les positions appropriées**). Vous devrez déterminer les parties ou la région anatomique à radiographier, de même que les positions radiographiques, afin de confirmer ou d'éliminer le diagnostic présumé. Le chien aura reçu un sédatif ou sera placé sous anesthésie générale. À l'aide de moyens de contention mécaniques seulement (sangles, cales, sacs de sable, ruban adhésif, etc.), vous devrez placer l'animal correctement, procéder aux réglages de l'unité radiographique et prendre les clichés diagnostiques. Il faudra prendre au moins deux vues orthogonales différentes de la partie/région en question pour avoir la meilleure chance possible de poser un diagnostic.

Vous n'êtes pas responsable de développer les clichés (le cas échéant) ou d'entrer les données dans l'unité d'imagerie numérique, mais vous devrez évaluer chaque cliché ou image numérique afin de déterminer s'ils sont de qualité adéquate pour le diagnostic. Si vous jugez que la qualité de la première image radiographique est insuffisante pour le diagnostic et si vous avez le temps, vous pouvez choisir de recommencer, une seule fois, la prise des deux différentes vues. Si vous avez pris deux (2) images dans une même position, vous devrez indiquer l'image que l'examineur doit évaluer. Un seul cliché par position est admissible à l'évaluation.

Vous êtes responsable des mesures de radioprotection nécessaires durant cette station. Même si la radioprotection n'est pas évaluée séparément, le fait de ne pas prendre les précautions appropriées, entraînant l'exposition inutile de votre propre personne, du technicien, du personnel, du patient ou de l'examineur au rayonnement, représente une erreur fatale. Dans ce cas, vous ne pourrez terminer cette station et vous obtiendrez une note de zéro.

Les seules questions auxquelles nous répondrons sont celles qui ont trait aux caractéristiques de l'unité radiographique ou de l'équipement connexe, puisqu'ils vous sont peut-être inconnus. Tout au long de cette station, l'examineur prendra des notes sur vos comportements, tant positifs que négatifs et j'évaluerai votre capacité à communiquer de façon efficace et concise avec moi (le client). Ne vous laissez pas distraire par le fait que je prends des notes. Vous avez 45 minutes pour terminer cette station. »

Feuille d'évaluation pour la section Positionnement radiographique (RAD01)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT	
<i>Partie A : Le candidat est évalué sur sa capacité à positionner le patient et sur l'utilisation de méthodes radiographiques adéquates, y compris le choix approprié des positions et des régions anatomiques à radiographier.</i>	40		
Partie A – Première vue			
Une erreur fatale peut être attribuée si les radiographies soumises par le candidat ne contiennent pas la bonne région anatomique pour le diagnostic soupçonné.			
Partie A – Deuxième vue			
Une erreur fatale peut être attribuée si les radiographies soumises par le candidat ne contiennent pas la bonne région anatomique pour le diagnostic soupçonné.			
<i>Partie B : Les radiographies choisies par le candidat sont évaluées en fonction de la clarté de l'image de la région à radiographier et de l'utilisation évidente d'une technique radiographique appropriée.</i>	60		
a. Première vue			
b. Deuxième vue			
Partie C : Radioprotection	Radioprotection employée	Radioprotection non employée	
Le fait de ne pas employer de mesures de radioprotection appropriées, y compris le fait de ne pas recourir à une contention mécanique si nécessaire (liens pour les membres, blocs, etc.), de ne pas porter d'équipement protecteur ou de ne pas se placer derrière un mur protecteur, mettant ainsi le candidat, l'animal, le technicien, le personnel ou l'examineur dans une situation à risque, est considéré comme une erreur fatale. Dans un tel cas, le candidat ne pourra terminer cette section et obtiendra une note de zéro pour celle-ci. Si des mesures de radioprotection sont utilisées, il faut l'inscrire ici, mais aucun point supplémentaire n'est accordé.			
TOTAL DES POINTS	100		
<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>			

MÉDECINE DES PETITS ANIMAUX

Énoncé des compétences

La section Médecine des petits animaux évaluera la capacité du candidat à :

- étudier un cas clinique (patient canin ou félin) en médecine des petits animaux (Station 1 : Évaluation clinique);
- rédiger ou communiquer oralement un plan de prise en charge médicale, incluant une ordonnance pour un médicament, d'après la description d'un cas de patient canin ou félin hospitalisé (Station 2 : Prise en charge médicale);
- décrire et/ou démontrer des interventions cliniques couramment utilisées en pratique de la médecine des petits animaux (Station 3 : Techniques cliniques).

Temps alloué

Stations SAM01, SAM02 et SAM03 : 45 minutes chacune.

Pour la Station 2 (Prise en charge médicale), la période de 45 minutes sera répartie entre une partie orale et une partie écrite, comme suit :

- Le candidat disposera de 35 minutes pour terminer la partie écrite et de 10 minutes pour terminer la partie orale.
- Les candidats qui seront prêts à commencer la partie orale avant que les 35 minutes soient écoulées pourront prévenir l'examineur et passer ensuite à la partie orale.

Installations

1. Animal

- a. Un chien ou un chat atteint d'un trouble commun (Station 1)
- b. Aucun animal vivant ne sera utilisé pour la Station 2 (Prise en charge médicale). Un dossier écrit sera fourni, soit celui d'un chat ou d'un chien hospitalisé, atteint d'une maladie clinique commune. Le candidat sera évalué sur sa capacité à rédiger un plan de prise en charge médicale approprié pour ce patient pour les 12 prochaines heures et à communiquer ce plan oralement à un technicien en santé animale.
- c. Des animaux vivants et des modèles seront utilisés pour la Station 3 (Techniques cliniques).

2. Personnel

- a. Un examinateur par candidat pour la Station 1
- b. Un examinateur pour la Station 2
- c. Un examinateur par candidat pour la Station 3

3. Installations et équipement

- a. Une salle d'examen pour les petits animaux pour la Station 1.
- b. Une salle ou aire pour la Station 2, comprenant un endroit adéquat pour consulter et remplir les dossiers médicaux.
- c. Une salle pour la Station 3.
- d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Le candidat doit avoir le matériel suivant avec lui :

- a. Stéthoscope, lampe-stylo, sarrau propre, stylo
- b. Montre avec trotteuse

5. Matériel fourni par l'examineur :

- a. Fournitures et instruments pertinents au cas et retrouvés couramment dans une salle d'examen typique au Canada ou aux États-Unis (p. ex. microscope, négatoscope ou ordinateur pour les radiographies numériques, otoscope, ophtalmoscope, thermomètre).

Exigences à l'égard du candidat

On s'attend à ce que les candidats manipulent les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si l'examineur est d'avis qu'un candidat ne manipule pas l'animal de façon humaine ou agit d'une manière qui compromet sa propre sécurité ou encore la sécurité de l'animal et du personnel, il peut imposer une pénalité allant d'une réduction de la note à une interruption de la station et au renvoi du candidat avec une note de zéro (c.-à-d. erreur fatale).

Un candidat se verra attribuer une erreur fatale et une note de zéro pour la station si, de l'avis professionnel de l'examineur :

- le candidat menace la santé ou le bien-être de l'animal par son action ou son inaction (station SAM01, Évaluation clinique), OU
- le candidat prescrit un traitement ou un plan de prise en charge médicale qui, s'il était appliqué à un vrai patient, causerait un tort sérieux au patient, voire possiblement sa mort (station SAM02, Prise en charge médicale), OU
- le candidat décrit ou effectue une intervention d'une manière qui causerait un tort sérieux au patient, voire possiblement sa mort, et ce, peu importe s'il s'agit d'un animal vivant ou d'un modèle (station SAM03, Techniques cliniques).

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés qu'ils ont commis une erreur fatale, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre la tâche en cours et de passer à la prochaine tâche ou activité de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, il pourrait être renvoyé de la station. Si une erreur fatale est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de l'erreur fatale. Un candidat à qui l'on a attribué une erreur fatale pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Médecine des petits animaux, mais pourra poursuivre les autres stations.

Station 1 : Évaluation clinique

Aperçu de la station 1

L'examineur qui fait office de client amène un chien ou un chat qui souffre d'une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant l'examineur/le client;
- procéder à l'examen physique de l'animal;
- inscrire les renseignements relatifs à l'anamnèse et au résultat de l'examen physique sur le formulaire fourni (voir l'Annexe 1 dans cette section)
- dresser une liste initiale de problèmes, une liste de diagnostics différentiels et un plan diagnostique et expliquer son raisonnement à l'examineur, qui joue le rôle du client;
- demander les tests diagnostiques initiaux appropriés et raisonnables – les examinateurs fourniront les résultats des tests ayant été réalisés (ainsi que les valeurs normales);
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;

- affiner la liste de problèmes et de diagnostics différentiels pour parvenir au diagnostic le plus probable et communiquer l'information de vive voix à l'examineur/au client.
- élaborer ensuite un plan thérapeutique pour le patient.
- émettre un pronostic;
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examineur/au client.

(Remarque : voir aussi l'évaluation SAM01 aux pages suivantes.)

Dans le but d'uniformiser l'évaluation des compétences des candidats, indépendamment de l'examineur ou du lieu d'examen, un exemple de formulaire d'anamnèse et d'examen physique est disponible à l'Annexe 1 de cette section du Guide standard. Les examinateurs devront remettre ces formulaires à chaque candidat, qui pourra y inscrire les renseignements relatifs à l'anamnèse et les résultats de l'examen physique. Les candidats devront aussi discuter de leurs observations et les décrire à l'examineur.

Texte de présentation standard pour la Station 1

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions sur le plan de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« Je jouerai le rôle d'un client qui vous amène son animal pour une évaluation. Vous devez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet du patient. Vous devez m'expliquer les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Je pourrais vous poser des questions qu'un client est susceptible de poser et vous devrez y répondre de façon appropriée, car elles servent à évaluer vos aptitudes en communication.

Vous pouvez inscrire l'anamnèse obtenue et les résultats de l'examen physique sur le formulaire fourni. Ensuite, communiquez une liste initiale de problèmes et une liste de diagnostics différentiels pour les problèmes pertinents que vous avez ciblés. Élaborez ensuite un plan diagnostique initial. Vous pouvez demander les tests diagnostiques pertinents; les résultats des tests ayant été réalisés vous seront fournis. Vous devrez ensuite affiner votre liste initiale de problèmes et de diagnostics différentiels, en éliminant ou en conservant certains diagnostics. Vous pourrez demander des examens diagnostiques supplémentaires appropriés, au besoin. Par la suite, vous devrez me dire quel est le diagnostic le plus probable selon vous, puis élaborer un plan thérapeutique. Vous devrez également émettre un pronostic approprié. Veuillez noter que je déduirai des points si, à la suite de l'examen physique, vous notez ou décrivez des observations inexacts ou si vous demandez des tests qui ne sont pas nécessaires ou appropriés pour votre patient.

N'oubliez pas de m'expliquer les raisons qui motivent les examens que vous demandez ainsi que vos décisions cliniques. Et comme je joue le rôle du client, veuillez me poser les questions pertinentes et vous attendre à ce que j'en pose à mon tour.

Tout au long de la station, j'évaluerai vos aptitudes à exécuter les tâches décrites au Guide d'administration et à communiquer efficacement. Ne vous laissez pas distraire par le fait que je prends des notes, puisque j'écrirai tant des commentaires positifs que des commentaires négatifs. Si je hoche la tête ou dis « OK », cela signifie seulement que j'ai compris ce que vous avez dit ou que j'ai vu ce que vous avez fait. Cela ne reflète pas mon évaluation. De plus, je pourrais vous poser les questions

habituelles d'un client au cours de l'examen, afin de mieux comprendre où vous en êtes dans **votre processus diagnostique**.

Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station. »

Feuille d'évaluation pour la section Médecine des petits animaux – Station 1 (SAM01)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse Le candidat sera évalué sur sa capacité à obtenir une anamnèse complète en communiquant de manière efficace et précise avec l'examineur/client.	15	
Examen physique	15	
<i>a. Procéder à l'examen à distance, incluant l'évaluation de l'état de chair</i>		
<i>b. Procéder à l'examen clinique complet et systématique de l'animal en lien avec le problème de santé et toute autre anomalie touchant l'animal présenté.</i>		
<i>c. Manipuler le patient de façon appropriée</i>		
<i>d. Évaluer correctement le patient (p. ex. déterminer correctement les fréquences cardiaque et respiratoire, la température, le type de respiration, etc.). Le candidat peut être pénalisé s'il note une observation erronée.</i>		
Intégration des renseignements cliniques	14	
<i>a. Reconnaître tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique</i>		
<i>b. Dresser une liste de diagnostics différentiels adéquats et détaillés pour les principaux problèmes reconnus</i>		
Approche diagnostique (demander les tests pertinents en les justifiant selon les problèmes décelés)	13	
<i>a. Demander les tests diagnostiques de façon détaillée</i>		
<i>b. Demander les tests diagnostiques de façon efficace</i>		
<i>c. Demander les tests diagnostiques dans un ordre logique</i>		
<i>d. Expliquer les raisons justifiant chaque test diagnostique demandé</i>		
Intégration des renseignements diagnostiques	18	
<i>a. Interpréter correctement les résultats des tests diagnostiques</i>		
<i>b. Utiliser les résultats des tests diagnostiques afin d'affiner la liste de problèmes et de diagnostics différentiels et décrire en quoi chacun des tests permet de parvenir au diagnostic le plus probable</i>		
<i>c. Parvenir au diagnostic le plus probable</i>		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Élaborer un plan thérapeutique <i>Remarque : déductions pour l'élaboration d'un plan thérapeutique adéquat, mais basé sur un groupe de diagnostics différentiels qui n'inclut pas le bon diagnostic.</i>	15	
a. <i>Élaborer un plan thérapeutique adapté au patient, incluant le traitement, la prévention, les moyens de lutte et le suivi requis.</i>		
b. <i>Émettre un pronostic approprié pour le cas présenté</i>		
Aptitudes en communication	10	
a. <i>Le candidat communique avec le client/l'examineur de façon claire et efficace tout au long du cas clinique</i>		
b. <i>Répondre adéquatement aux questions de l'examineur/du client</i>		
TOTAL	100	

<p>Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :</p> <p>Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____</p> <p>Signature : _____</p>

Station 2 : Prise en charge médicale

Aperçu de la station 2

Le candidat disposera de 35 minutes pour terminer la partie écrite et de 10 minutes pour terminer la partie orale de l'examen. La durée de la partie écrite ne doit pas excéder 35 minutes. Chaque candidat doit gérer son temps de façon à pouvoir remplir le rapport médical, les directives de traitement et l'ordonnance durant la période de 35 minutes. Les candidats qui seront prêts pour la partie orale avant que les 35 minutes soient écoulées pourront prévenir l'examinateur et passer ensuite à la partie orale. La durée de la station n'excédera pas 45 minutes.

Le candidat recevra un cas clinique écrit (p. ex. le signalement, l'anamnèse, les résultats de l'examen physique initial et les résultats des tests diagnostiques initiaux) pour un chat ou un chien hospitalisé. Le candidat devra utiliser le formulaire relatif à la prise en charge médicale et aux traitements prescrits (voir l'Annexe 3 de cette section du guide) pour rédiger une **évaluation sommaire** du patient et un **plan de prise en charge initial**. Le candidat disposera de 35 minutes pour rédiger un résumé de l'évaluation et un plan de prise en charge initial devant inclure les éléments suivants : évaluation sommaire initiale et liste de problèmes, liste de diagnostics différentiels, diagnostic provisoire initial, pronostic provisoire, autres tests diagnostiques requis pour les 12 prochaines heures et plan thérapeutique pour les 12 prochaines heures comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie. Le candidat devra mettre ses directives par écrit (p. ex. traitements prescrits, paramètres à surveiller, autres tests diagnostiques, plans des mesures d'urgence) à l'intention du technicien vétérinaire qui surveillera le patient durant les 12 prochaines heures. Le candidat devra aussi rédiger une ordonnance appropriée pour la prise en charge du patient à l'aide du formulaire prévu (voir Annexe 2 dans cette section du Guide maître). Une fois que le candidat aura terminé de remplir le dossier médical, les directives de traitement et l'ordonnance, il aura 10 minutes pour communiquer oralement son évaluation et ses directives au technicien vétérinaire qui prendra soin de l'animal pendant les 12 prochaines heures et répondre aux questions à cet égard. (L'examinateur jouera le rôle du technicien vétérinaire qui s'occupera de l'animal.)

Comme le candidat l'a requis et demandé, les données de laboratoire pertinentes seront fournies par écrit avec les valeurs normales.

Les dossiers/instructions écrits peuvent comprendre un ou plusieurs des éléments suivants :

- une évaluation sommaire des observations énumérées sur le formulaire relatif à la prise en charge médicale et aux traitements prescrits;
- une liste initiale de diagnostics différentiels;
- un diagnostic provisoire/initial;
- les autres tests diagnostiques requis;
- un plan thérapeutique comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie;
- les paramètres physiologiques devant être évalués par le technicien vétérinaire, de même que la fréquence de ces évaluations;
- les mesures que le technicien vétérinaire doit prendre lorsque les paramètres faisant l'objet d'une surveillance dépassent les valeurs acceptables ou lorsque l'animal présente des signes anormaux décrits au préalable par le candidat;
- un pronostic initial;
- les autres renseignements ou traitements prescrits pertinents.

Le candidat ne sera pas évalué sur la qualité de son écriture ou de son orthographe, mais les instructions écrites doivent être lisibles, cohérentes et notées d'une manière logique et systématique.

Texte de présentation standard pour la Station 2

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« Dans cette station, on vous attribuera un scénario de cas clinique (p. ex. le signalement, l'anamnèse, les résultats de l'examen physique initial et les résultats des tests diagnostiques initiaux) pour un chat ou un chien hospitalisé. À partir de ces renseignements écrits, vous aurez 35 minutes pour élaborer par écrit une évaluation sommaire et un plan de prise en charge initial comprenant les traitements prescrits et une ordonnance.

Veuillez faire comme si vous remplissiez un véritable dossier médical, considéré comme un document légal. Faites comme s'il s'agissait d'un vrai patient. Si vous prescrivez un traitement ou rédigez un plan de prise en charge qui, s'il était appliqué à un vrai patient, lui causerait un tort sérieux ou sa mort, cela pourrait constituer une erreur fatale entraînant une note de zéro (0) pour la section Médecine des petits animaux.

Votre évaluation et votre plan de prise en charge écrits doivent inclure un ou plusieurs des éléments suivants : une évaluation initiale, une liste de problèmes initiale, une liste de diagnostics différentiels, un diagnostic provisoire initial, un pronostic provisoire, les tests diagnostiques additionnels requis au cours des 12 prochaines heures, un plan thérapeutique pour les 12 prochaines heures comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie, ainsi qu'une ordonnance pour un médicament approprié pour le patient; cette ordonnance devra être rédigée sur le formulaire fourni. Un répertoire des médicaments sera mis à votre disposition.

En plus de l'évaluation initiale et du plan de prise en charge, vous devrez noter par écrit vos directives de traitement pour les 12 prochaines heures sur la dernière page du Formulaire de prise en charge médicale et plan thérapeutique. Ces directives doivent décrire précisément l'heure, la posologie et la voie d'administration, le cas échéant, relativement aux tests diagnostiques supplémentaires, aux paramètres à surveiller et aux médicaments à administrer, de manière à ce que les directives soient facilement comprises par le technicien en santé animale qui s'occupera de l'animal.

Vous ne serez pas évalué sur la qualité de votre écriture ou sur votre orthographe, mais votre évaluation préliminaire, votre plan de prise en charge et vos ordonnances devront être lisibles, cohérents et notés d'une manière logique et systématique. »

Si vous terminez la partie écrite avant la fin de la période de 35 minutes et désirez commencer la portion sur la communication orale, veuillez m'en informer. J'attendrai **[pour chaque lieu d'examen, il faut préciser où se trouvera l'examineur (p. ex. à l'intérieur ou à l'extérieur de la pièce où le candidat remplit le dossier) afin que les candidats ne perdent pas de temps à le chercher pour l'avertir qu'ils ont terminé]**. Sinon, nous commencerons la partie sur la communication orale de l'évaluation lorsqu'il restera 10 minutes à écouler à cette station.

Médecine des petits animaux

Pendant la partie orale, je jouerai le rôle du technicien vétérinaire qui s'occupera de l'animal au cours des 12 prochaines heures. Vous devrez me résumer l'état du patient, m'expliquer vos directives en matière de traitement et répondre aux questions que je pourrais avoir à propos du dossier ou des directives.

Vous devez gérer votre temps de manière à pouvoir terminer les parties écrite et orale de la station. Rappelez-vous que la partie écrite de l'examen ne durera pas plus de 35 minutes, suivie d'une partie sur la communication orale d'une durée de 10 minutes, pour un total de 45 minutes à cette station. »

Feuille d'évaluation pour la section Médecine des petits animaux – Station 2 (SAM02)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Intervention/habilité	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Dossier médical écrit Le candidat sera évalué sur sa capacité à remplir le dossier médical d'une façon adéquate et logique, notamment :	80	
a. Rédiger correctement une évaluation concise en utilisant les renseignements fournis sur le cas, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • fournir une liste de problèmes • fournir une liste des 3 principaux diagnostics différentiels • fournir un diagnostic provisoire • fournir un pronostic provisoire • rédiger un plan de prise en charge comprenant les traitements • demander tout autre test diagnostique requis 		
b. Rédiger correctement des directives de traitement qui reflètent le plan de prise en charge en précisant :		
c. Rédiger correctement un exemple d'ordonnance légale pour le cas/patient.		
Communication orale Le candidat est évalué sur les compétences suivantes :	20	
a. Communiquer le plan thérapeutique et tout renseignement pertinent du rapport médical à l'examineur qui agit comme technicien vétérinaire.		
b. Répondre simplement aux éventuelles questions à l'examineur, lequel joue le rôle du technicien vétérinaire qui prend l'animal en charge, quant à l'évaluation et les instructions thérapeutiques écrites élaborées par le candidat.		
TOTAL	100	

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Station 3 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 3 – Le candidat devra effectuer 7 interventions choisies au hasard – 2 de la partie A et 5 de la partie B.

Texte de présentation standard pour la Station 3 – L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station d'interventions cliniques, vous effectuerez 7 interventions courantes choisies au hasard en pigeant 2 des 4 cartes plastifiées de la partie A et 5 des 13 cartes plastifiées de la partie B. Vous pourrez consulter vos cartes durant l'examen de sorte que vous n'avez pas à mémoriser les interventions à effectuer. Certaines interventions seront pratiquées sur des animaux vivants et d'autres seront démontrées à l'aide de modèles. Vous devez m'expliquer ce que vous faites tout au long de vos interventions. Vous pouvez procéder aux interventions dans l'ordre que vous désirez. Vous disposez de 45 minutes pour terminer les 7 interventions demandées, alors veuillez planifier votre temps en conséquence. »

Interventions de la partie A

1. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une cystocentèse.
2. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une thoracocentèse.
3. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une paracentèse abdominale.
4. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer la mise en place d'un cathéter urinaire chez un chien mâle.

Interventions de la partie B

1. Écouter et interpréter 2 bruits cardiaques et dire si ces bruits sont normaux ou anormaux. Décrire l'anomalie s'il y a lieu (type de souffle ou d'arythmie).
2. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer un prélèvement de sang dans la veine jugulaire.
3. Calculer la dose adéquate d'un antibiotique et prélever la quantité nécessaire en fonction de la posologie du médicament et du poids de l'animal.
4. Évaluer l'intégrité du ligament croisé cranial d'un chien chez qui une rupture de ce ligament est soupçonnée.
5. Mesurer la densité d'un échantillon d'urine de chat et déterminer si les reins de l'animal concentrent l'urine adéquatement.
6. Décrire comment mesurer l'hématocrite et le taux de protéines totales à partir d'un échantillon de sang conservé dans un tube avec EDTA et déterminer l'hématocrite et le taux de protéines totales en utilisant un tube à hématocrite déjà préparé.
7. Évaluer le réflexe patellaire et décrire comment il pourrait être altéré par une lésion de la moelle épinière.
8. Faire un grattage cutané sur un animal vivant et un modèle, à la recherche de *Demodex*.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

9. Effectuer un des examens des nerfs crâniens suivants, décrire la réponse attendue et dire quels nerfs crâniens sont évalués : réponse à la menace, sensation faciale, réflexe pharyngé, réflexe pupillaire.
10. Réaliser une aspiration à l'aiguille fine sur un modèle (fruit) et préparer une lame à analyser.
11. Effectuer un test de Schirmer (test lacrymal) et interpréter les résultats.
12. Effectuer une coloration à la fluorescéine et interpréter les résultats.
13. Évaluer la proprioception et interpréter les résultats.

Feuille d'évaluation pour la section Médecine des petits animaux - Station 3 (SAM03)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

<i>Intervention/habilité</i>	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE A Le candidat est évalué d'après sa capacité à accomplir correctement et efficacement 2 des 4 interventions ci-dessous.	40	
1. Rassembler le matériel nécessaire et décrire/montrer comment localiser la vessie et effectuer une cystocentèse chez un animal vivant. La cystocentèse elle-même sera réalisée sur un modèle animal en peluche.		
2. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment effectuer une thoracocentèse chez un animal vivant. Faire la démonstration de la technique sur un modèle animal en peluche.		
3. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment effectuer une paracentèse abdominale chez un animal vivant. Faire la démonstration de la technique sur un modèle animal en peluche.		
4. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment poser un cathéter urinaire chez un chien mâle. Faire la démonstration du passage du cathéter à l'aide d'un modèle de tube à suction.		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

<i>Intervention/habilité</i>	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B Le candidat est évalué d'après sa capacité à accomplir correctement et efficacement 5 des 13 interventions ci-dessous :	60	
5. Calculer la dose adéquate d'un antibiotique et prélever la quantité nécessaire en fonction de la posologie du médicament et du poids de l'animal.		
6. Évaluer l'intégrité du ligament croisé cranial d'un chien chez qui une rupture de ce ligament est soupçonnée.		
7. Mesurer la densité d'un échantillon d'urine de chat et déterminer si les reins de l'animal concentrent l'urine adéquatement.		
8. Décrire comment mesurer l'hématocrite et le taux de protéines totales à partir d'un échantillon de sang conservé dans un tube avec EDTA et déterminer l'hématocrite et le taux de protéines totales en utilisant un tube à hématocrite déjà préparé.		
9. Évaluer le réflexe patellaire et décrire comment il pourrait être altéré par une lésion de la moelle épinière.		
10. Faire un grattage cutané sur un animal vivant et un modèle, à la recherche de <i>Demodex</i> .		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

<i>Intervention/habilité</i>	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B - Suite		
11. Effectuer un des examens des nerfs crâniens suivants, décrire la réponse attendue et dire quels nerfs crâniens sont évalués : réponse à la menace, sensation faciale, réflexe pharyngé, réflexe pupillaire.		
<i>i.</i> Réponse à la menace		
<i>ii.</i> Sensation faciale		
<i>iii.</i> Réflexe pharyngé		
<i>iv.</i> Réflexe pupillaire		
12. Réaliser une aspiration à l'aiguille fine sur un modèle (fruit) et préparer une lame à analyser.		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

<i>Intervention/habilité</i>	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B (suite)		
13. Effectuer un test de Schirmer (test lacrymal) et interpréter les résultats.		
14. Effectuer une coloration à la fluorescéine et interpréter les résultats.		
15. Évaluer la proprioception et interpréter les résultats.		
16. Écouter et interpréter 2 bruits cardiaques.		
17. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer un prélèvement de sang dans la veine jugulaire.		
TOTAL DES POINTS	100	

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Évaluation globale – Médecine des petits animaux

Évaluation globale – Médecine des petits animaux Nom et ID du candidat : Date/Session/Lieu :			
STATION	Note brute	Pondération	Note finale pondérée
STATION 1 : Évaluation clinique Total des points de l'évaluation SAM01		40 %	
STATION 2 : Prise en charge médicale Total des points de l'évaluation SAM02		40 %	
STATION 3 : Techniques cliniques Total des points de l'évaluation SAM03		20 %	
RÉSULTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		100 %	

Annexes — Médecine des petits animaux

Annexe 1 : Formulaire d’anamnèse et d’examen physique

Nom et ID du candidat :

Site de l’ECC/Date/Session (AM/PM)

Espèce :

Date : _____

Raison de la consultation :

GUIDE POUR LA TENUE DE DOSSIER

1. Raison de la consultation
2. Anamnèse du problème actuel
3. Historique
 - a) médical
 - b) chirurgical
 - c) traumatique
 - d) vaccinal
4. Conditions de vie
5. Revue des systèmes
 - a) tégumentaire
 - b) ophtalmologique
 - c) otique
 - d) respiratoire
 - e) cardiovasculaire
 - f) gastro-intestinal
 - g) urinaire
 - h) reproducteur
 - i) musculosquelettique
 - j) lymphatique
 - k) nerveux
6. Signature

Nom et ID du candidat :

Site de l'ECC/Date/Session (AM/PM)

Espèce du patient :

Date : _____

Raison de la consultation : _____

**COCHER LES ÉLÉMENTS
ANORMAUX ET DÉCRIRE
LES ANOMALIES**

1. Apparence générale
2. Cardiovasculaire
3. Respiratoire
4. Nerveux
5. Musculosquelettique
6. Tégumentaire
7. Urinaire
8. Reproducteur
9. Gastro-intestinal
10. Lymphatique
11. Ophtalmologique
12. Otique
13. Muqueuses
14. Cavité buccale
15. Autre

Température
Pouls
Respiration
Poids
Tempérament

Annexe 2 — Ordonnance

Nom du candidat _____ Site/date/séance (AM/PM) : _____

Nom du client : _____

Adresse du client : 123, rue Principale, Ville, Province

Numéro de téléphone du client : 432-123-4567

Nom de l'animal : _____

Espèce : _____

Rx

Non renouvelable Renouvelable (_____ fois jusqu'au _____ [date])

Nom du vétérinaire : _____ N° de permis d'exercice : 12345

Signature du vétérinaire : _____ Date : _____

Adresse du vétérinaire : Clinique vétérinaire XY, Ville, Province

Annexe 3 — Prise en charge médicale et traitements prescrits

— Page 1 —

SITE DE L'ÉCC/DATE/SESSION (AM/PM) : _____

NOM/ID DU CANDIDAT : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE PATIENT (à remplir par le personnel du lieu d'examen)

ESPÈCE/RACE : _____ ÂGE : _____

NOM : _____ SEXE : _____

POIDS : _____ DATE D'ADMISSION : _____

NOM DU PROPRIÉTAIRE : _____ N° DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE : _____

ANAMNÈSE ET RÉSULTATS DE L'EXAMEN PHYSIQUE (fournis par le personnel du lieu d'examen)

ÉVALUATION ET PLAN DE PRISE EN CHARGE INITIAUX DU CANDIDAT RÉDIGÉS DE MANIÈRE ORDONNÉE

Remarque : Les candidats doivent aussi remplir des directives de traitement (dernière page de ce formulaire) et joindre une ordonnance remplie (Annexe 2) pour un médicament prescrit approprié.

Annexe 3 — Formulaire de prise en charge médicale et plan thérapeutique

— Page 2 —

DATE :

NOM/ID DU CANDIDAT :

Annexe 3 — Formulaire de prise en charge médicale et plan thérapeutique

— Page 3 —

DATE :

NOM/ID DU CANDIDAT :

DOSSIER ÉCRIT DU CANDIDAT (suite)

Annexe 3 — Formulaire de prise en charge médicale et plan thérapeutique

— Page 4 —

DATE :

NOM/ID DU CANDIDAT :

DOSSIER ÉCRIT DU CANDIDAT (suite)

Médecine des petits animaux
Annexe 3

TYPE DE SOLUTÉ ET DÉBIT													
MÉDICAMENTS ET AUTRES TRAITEMENTS (y compris concentration, volume et voie d'administration)	17 h	18 h	19 h	20 h	21 h	22 h	23 h	minuit	1 h	2 h	3 h	4 h	5 h
TESTS DIAGNOSTIQUES													

Annexe 3 — Formulaire de prise en charge médicale et plan thérapeutique

TRAITEMENTS PRESCRITS AU PATIENT - PAGE 2
(considérant qu'un technicien vétérinaire s'occupe de soigner et de surveiller le patient de 17 h à 5 h)

Nom du candidat :
Date :
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (p. ex. quand contacter le vétérinaire responsable, etc.) :

CHIRURGIE

Énoncé des compétences

La section Chirurgie évaluera la capacité du candidat à :

- préparer la patiente en vue de l'intervention chirurgicale;
- se préparer lui-même en vue de l'intervention chirurgicale;
- effectuer l'intervention chirurgicale.

Les candidats pourront trouver qu'il est utile de passer en revue les techniques de chirurgie des petits animaux telles que décrites dans des manuels standards à jour, notamment :

- Fossum TW, Hedlund CS, Hulse DA, et al. *Small Animal Surgery*, 5^e éd. (2018), Mosby Year Book.
- Slatter D. *Textbook of Small Animal Surgery*, 3rd ed. (2002), Saunders.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 2,5 heures, à partir du début de la préparation de l'animal et de son transfert vers la salle de chirurgie jusqu'à la fin de l'intervention chirurgicale (pose de la dernière suture cutanée) – y compris le temps nécessaire pour obtenir des instruments ou du matériel de suture supplémentaires ou pour que le candidat se change de gants et de blouse chirurgicale. Les candidats qui ne parviennent pas à terminer l'intervention dans le temps alloué recevront une mention d'échec pour la section Chirurgie. Toutefois, à la seule discrétion de l'examineur, le chronomètre peut être arrêté, le cas échéant, si un délai inacceptable empêche le candidat de poursuivre l'intervention.

Installations

1. Animal

Une chienne par candidat, pesant de 6 à 28 kg (note d'état corporel de 2 à 4 sur 5). Elle ne doit pas sembler gestante à l'examen visuel ou à la palpation, ne doit pas avoir de signes visuels d'œstrus (c.-à-d. pas d'écoulement vaginal sanguinolent externe visible) et doit présenter un risque anesthésique acceptable selon l'examen physique.

Un soin méticuleux sera apporté afin de sélectionner des chiennes non stérilisées. Cependant, si le candidat constate en cours d'intervention qu'une ovariohystérectomie a déjà été effectuée, il devra le mentionner à l'examineur en lui montrant les pédicules ovariens et la portion résiduelle de l'utérus. L'examineur évaluera ensuite la capacité du candidat à refermer l'incision chirurgicale. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

2. Personnel (exigence minimale)

- a. Un examinateur vétérinaire pour trois candidats au maximum
- b. Un assistant technique ou un technicien vétérinaire pour 4 candidats au maximum.

3. Installations et équipement

- a. Pièces (ou aires) équipées pour la préparation des animaux en vue de la chirurgie
- b. Pièces (ou aires) équipées pour effectuer les interventions chirurgicales requises
- c. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Matériel et information fournis par l'examineur

- a. Les vêtements et les fournitures requis pour l'enseignement de la chirurgie, comprenant une variété de fils de suture, des gants, des masques, etc.
- b. Une blouse chirurgicale stérile enveloppée. La façon de passer la blouse sera montrée durant la séance d'information.

Les fournitures disponibles peuvent varier : les candidats devront démontrer une certaine souplesse dans le choix de leur matériel. On demandera aux candidats d'utiliser une blouse standard ou une blouse enveloppante.

5. Matériel fourni par le candidat

- a. Stéthoscope, thermomètre rectal, lampe-stylo, sarrau propre, vêtements de chirurgie.

Exigences à l'égard du candidat

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si, de l'avis de l'examineur, le candidat ne manipule pas l'animal avec ménagement ou le manipule d'une façon qui n'est pas sécuritaire pour lui-même ou le personnel, l'examineur pourrait infliger une pénalité, allant d'un échec pour l'habileté au renvoi accompagné d'une erreur fatale et d'une mention d'échec pour la section Chirurgie. De même, de l'avis de l'examineur, si le candidat menace la santé ou le bien-être d'un animal, sa participation à l'examen sera interrompue et il sera renvoyé de l'examen.

Les sections Chirurgie et Anesthésie de l'ECC seront exécutées simultanément. Le candidat attiré à l'anesthésie procédera à l'anesthésie de l'animal, s'assurera de la stabilité de la patiente et fera le suivi anesthésique, pendant que le candidat attiré à la chirurgie effectuera l'intervention chirurgicale.

La section Chirurgie de l'ECC sera évaluée sur une base d'échec ou de réussite. Aucune note chiffrée ne sera accordée. La mention « réussite » signifie que le candidat possède une compétence chirurgicale de base, correspondant au niveau d'un vétérinaire débutant. L'examineur utilisera la feuille d'évaluation SU01 pour noter les commentaires relatifs au rendement du candidat, tant les observations négatives que positives. Il ne donnera aucune rétroaction au candidat, sauf dans le cas d'une erreur fatale (voir Annexe 1).

Si un candidat reçoit l'évaluation « comportement inadéquat/faible risque pour la patiente » (colonne marquée d'un « † » sur la feuille d'évaluation SU01) pour 3 aptitudes ou plus, il sera autorisé à terminer la section Chirurgie (sauf si le cumul des erreurs met la vie de l'animal en danger), mais il recevra la mention « échec » pour cette section.

Les candidats qui reçoivent l'évaluation « COMPORTEMENT INADÉQUAT/RISQUE ÉLEVÉ POUR LA PATIENTE OU TÂCHE NON EFFECTUÉE » (correspondant à la colonne marquée d'un « * » sur la feuille d'évaluation SU01) pour toute habileté obtiendront un échec pour la section Chirurgie, mais pourraient être autorisés à continuer. L'examineur **PEUT** aussi interrompre le travail du candidat dans la section Chirurgie, puis cibler l'erreur fatale, consulter un second examineur ou un observateur, corriger ladite erreur et attribuer un **ÉCHEC** au candidat pour la section Chirurgie. Les candidats à qui on a attribué une erreur fatale seront renvoyés de l'examen et ne pourront pas terminer la section Chirurgie.

Les erreurs fatales sont des comportements inadéquats susceptibles de mettre la vie de l'animal ou le personnel en danger. Des exemples d'erreurs fatales courantes sont indiqués à l'Annexe 1 de cette section.

Il est primordial que le candidat maintienne une technique chirurgicale aseptique tout au long de l'intervention. Si à n'importe quel moment en cours de préparation, en enfilant la blouse ou les gants, ou en installant un champ opératoire, le candidat remarque une rupture d'asepsie accidentelle, il doit immédiatement en aviser un technicien ou un examineur et il lui sera donné l'occasion de corriger la situation. Si l'examineur, le technicien ou un autre membre de l'équipe de l'ECC constate une rupture

d'asepsie que le candidat n'a pas remarquée, il en avertira le candidat afin que ce dernier puisse la corriger. Si l'examineur constate qu'un candidat commet une seconde rupture d'asepsie sans la remarquer lui-même, il mettra fin à la prestation du candidat et attribuera la mention « échec » pour la section Chirurgie.

Une fois que l'incision chirurgicale a été faite (c.-à-d., que la procédure chirurgicale a commencé), les candidats ne reçoivent plus d'avertissement si une rupture d'asepsie se produit et qu'ils ne la constatent pas. En cours de chirurgie, les candidats doivent remarquer une rupture d'asepsie si elle se produit, en informer l'examineur afin de pouvoir corriger la situation de façon appropriée. Si l'examineur remarque que le candidat ne corrige pas la situation de façon appropriée, cela constitue une erreur fatale et par conséquent, l'examineur mettra fin à la prestation du candidat et attribuera la mention « échec » pour la section Chirurgie. De plus, si l'examineur ou le technicien constate une rupture d'asepsie que le candidat n'a pas remarquée, il en avertira le candidat afin que ce dernier puisse la corriger; si la correction n'est pas satisfaisante, cela constitue une erreur fatale pour avoir mis la vie de l'animal en danger.

Veillez noter que de nombreux facteurs influent sur l'attribution d'une mention réussite/échec pour cette section. En ce qui a trait aux habiletés évaluées dans la section Chirurgie, un niveau de compétence équivalant à celui d'un vétérinaire débutant signifie bien plus que de faire en sorte que la chienne survive à la chirurgie. En d'autres mots, il ne suffit pas de réussir à terminer l'intervention sans avoir commis d'erreur fatale. On rappelle également aux candidats que le BNE évalue des interventions cliniques réalisées auprès d'animaux vivants et que ces interventions sont susceptibles d'entraîner des conséquences préjudiciables et même mortelles pour ces animaux. Par conséquent, l'évaluation de l'intervention chirurgicale pourrait être modifiée par la découverte de changements cliniques pouvant ultimement être liés à des erreurs commises par le candidat chirurgien. De telles erreurs pourraient mener à l'attribution d'une erreur fatale après la fin de l'intervention chirurgicale. Les candidats doivent savoir que le résultat final pour la section Chirurgie ne sera déterminé que 24 heures après la fin de la chirurgie. Toute complication liée à une erreur chirurgicale survenant dans les 24 premières heures de la période postopératoire aura une incidence négative sur la note accordée pour la section Chirurgie. Les complications comprennent les suivantes : hémorragie intra-abdominale découlant d'une ligature vasculaire inadéquate, ou hernie ou désunion attribuable à une fermeture inadéquate de la paroi abdominale.

Aperçu de la section Chirurgie

Le candidat procédera à une ovariohystérectomie de routine chez une chienne qui sera maintenue sous anesthésie par un autre candidat ou un anesthésiste. Un technicien vétérinaire sera disponible pour passer le matériel au candidat, mais ne doit agir qu'à sa demande. Veuillez faire comme si la chirurgie était effectuée sur un animal appartenant à un client et comme si cet animal devait retourner à la maison après une période de récupération appropriée à votre hôpital.

Une fois la patiente anesthésiée, le candidat préparera l'animal pour l'ovariohystérectomie, se préparera également de façon stérile en vue de l'intervention et effectuera l'ovariohystérectomie. Alors que le candidat poursuit la chirurgie, il ne doit pas oublier de vérifier certains points avec l'examineur avant de continuer l'intervention. Tout d'abord, le candidat devra montrer à l'examineur les ligatures qu'il a placées sur les pédicules ovariens et le corps utérin, et ce, avant de relâcher les pédicules et le corps utérin dans l'abdomen et il doit laisser le tractus reproducteur sur le plateau à instruments afin que l'examineur puisse l'évaluer. Ensuite, le candidat doit avertir l'examineur au moment où il sera prêt à fermer la paroi abdominale en précisant le type et la grosseur de matériel de suture qu'il emploiera pour la fermeture. Enfin, lorsque la fermeture de la paroi abdominale est complétée, le candidat doit

également en avisant l'examineur et attendre que celui-ci ait vérifié la plaie avant de poursuivre avec la fermeture des couches sous-cutanée et cutanée. Si le candidat doit attendre que l'examineur vienne évaluer les ligatures, le site chirurgical avant le début de la fermeture abdominale ou la fermeture abdominale lorsqu'elle est terminée, ce temps d'attente sera ajouté au temps total alloué au candidat (c.-à-d. que le temps d'attente ne sera pas déduit du temps total alloué au candidat pour cette section).

(Remarque : voir aussi la feuille d'évaluation SU01 figurant aux pages suivantes)

Texte de présentation standard pour la section Chirurgie

L'examineur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été lues.

« Dans cette section, vous serez le chirurgien. Un technicien sera à votre disposition pour vous porter assistance, mais à votre demande et selon vos directives seulement. J'évaluerai votre travail et je noterai les comportements que vous démontrez, tant positifs que négatifs. Ne vous laissez pas distraire par le fait que je prends des notes. L'examineur ne peut donner aucune rétroaction durant l'examen ou après l'examen, mais il mettra fin à l'examen si vous commettez une erreur qui met la vie de l'animal en danger ou qui compromet votre sécurité ou celle du personnel. Si l'on vous demande de quitter l'aire d'examen, sachez qu'il ne s'agit pas d'une décision personnelle et que vous devez quitter l'aire d'examen immédiatement. Toute tentative de discuter de la situation pourrait nuire à la capacité de l'examineur à évaluer les autres candidats, ce qui leur causerait un préjudice.

Vous procéderez à une ovariohystérectomie sur une chienne. Veuillez faire comme si la chirurgie était effectuée sur un animal appartenant à un client et comme si cet animal devait retourner à la maison après une période de récupération appropriée à votre hôpital.

Une fois la chienne anesthésiée, vous devrez la préparer en vue de l'intervention, vous préparer ensuite en vue d'une chirurgie aseptique et finalement, procéder à l'ovariohystérectomie.

Vous devez demander les fournitures ou équipements nécessaires pour procéder à la préparation de l'intervention chirurgicale. Si les fournitures ou le matériel que vous désirez ne sont pas disponibles, vous devrez faire un second choix à partir des fournitures et du matériel que nous avons en main.

Il est primordial que vous gardiez une technique chirurgicale aseptique tout au long de l'intervention. Si à n'importe quel moment en cours de préparation, en enfilant la blouse ou les gants, ou en installant un champ opératoire, vous provoquez une rupture d'asepsie accidentelle, vous devez immédiatement en aviser un technicien ou un examineur et vous serez autorisé à corriger la situation. Si l'examineur, le technicien ou un autre membre de l'équipe de l'ECC constate une rupture d'asepsie que vous n'avez pas remarquée ou indiquée, il vous en avertira afin que vous puissiez corriger la situation. Toutefois, les membres de l'équipe de l'ECC ne peuvent souligner qu'une seule rupture d'asepsie durant toute l'intervention (de la préparation de l'animal et du chirurgien à la pose des champs opératoires). Si l'examineur remarque que vous commettez une seconde rupture d'asepsie sans la remarquer, il mettra fin à votre prestation et vous attribuera la mention « échec » pour la section Chirurgie. »

Une fois que l'incision chirurgicale a été faite (c.-à-d., que la procédure chirurgicale a commencé), les candidats ne reçoivent plus d'avertissement si une rupture d'asepsie se produit et

qu'ils ne la constatent pas. En cours de chirurgie, les candidats doivent remarquer une rupture d'asepsie si elle se produit, en informer l'examineur afin de pouvoir corriger la situation de façon appropriée. Si l'examineur remarque que le candidat ne corrige pas la situation de façon appropriée, cela constitue une erreur fatale et par conséquent, l'examineur mettra fin à la prestation du candidat et attribuera la mention « échec » pour la section Chirurgie. De plus, si l'examineur ou le technicien constate une rupture d'asepsie que le candidat n'a pas remarquée ou si la correction n'est pas satisfaisante, cela constitue une erreur fatale pour avoir mis la vie de l'animal en danger.

Durant l'intervention chirurgicale, après avoir ligaturé les pédicules ovariens et le corps utérin, vous devrez montrer les ligatures à l'examineur avant de les relâcher dans l'abdomen. Si vous ne le faites pas, vous pourriez prendre un retard considérable puisque vous devrez retrouver les pédicules ovariens et le corps utérin aux fins de l'évaluation par l'examineur. Après avoir excisé le tractus reproducteur, veuillez le laisser sur le plateau à instruments afin que l'examineur puisse l'évaluer.

Lorsque vous serez prêt à fermer la paroi abdominale, vous devez en informer l'examineur le type et la grosseur de matériel de suture que vous prévoyez utiliser pour la fermeture. Lorsque vous avez terminé la fermeture de la paroi abdominale, vous devez encore le mentionner à l'examineur afin que celui-ci vienne évaluer la plaie. Dans les deux cas, si vous devez patienter en attendant que l'examineur vienne vous évaluer, le temps d'attente ne sera pas déduit du temps total qui vous est alloué pour cette section.

Nous avons pris grand soin de sélectionner des chiennes intactes pour cette partie de l'examen. Cependant, si vous découvrez en cours d'intervention que votre patiente a déjà été stérilisée, vous devrez identifier et me montrer les pédicules ovariens et la portion résiduelle de l'utérus, avant de refermer l'incision.

Vous avez 2,5 heures pour effectuer cette section de l'ECC, à partir du début de la préparation jusqu'à la pose de la dernière suture cutanée. Veuillez planifier votre temps en conséquence. »

Feuille d'évaluation pour la section Chirurgie (SU01)

Les aptitudes suivantes seront évaluées :

- a. préparation de la patiente et du chirurgien;
- b. technique d'ovariohystérectomie.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Préparation de la patiente – Le candidat est évalué d’après sa capacité à préparer le site chirurgical de la patiente en vue d’une intervention chirurgicale aseptique.	Adéquat/ réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
RASAGE			
PRÉPARATION DE LA PEAU			
POSITION DE LA PATIENTE			
CHAMPS OPÉRATOIRES			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Préparation du chirurgien – Le candidat est évalué d’après sa capacité à se préparer en vue d’une intervention chirurgicale aseptique.	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	†Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU n'a pas été en mesure d'effectuer la tâche (erreur fatale)
TENUE ET BROSSAGE CHIRURGICAL			
HABILLAGE ET GANTAGE			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
INCISION CHIRURGICALE			
ABLATION DES OVAIRES			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
ABLATION DE LA MAJEURE PARTIE DE L’UTÉRUS			
FERMETURE DE LA PAROI ABDOMINALE			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
FERMETURE SOUS-CUTANÉE ET CUTANÉE			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants (suite).	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
MANIPULATION DES TISSUS			
HÉMOSTASE			
NŒUDS ET LIGATURES			
ANIMAL DÉJÀ STÉRILISÉ			
Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants (suite).	Adéquat/réussite	†Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente	*Comportement inadéquat/risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée (erreur fatale)
EFFICACITÉ CHIRURGICALE GÉNÉRALE			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Le fait de recevoir trois (3) évaluations « Comportement inadéquat/faible risque pour la patiente » ou plus, ou encore une (1) évaluation « Comportement inadéquat; risque élevé pour la patiente » entraînera l'échec de la section Chirurgie.

RÉSULTAT FINAL POUR LA SECTION CHIRURGIE (RÉUSSITE OU ÉCHEC)

Nom, initiales et signature de l'examineur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Initiales : _____

Signature : _____

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu :

Examineur :

Annexes — Chirurgie

Annexe 1 : Liste des erreurs fatales

Certains comportements peuvent mettre la vie de l'animal en danger ou compromettre la sécurité du personnel. Tous ces comportements peuvent nécessiter l'intervention de l'examineur et ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen.

L'examineur mettra immédiatement fin à la section Chirurgie si l'une des erreurs suivantes est observée (c. -à-d. constatée par l'examineur et confirmée par un autre examinateur ou un observateur) :

1. Le candidat ne parvient pas à juguler une hémorragie importante.
2. Le candidat procède à une fermeture inadéquate de la paroi abdominale.
3. Le candidat ne parvient pas à maintenir l'asepsie (y compris sur la patiente et sur sa propre personne).
4. Le candidat provoque des dommages significatifs à d'autres tissus/organes (c.-à-d., clampes ou ligatures un ou les deux uretères).
5. Le candidat procède à toute autre action qui menace la vie de l'animal. L'examineur doit décrire cette action (c.-à-d., oubli d'un instrument, d'une compresse ou d'autre matériel chirurgical dans la cavité abdominale de l'animal).